

REPUBLIQUE DU RWANDA

MINISTERE DE LA
FONCTION PUBLIQUE
ET DU TRAVAIL



INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
DU RWANDA

**ENQUETE NATIONALE SUR LE
TRAVAIL DES ENFANTS AU
RWANDA-2008 (ENTER-2008)**

Rapport Final

unicef 



REPUBLIQUE DU RWANDA

MINISTRE DE LA
FONCTION PUBLIQUE
ET DU TRAVAIL



INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
DU RWANDA

**ENQUETE NATIONALE SUR LE
TRAVAIL DES ENFANTS AU
RWANDA-2008 (ENTER-2008)**

Rapport Final



Le présent rapport présente les principaux résultats de l'ENTER-2008 qui a été réalisée par l'INSR. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a fourni l'assistance technique et financière. L'UNICEF a aussi participé au financement de l'ENTER-2008.

L'analyse des données de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Rwanda (ENTER-2008) et la rédaction de ce rapport ont été conjointement coordonnées par Mr RUTERANA Baudouin Abdon de l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR) et Mr Yacouba Diallo du Programme International pour l'abolition du Travail des Enfants (IPEC) à Genève, sous la supervision de Mr MURANGWA Yusuf, Directeur Général a.i de l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR).

Pour toute information supplémentaire concernant l'enquête, contacter l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR), BP 6139 Kigali, Rwanda ; adresse électronique : www.statistics.gov.rw.

L'OIT et l'INSR n'ont aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission, ou pour toute conséquence liée à l'utilisation des données de l'ENTER-2008.

AVANT-PROPOS

A l'instar d'autres pays en développement, le Rwanda n'échappe pas au phénomène du travail des enfants. Cette réalité est ancrée dans la société rwandaise et prend place dans différents contextes et dans la plupart des secteurs d'activités.

Le Gouvernement rwandais s'est engagé sur plusieurs fronts prioritaires dans le but de protéger les droits des enfants, y compris contre ce phénomène. La ratification en 1990 de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies constitue le point de départ de cet engagement, qui a été suivi par la ratification des conventions de l'Organisation Internationale du Travail sur l'élimination du travail des enfants, ainsi que d'autres instruments juridiques internationaux de protection des droits des enfants. L'Etat a progressivement ajusté et harmonisé les textes nationaux avec les objectifs internationaux d'abolition du travail des enfants. Tout cela traduit une plus grande volonté de s'engager résolument dans la lutte contre le travail des enfants. Toutefois, la mise en œuvre de cette lutte requiert l'existence d'informations qualitatives et quantitatives détaillées, mises à jour et fiables, conditions préalables pour apprécier l'étendue du phénomène, ses déterminants et ses conséquences sur la vie des enfants et sur le pays. Ces données vont permettre de nourrir le processus de formulation de politiques publiques, et d'impulser l'engagement de la population pour lutter contre le travail des enfants.

Cette enquête nationale sur le travail des enfants, réalisée par l'Institut National des Statistiques, avec l'appui technique et financier du Bureau international du Travail et l'UNICEF, fournit les informations nécessaires pour appréhender les différentes dimensions et aspects du travail des enfants, et se veut un outil de référence pour les acteurs qui travaillent dans le domaine de la protection des droits de l'enfant.

Les informations fournies par cette enquête seront utiles non seulement pour les acteurs nationaux et internationaux qui sont directement engagés dans la lutte contre le travail des enfants, mais aussi pour l'Administration publique, le secteur privé, la société civile, les chercheurs et toute personne ou structure intéressée par cette problématique.

Ainsi, au nom du Gouvernement du Rwanda en général et du Ministère de la Fonction Publique et du Travail en particulier, nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette enquête. Nos remerciements s'adressent plus particulièrement au Bureau international du Travail et à l'UNICEF pour leurs conseils techniques tout au long du processus d'élaboration de cette enquête.

i

Anastase MUREKEZI
Ministre de la Fonction Publique et du Travail

iii

REMERCIEMENTS

Ce rapport n'aurait pas vu le jour sans la participation d'un grand nombre de personnes et d'organisations tant nationales qu'internationales. Qu'il nous soit permis de leur exprimer nos vives reconnaissances.

Nos remerciements s'adressent en premier lieu aux ménages qui ont participé à cette enquête pour avoir consacré leur temps afin de répondre aux questions des enquêteurs.

Nous tenons à remercier les différents Ministères pour avoir facilité la mise en œuvre de l'enquête. Nous témoignons notre profonde gratitude au Ministère de la fonction Publique et du travail pour sa collaboration durant la préparation et le déroulement de l'enquête. Nos sincères remerciements s'adressent également au Ministère de l'Administration Locale (MINALOC), au Ministère de l'éducation (MINEDUC), au Ministère du Sport et de la culture (MINISPOC), au Ministère du genre et de la promotion familiale (MIGEPROF) ainsi que l'ensemble des autorités provinciales et de districts pour leur assistance et leur contribution au bon déroulement de l'enquête. Sans le soutien constant de ces autorités, l'Enquête Nationale sur le travail des enfants – 2008 n'aurait certainement pas pu être menée à bien.

Nous adressons aussi notre gratitude aux organisations nationales pour leur assistance au cours de l'enquête. La contribution de COSYLI, de COTRAF, de CESTRAR, de la Fédération du Secteur Privé (FSP), de la Commission Nationale des droits de la personne (CNDP), de la Commission Nationale de démobilisation sans oublier celle de la police Nationale, a été d'une précieuse importance pour l'accomplissement efficace de l'enquête.

Nous apprécions l'appui technique et financier des organisations internationales telles que le BIT et l'UNICEF.

L'Enquête Nationale sur le travail des enfants au Rwanda (ENTER) n'aurait pas abouti sans l'assiduité de l'équipe du personnel de l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR) et celle du Ministère de la fonction publique et du travail (MIFOTRA) qui se sont investis sans relâche pour la bonne marche de l'ENTER.

Nos remerciements s'adressent également aux superviseurs, chefs d'équipes, enquêteurs ainsi qu'aux chauffeurs pour avoir surmonté les difficultés et la fatigue inhérentes à ce genre d'opération.

Que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette enquête soient rassurés de notre sincère reconnaissance.

Enfin, que les utilisateurs de ce document trouvent ici nos vifs remerciements, car ils ont compris la finalité de la production de ce précieux rapport.

MURANGWA Yusuf
Directeur Général a.i de l'Institut National
de la Statistique du Rwanda.

TABLE DE MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	vi
1.1. Les aspects juridiques du travail des enfants.....	4
1.1.1. Les textes juridiques internationaux et régionaux	4
1.2. Définition des concepts liés au travail des enfants.....	7
1.2.1 Enfant	7
1.2.2 Enfants occupés.....	7
1.2.4 Pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux.....	8
1.2.5 Travaux dangereux	9
2.1. Portée et couverture de l'enquête	10
2.2. Questionnaire	10
2.3. Plan d'échantillonnage et mise en œuvre	10
2.4. Enquête pilote.....	11
2.5. Formation des enquêteurs et des superviseurs, et travail sur le terrain.....	12
2.6. Traitement des données	12
2.7. Taux de réponse et pondération.....	13
2.8. Enseignements tirés et améliorations futures	13
3.1. Composition de la population des ménages enquêtés	14
3.2. Caractéristiques socio- économiques des ménages enquêtés	16
CHAPITRE 4 : ACTIVITES EXERCEES PAR LES ENFANTS	21
4.1. Activités économiques des enfants.....	21
4.2. Situation des enfants inoccupés.....	24
4.3. Scolarisation des enfants.....	25
4.4. Tâches ménagères (services non rémunérés aux ménages).....	27
4.5. Caractéristiques de l'activité économique des enfants.....	30
4.5.1 Secteurs d'activité	30
4.5.2 Lieu de travail.....	33
CHAPITRE 5. AMPLEUR ET CARACTERISTIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS A	
ABOLIR	34
5.1. Travail des enfants à abolir	34
5.1.1 Ampleur du travail des enfants à abolir.....	34
5.1.2. Travail dangereux	36
5.2. Caractéristiques du travail des enfants à abolir	38
5.2.1. Branches d'activité.....	38
5.2.2. Statut du travail des enfants astreints au travail à abolir	42
5.2. 3. Lieu du travail	44

5.2.4. Moment consacré au travail.....	46
5.2.5. Durée du travail	48
CHAPITRE 6 : IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SCOLARITE ET LA SANTE DES ENFANTS.....	49
6.1. Travail des enfants à abolir et fréquentation scolaire.....	49
6.2. Travail à abolir, tâches ménagères et fréquentation scolaire	52
6.3. Raisons évoquées pour expliquer le manque de fréquentation scolaire.....	53
6.4. Travail et santé des enfants.	56
CHAPITRE 7 : FACTEURS EXPLICATIFS DU TRAVAIL DES ENFANTS AU RWANDA	57
7.1. Les caractéristiques du ménage.....	57
7.2. Les caractéristiques du chef de ménage.....	59
Conclusion.....	62
ANNEXE I : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES RESULTATS STATISTIQUES.....	65
ANNEXE II : RESULTATS DE L'ANALYSE FACTORIELLE	73
ANNEXE III : SCHEMA DE LA PROCEDURE D'IDENTIFICATION STATISTIQUE DU TRAVAIL DES ENFANTS.....	75
ANNEXE IV : PERSONNEL DE L'ENQUETE.....	76
ANNEXE V: QUESTIONNAIRE	78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1: Nombre de ZD et de ménages sélectionnés par Province	10
Tableau 3. 1. Répartition de la population enquêtée par sexe et groupe d'âge.....	14
Tableau 3. 2: Répartition de la population enquêtée de moins de 18 ans par sexe et groupe d'âge.....	15
Tableau 3. 3: Répartition des ménages par province selon la taille... Error! Bookmark not defined.	
Tableau 3. 4: Répartition des ménages enquêtés suivant les branches d'activité des chefs de ménage	18
Tableau 3. 5: Répartition des ménages par province selon le quintile de bien être	19
Tableau 4. 1: Répartition des enfants de 5 à 17 suivant les activités exercées	22
Tableau 4. 2: Activités des enfants âgés de 5 à 17 ans par sexe et province	23
Tableau 4. 3: Nombre et pourcentage d'enfants scolarisés âgés de 7 à 17 ans selon qu'ils soient occupés ou non occupés	26
Tableau 4. 4: Pourcentage d'enfants effectuant des tâches ménagères par âge, sexe et provinces	27
Tableau 4. 5: Nombre moyen d'heures de travail par semaine des enfants de 7 à 17 ans astreints à des activités ménagères selon le sexe, le groupe d'âge et la scolarisation.....	30
Tableau 4. 6: Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans occupés économiquement selon le secteur d'activités, et la province).....	31
Tableau 4. 7: Branches d'activité des enfants économiquement occupés selon le sexe	31
Tableau 4. 8: Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans occupés économiquement selon la situation dans l'activité	32
Tableau 4. 9: Nombre d'heures de travail par semaine des enfants occupés économiquement selon le groupe d'âge, la province et le sexe	33
Tableau 5. 1: Effectif et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux à abolir selon le sexe, par groupe d'âge et province.....	35
Tableau 5. 2: Effectif et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux dangereux selon le sexe, par groupe d'âge et province	37
Tableau 5. 3: Effectif et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux à abolir selon la branche d'activités, les groupes d'âge et le sexe.....	39
Tableau 5. 4: Effectif et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux dangereux selon la branche d'activités, les groupes d'âge et le sexe	41
Tableau 5. 5: Effectif et pourcentage d'enfants effectuant un travail à abolir selon la situation dans l'emploi	43
Tableau 5. 6: Lieu de travail des enfants effectuant des travaux à abolir selon le sexe et les groupes d'âge.....	45
Tableau 5. 7: Moment consacré au travail à abolir selon le sexe et les groupes d'âge.....	47
Tableau 5. 8: Durée moyenne en heures du travail des enfants à abolir selon la province, le sexe, les groupes d'âge et les branches d'activités.	48

Deleted: 16

Deleted: Erreur ! Signet non défini.

Tableau 6. 1: Fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir par rapport aux autres enfants selon le sexe et l'âge et la province	50
Tableau 6. 2: Durée hebdomadaire moyenne (en heures) du travail et fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir selon le sexe et l'âge	52
Tableau 6. 3: Fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir ainsi que des tâches ménagères par rapport aux autres enfants selon le sexe et l'âge ainsi que la province	53
Tableau 6. 4: Principales raisons avancées pour justifier la non scolarisation des enfants effectuant un travail à abolir	55
Tableau 6. 5: Type de maladies et de blessures survenues chez les enfants de 5 à 17 ans selon le statut d'activité.....	56
Tableau 7. 1: Taille moyenne des ménages suivant les activités des enfants	57
Tableau 7. 2: Répartition des enfants suivant leurs activités et le niveau de vie des ménages.....	58
Tableau 7. 3: Répartition des enfants suivant leurs activités et la présence d'un des parents biologiques dans le ménage	58
Tableau 7. 4: Répartition des enfants suivant leurs activités et le sexe du chef de ménage	59
Tableau 7. 5: Répartition des enfants suivant leurs activités et le statut matrimonial du chef de ménage	60
Tableau 7. 6: Répartition des enfants suivant leurs activités et le secteur d'activité du chef de ménage	61

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition de la population par province de résidence.....	14
Graphique 2: Répartition des ménages enquêtés selon le sexe du chef de ménage.....	16
Graphique 3: Répartition des ménages dans les quintiles de richesse selon le sexe du chef de ménage.....	19
Graphique 4: Evolution des activités des enfants selon l'âge.....	24
Graphique 5: Nombre d'heures de travail des enfants scolarisés et non scolarisés.....	26
Graphique 6: Evolution du taux de scolarisation et du taux d'implication des enfants dans les tâches ménagères en fonction de l'âge.....	28
Graphique 7: Tâches ménagères effectuées par les enfants selon le sexe.....	29
Graphique 8: Comparaison de la scolarité des enfants suivant les branches d'activités économiques.....	51

Deleted: 15

Deleted: 17

Deleted: 20

LISTE DES ACHRONYMES

BIT	: Bureau International du Travail
CESTRAR	: Centrale des Syndicats des Travailleurs au Rwanda
CNDP	: Commission Nationale des Droits de la Personne
COSYLI	: Conseil des Syndicats Libres au Rwanda
COTRAF	: Congrés des Travailleurs et de Fraternité
EDPRS	: Economic Development and Poverty Reduction Strategy
EICV	: Enquête Intégrée des Conditions de Vie des Ménage
ENTER	: Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Rwanda
EOE	: Enfant occupé Economiquement
ILO	: International Labor Organisation
INSR	: Institut National de la Statistique du Rwanda
IPEC	: Programme International pour l'abolition du travail des enfants
MIFOTRA	: Ministère de la Fonction Publique et du Travail
MIGEPROF	: Ministère du Genre et de la Promotion de la Femme
MINALOC	: Ministère de l'Administration
MINEDUC	: Ministère de l'Education
MINIJUST	: Ministère de la Justice
MINISPOC	: Ministère des Sports et Culture
MINIYOUTH	: Ministry of Youth
OIT	: Organisation Internationale du Travail
ONU	: Organisation des Nations Unies
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCN	: Système de comptabilité nationale
SIMPOC	: Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants
UNICEF	: Fond des Nations Unies pour l'enfance
ZD	: Zone de dénombrement

RESUME

Le travail des enfants est une réalité dont l'ampleur est importante au Rwanda. Considéré comme facteur de socialisation, il soulève la problématique de la participation des enfants à l'animation de la vie socioéconomique de leurs ménages respectifs, voire du pays.

L'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Rwanda de 2008 (ENTER-2008) visait les enfants âgés de 5 à 17 ans révolus vivant dans les ménages ordinaires établis sur tout le territoire national. Les enfants de la rue, et ceux vivant dans les institutions comme les prisons, hôpitaux, les enfants vivant dans les orphelinats et autres enfants qui ne vivent pas dans des ménages ordinaires, n'ont pas été concernés par l'enquête.

Seuls les ménages ayant des enfants âgés de 5 à 17 ans révolus ont été concernés par l'ENTER-2008. Au total 5510 ménages ont été sélectionnés pour constituer l'échantillon de l'enquête et, parmi eux, 5084 ménages ont été identifiés et enquêtés avec succès au moment de l'enquête sur le terrain, soit un taux de réponse de presque 92 %.

Activités économiques

Les résultats de l'ENTER-2008 montrent que les enfants de 5 à 17 ans révolus effectuant des activités économiques sont estimés à 324.659, soit 11,2 % de l'ensemble des enfants de cette classe d'âge. Presque la moitié d'entre eux (5,3%) travaillent à plein temps et le reste (5,9 %) combine travail et école.

La Province de l'Est est la plus concernée par le recours à la main d'œuvre infantile car 15% des enfants de 5 à 17 ans y sont économiquement occupés. La Province de l'Ouest vient en seconde position avec 12,3%, puis la Province du Sud 10,7%. La Ville de Kigali est la moins concernée par les activités économiques des enfants avec une proportion de 6,7%. Cependant, c'est dans cette ville que l'activité économique des filles est la plus importante.

Selon l'ENTER-2008, 14,8% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont inoccupés c'est-à-dire ni économiquement occupés ni scolarisés. Par rapport au sexe, on compte plus de garçons inoccupés que de filles (15,9 % pour les garçons contre 13,7 % pour les filles), sauf dans la ville de Kigali où ces proportions sont estimées à 12 % contre 15 % respectivement.

En tenant compte des Provinces, celles du Nord et de l'Est sont les zones où les proportions d'enfants inoccupés sont les plus faibles, respectivement 12,5% et 11,5%. Par contre au Sud et à l'Ouest, le taux est assez élevé, respectivement de 17,4% et 17%.

Tâches ménagères

La grande majorité des enfants accomplissent les tâches ménagères (83,6%). Les Provinces du Nord et du Sud enregistrent les taux les plus élevés (87,9% et 84,2% respectivement). Les enfants scolarisés consacrent moins de temps aux tâches ménagères que ceux non scolarisés (13 heures contre 20 heures par semaine).

Caractéristiques de l'activité économique des enfants

L'agriculture est le secteur qui emploie le plus grand nombre d'enfants occupés économiquement avec 79,3%, le service vient en seconde position avec 12,6% et le secteur industriel n'occupe que 3,5% de ces enfants. Il est à noter que le secteur des services est principalement constitué des services domestiques et le commerce. L'utilisation des enfants dans les travaux domestiques revêt des proportions inquiétantes surtout dans la Ville de Kigali où 49,5% des enfants économiquement occupés effectuent des travaux domestiques. Par ailleurs, la proportion des filles utilisées dans les services domestiques est presque deux fois plus importante que celle des garçons.

La main d'œuvre enfantine est, dans sa majorité, employée dans les travaux familiaux non rémunérés (64%). Elle est principalement localisée dans la Province du Sud où 77,9% des enfants occupés ont ce statut.

La plantation est le principal lieu de travail des enfants économiquement occupés. En effet, environ 70 % de ces enfants travaillent dans la plantation et ceux âgés de 10 à 15 ans sont les plus nombreux avec une proportion de 74 %. Les travaux domestiques au sein de la famille viennent en deuxième position.

Les enfants travaillent en moyenne 24 heures par semaine dans les activités économiques. Toutefois, dans la tranche d'âge 16 - 17 ans, les enfants qui travaillent uniquement y consacrent 37 heures par semaine en moyenne tandis que ceux qui allient travail et étude en même temps y consacrent 11 heures par semaine.

Ampleur et caractéristiques du travail des enfants à abolir

Les résultats de l'ENTER-2008 montrent que 190.395 enfants âgés de 5 à 17 ans sont astreints au travail des enfants à abolir, soit 6,6% de l'ensemble des enfants de cette tranche d'âge. A Kigali, cette proportion est de 5,6 % . Toujours à Kigali, la plupart des enfants occupés économiquement effectuent des travaux à abolir (soit 83,1%) et la proportion des garçons y est supérieure à celle des filles (83,5 % contre 82,8 %). Cette tendance s'observe aussi dans les Provinces.

Parmi les enfants économiquement occupés de 5 à 17 ans, 65 628 effectuent des travaux dangereux, soit 20,2% de l'ensemble des enfants économiquement occupés. Ce phénomène est plus accentué dans la Ville de Kigali où 60,4% de ces enfants sont impliqués dans de tels travaux.

Le secteur de l'industrie paraît le plus « dommageable » pour les enfants puisque 95,4% de tous ceux qui y sont employés exercent un travail dangereux. Viennent ensuite le service domestique (avec 71,2%), celui des services (avec 53,9%), le commerce (avec 38,7%) et l'agriculture (avec 24,1%).

Quant à la durée du travail, l'enquête montre que les travaux à abolir effectués par tous les enfants durent en moyenne 30 heures par semaine, soit 6 heures par jour, une durée assez proche de celle de l'adulte (8heures par jour).

Dans le secteur des services, le travail des enfants dure autant que celui des adultes (42 heures par semaine). Dans la Ville de Kigali, avec 53 heures par semaine en moyenne, la durée du travail des enfants est plus élevée que celle prévue par la loi pour les adultes.

Fréquentation scolaire et activités à abolir

Le taux de fréquentation scolaire varie selon que les enfants sont économiquement occupés ou non ; il est plus faible chez les enfants effectuant un travail à abolir (57,1%) comparé aux autres enfants (88,6%). On remarque cependant que le taux de fréquentation diminue à mesure que l'âge des enfants augmente, ce qui suggère que le travail des enfants a une influence négative sur leur scolarisation.

C'est dans la Ville de Kigali que le taux de fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir est le plus faible avec 17,2% par rapport aux Provinces. Cela pourrait s'expliquer par la prédominance du secteur des services dans cette zone la plus urbanisée du pays.

L'exécution des tâches ménagères semble cependant ne pas avoir une influence négative sur la scolarisation des enfants. Le taux de fréquentation scolaire diminue au fur et à mesure que l'âge des enfants augmente, qu'ils effectuent ou pas des tâches ménagères.

Parmi les raisons invoquées qui motivent la non-scolarisation des enfants effectuant un travail à abolir, le manque de moyens financiers des ménages vient en tête, en particulier dans la Province du Sud. En second lieu, on trouve le fait que la famille ne favorise pas la scolarisation, principalement pour les filles qui se voient contraintes d'aider à la maison aux tâches ménagères qui, à la longue, développe un manque d'intérêt pour l'école chez les filles.

Travail et santé des enfants

Selon l'ENTER-2008, 31.000 enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux à abolir (soit 16,3 %) ont été malades ou blessés du fait des activités économiques qu'ils exercent et la moitié de ces enfants exercent une activité économique à plein temps, tandis que le reste combine le travail avec l'école. Les garçons représentent 62,7% de ces enfants malades ou blessés.

Notons que certaines conséquences néfastes du travail sur la santé des enfants ne pourraient se manifester que tardivement.

Notons enfin que l'ENTER-2008 a révélé quelques facteurs explicatifs du travail des enfants :

- L'âge des enfants : la proportion d'enfants économiquement occupés augmente à mesure que l'enfant grandit ;
- Le fait de ne pas être l'enfant du chef de ménage contribue à l'accroissement du travail des enfants ;
- La non-scolarisation ;
- Les enfants vivant dans des ménages dont le chef est moins instruit, est une femme, veuf/veuve ou célibataire, ou exerce une activité agricole ;
- La faible niveau de revenu du ménage et
- Les longues distances entre la maison et l'école.

INTRODUCTION

Contexte national du pays

Le Rwanda est un pays situé en Afrique centrale, dans la région des Grands Lacs. Il a une superficie de 26.338 km². Il est bordé au Nord par l'Uganda, à l'Est par la Tanzanie, à l'Ouest par la République Démocratique du Congo et au Sud par le Burundi.

Le Rwanda est enclavé, avec un relief montagneux dont l'altitude varie entre 1.500 et 2.000 mètres, avec légèrement moins de 1.500 mètres à l'Est, entre 1.500 et 2.000 mètres au Centre, et plus de 2.000 mètres à l'Ouest et au Nord.

Le Rwanda vit la période d'après guerre, ayant connu la guerre et le génocide des Tutsi qui ont causé la destruction totale des structures étatiques ainsi que la quasi-totalité des infrastructures sociales et économiques. Ce génocide a augmenté le nombre d'orphelins et des personnes vulnérables, ce qui a fait que beaucoup d'enfants et jeunes personnes se sont vu dans l'obligation de se prendre en charge tant bien que mal. Alors que le pays a fait de grands progrès dans la réhabilitation des structures de gouvernance ainsi que la reconstruction du tissu socio-économique, les défis liés à la vulnérabilité demeurent énormes. Selon les résultats de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICV) de 2005-2006, 56,9% de la population rwandaise vivaient sous la ligne de la pauvreté à ce moment là.

Administrativement, le pays est divisé en 4 Provinces et la Ville de Kigali. Ces 5 entités sont subdivisées en 30 Districts, 416 Secteurs, 2.148 Cellules et 14.837 Villages (Imidugudu). L'unité administrative la plus petite est le Village (Umudugudu) qui comprend entre 50 et 150 ménages.

Population et capital humain

Les résultats du troisième RGPH¹ montrent que la population totale du Rwanda estimée à 9.567.190 habitants en 2008 dont 52,2 % sont de sexe féminin et 47,8 % de sexe masculin, est répartie sur une superficie de 26.338 km². Ainsi, le Rwanda figure parmi les pays les plus densément peuplés d'Afrique avec une densité nette estimée à 368 habitants par km² en 2007 (RGPH 2002, Projections). Le taux de croissance démographique était de 2,7 % (RGPH 2002) la même année. Environ 81,4 % de la population rwandaise vivait en milieu rural en 2007 et l'activité principale était et reste l'agriculture traditionnelle de subsistance, orientée exclusivement sur la consommation de ménage.

Selon la même source (RGPH 2002), le nombre de personnes âgées de 5-14 ans était estimé à 2.431.919 en 2008 (dont 1.232.851 de sexe féminin et 1.199.068 de sexe masculin), soit 25,4 % de la population totale ; tandis que les personnes de la tranche d'âge de 15-17 étaient au nombre de 649.242 (dont 330.686 de sexe féminin et 318.556 de sexe masculin), soit 6,8% de la population totale. Il en résulte qu'en 2008 la population rwandaise âgées de 5 à 17 ans révolus était évaluée à 3.081.161 (dont 330.686 de sexe féminin et 318.556 de sexe masculin), soit 32,2% de la population totale.

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2002

Du point de vue de sa structure, on constate que la population rwandaise est essentiellement jeune. Sur une population totale de 9.567.190 habitants estimée en 2008, environ 6.141.892 (soit 64,2 %) sont âgés de moins de 25 ans. Ce niveau témoigne de la jeunesse de la population rwandaise et constitue un signe de la dynamique démographique.

Institutions liées au travail des enfants

Le travail des enfants relève directement de deux départements ministériels, à savoir le Ministère ayant le Travail dans ses attributions (MIFOTRA) et le Ministère ayant la Promotion de la Famille dans ses attributions (MIGEPROF).

En outre, en raison du caractère transversal du travail des enfants, d'autres départements interviennent à des degrés différents dans le domaine du travail des enfants, à savoir le Ministère ayant l'Education dans ses attributions (MINEDUC), le Ministère ayant l'Administration Locale et les Affaires Sociales dans ses attributions (MINALOC), le Ministère ayant la Culture dans ses attributions (MINISPOC), le Ministère ayant la Jeunesse dans ses attributions (MINIYOUTH) et le Ministère ayant la Justice dans ses attributions (MINIJUST).

Le MIFOTRA a un partenariat avec des Organisations internationales (OIT, UNICEF, Worldvision...) et nationales pour le renforcement des actions de sensibilisation et de réhabilitation des enfants impliqués dans le travail des enfants, notamment la Police Nationale, les organisations syndicales des travailleurs (CESTRAR, COTRAF, COSYLI...), les organisations professionnelles d'Employeurs, la Commission Nationale des Droits de la Personne (CNDP) et la Commission de Démobilisation et de Réintégration.

Justification de l'enquête

Selon les récentes estimations du BIT, le travail des enfants reste encore considérable dans le monde, en dépit des progrès réalisés. L'Afrique subsaharienne constitue à ce jour la partie du monde où le phénomène semble s'amplifier : le nombre d'enfants de 5 à 14 ans qui travaillent est passé de 49,3 millions à 58,2 millions d'enfants entre 2004 et 2008, soit un accroissement absolu d'environ 9 millions en 4 ans (Diallo et al., 2010).

Au Rwanda, la volonté politique du Gouvernement de lutter contre le travail des enfants se manifeste à travers la ratification des conventions internationales pertinentes de l'ONU et de l'Union Africaine interdisant l'esclavage des enfants, les pires formes de travail des enfants, l'exploitation sexuelle et l'engagement dans les conflits armés et toutes autres violences contre les enfants. Par ailleurs, le Gouvernement a harmonisé ses lois et règlements avec les conventions internationales ratifiées, notamment l'adoption de la loi n° 13/2009 du 27 mai 2009 réglementant le travail au Rwanda.

Malgré ces efforts, des données spécifiques sur le travail des enfants sont rares. Quelques études dont celles réalisées par le MIFOTRA en 1998, l'EICV de 2000/2001, l'E.I.C.V de 2005/2006 et le RGPH de 2002 ont tenté de donner des estimations sur le travail des enfants. Selon le RGPH de 2002, parmi les 2.643.403 enfants qui étaient âgés de 6 à 17 ans, 352.550 étaient économiquement occupés, soit 13,3% de tous les enfants de cette tranche d'âge. Les estimations des enfants travailleurs qui ont été données par les enquêtes intégrales sur les conditions de vie des ménages de 2001 et 2005 (EICV1 et EICV2) sont respectivement de 10% et 5%. Bien que ces différentes

enquêtes ont pu donner quelques résultats sur le travail des enfants, aucune étude d'envergure nationale dont l'objectif principal serait l'estimation de l'ampleur du travail des enfants n'a été menée jusque là.

Pour pallier cette insuffisance d'information en vue d'une meilleure planification des actions visant l'élimination du travail des enfants, une enquête nationale sur le travail des enfants a été commanditée par le Ministère de la Fonction Publique et du Travail.

Objectifs de l'enquête

L'enquête nationale sur le travail des enfants vise à générer des informations sur les activités exercées par les enfants (incluant la scolarisation, les activités économiques et non économiques) et à entamer le processus de création d'une base de données contenant à la fois des données quantitatives et qualitatives sur le phénomène du travail d'enfants au Rwanda.

Il s'agit notamment de :

- Collecter des informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les raisons favorisant le travail des enfants au Rwanda et évaluer les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé, l'éducation et le développement normal des enfants;
- Créer une base de données (quantitative et qualitative) sur le travail des enfants pouvant être régulièrement mise à jour au fur et à mesure que des informations sont disponibles par le biais d'enquêtes additionnelles et autres documents administratifs;
- Fournir une analyse globale de la situation des enfants occupés (activités économiques et tâches ménagères) au Rwanda, en présentant les structures d'activité, les conditions de travail ainsi que leurs conséquences sur les enfants.

CHAPITRE 1 : CONCEPTS ET DEFINITIONS RELATIFS AU TRAVAIL DES ENFANTS

Ce chapitre présente dans un premier temps le cadre légal du travail des enfants au Rwanda et examine dans un second temps les définitions des différents concepts liés au travail des enfants utilisés pendant la phase de collecte des données et celle de l'analyse.

1.1. Les aspects juridiques du travail des enfants

1.1.1. Les textes juridiques internationaux et régionaux

Le Rwanda a ratifié de nombreux instruments juridiques internationaux relatifs à la protection des enfants. Certains d'entre eux ont une portée plus générale tandis que d'autres traitent de domaines spécifiques liés au travail des enfants.

1.1.1.1. Les instruments généraux

Certains instruments juridiques de portée générale ratifiés par le Rwanda contiennent des dispositions relatives à la promotion et protection des droits des enfants:

- La déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 ;
- La convention relative aux droits de l'enfant, 1989 (ratifiée le 19/09/1990) ;
- La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, 1990 (ratifiée le 30/05/2000) ;
- Le protocole facultatif à la convention des droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés ; et
- Le protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution et la pornographie mettant en scène les enfants (ratifié le 26/02/2002), etc.

1.1.1.2. Les instruments spécifiques

Le Rwanda a ratifié les conventions internationales relatives au travail des enfants dans l'optique de lutter convenablement contre ce phénomène. Parmi elles, on peut citer la convention n°138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la convention n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

En ratifiant la convention n°138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi en 1980, le Rwanda s'est engagé à poursuivre une politique nationale visant à assurer l'abolition effective du travail des enfants et à élever progressivement l'âge minimum d'admission à l'emploi à un niveau permettant aux adolescents d'atteindre leur développement physique et mental.

La convention n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants a été ratifiée par le Rwanda en 2000. C'est le texte le plus récent en matière de travail des enfants en ses formes les plus inacceptables. En le ratifiant, le Rwanda s'engage à prendre des mesures immédiates pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants et ce, de toute urgence.

Selon cette convention 182, les pires formes de travail sont définies comme suit:

- Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes ou le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;

- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel ou de spectacles pornographiques ;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites notamment pour la production et le trafic de stupéfiants ;
- Les travaux qui par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

En adoptant ces deux conventions fondamentales de l'OIT sur le travail des enfants, le Rwanda s'est doté de « bagages juridiques » assez suffisants pour mettre fin au phénomène. Il a l'obligation vis-à-vis de la communauté internationale, de donner effet aux dispositions de ces conventions dans sa législation nationale et dans la pratique au niveau national.

1.1.2. Les principaux textes nationaux

Au niveau national, les droits des enfants sont protégés à la fois par la constitution et par des lois particulières.

La Constitution

Dans la constitution du 4 juin 2003, deux dispositions consacrent manifestement les droits des enfants en ses articles suivants :

Article 27: «La famille base naturelle de la société Rwandaise est protégée par l'Etat.

Les deux parents ont le droit et le devoir d'éduquer leurs enfants. »

Article 28 : «Tout enfant a droit, de la part de sa famille, de la société et de l'Etat, aux mesures spéciales de protections qu'exige sa condition, conformément aux droits national et international ».

La constitution prévoit également certains droits garantis à l'enfant mais en concurrence avec des personnes adultes. C'est le cas de l'article 40 qui garantit à toute personne (enfant et adulte) le droit à l'éducation. Par ailleurs l'article 190 consacre la préséance des conventions internationales sur les lois internes à l'exception de la constitution. Cela s'applique également sur les conventions relatives aux droits de l'enfant.

La Loi portant réglementation du travail au Rwanda

La loi n° 13/2009 du 27/05/2009 portant réglementation du travail au Rwanda. Plusieurs articles de cette loi parlent de la protection des enfants :

- L'article 4 traite du Travail des enfants. Cet article stipule que : « L'enfant ne peut être employé dans aucune entreprise, même comme apprenti, avant l'âge de seize (16) ans révolus. L'enfant d'un âge compris entre seize (16) et dix-huit (18) ans peut être employé conformément aux dispositions des articles 5, 6 et 7 de la présente loi » ;
- L'article 5 porte sur le repos de l'enfant et stipule que « Le repos de l'enfant entre deux périodes de travail doit avoir une durée minimum de douze (12) heures consécutives » ;
- L'article 6 concerne le travail interdit aux enfants et stipule qu'il est interdit de faire effectuer, par un enfant, un travail disproportionné à ses capacités. L'enfant ne peut pas être employé aux travaux nocturnes, pénibles, insalubres ou dangereux tant pour sa santé que pour sa formation et sa moralité et ; L'article 7 aborde le rôle de l'Inspecteur du Travail et stipule que «L'inspecteur du travail peut requérir l'examen d'un enfant par un médecin agréé, en vue de vérifier si le travail dont il est chargé n'excède pas ses forces et ne nuit pas à sa santé ». Cette réquisition est de droit sur

demande des intéressés. En cas de constat de violation des dispositions de l'article 6, le contrat de travail est résilié et une indemnité de préavis accordée à l'enfant.

La loi portant réglementation du travail traite également en son article 72 de la protection des enfants contre les pires formes de travail en ces termes : Constitue une infraction le fait d'employer des enfants de moins de dix-huit (18) ans à des travaux dits « pires formes de travail des enfants ». Ces pires formes de travail des enfants telles que définies dans la convention 182 de l'OIT sont reprises dans cet article.

Un Arrêté du Ministre ayant le travail dans ses attributions détermine la liste et la nature des pires formes de travail des enfants, les catégories d'entreprises interdites aux enfants et les mécanismes de prévention (Article 73).

Cette loi prévoit également en son article 168 des pénalités concernant les pires formes de travail des enfants en ces termes : « Sous réserve des dispositions du Code pénal du Rwanda, quiconque se rend coupable des infractions mentionnées à l'article 72 de la présente loi est puni d'un emprisonnement de six (6) mois à vingt (20) ans et d'une amende de cinq cent mille (500.000 frw) à cinq millions (5.000.000) de franc rwandais ou de l'une de ces peines seulement ».

Les lois pénales

La loi n° 42/1988 du 27 Octobre 1988 portant Titre Préliminaire et Livre Premier du Code Civil, la loi n° 27/2001 du 28/04/2001 relative aux droits et à la protection de l'enfant contre les violences et le code pénal est aujourd'hui en cours de révision tout en veillant entre autres à mieux protéger l'enfant.

Une nouvelle Loi portant code de procédure pénale a également vu le jour et il s'agit de la loi n° 13/2004 du 17/5/2004 qui, contrairement à la loi du 23 février 1963 qui avait le même objet, contient des dispositions procédurales spécifiques pour les enfants (articles 184, 185, 186, 188, 189, 190, 192).

La loi Organique n° 51/2008 portant code d'organisation, fonctionnement et compétence judiciaires en son article 9 prévoit que chaque Tribunal de Grande Instance comprend une chambre spécialisée pour mineurs. L'article 75 précise également que « les mineurs auxquels est imputée une infraction de quelque nature que ce soit ne sont justiciables que de la chambre spécialisée pour mineurs du Tribunal de Grande Instance » tandis que l'article 76 stipule que « la chambre spécialisée pour mineurs, en plus de la peine retenue, décidera selon les cas, des mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation qui semblent appropriées ».

La loi n° 38/2006 du 25/09/2006 portant organisation et fonctionnement du Service National des Prisons prévoit des mesures de protection spéciales pour les enfants emprisonnés et il s'agit de : L'article 24 paragraphe 2 : Les personnes incarcérées âgées de 14 à 18 ans sont particulièrement encadrées par un personnel compétent.

L'article 25 paragraphe 2 : Une femme enceinte ou allaitante incarcérée bénéficie d'un traitement approprié. Le nourrisson bénéficie d'un régime alimentaire approprié aux enfants en bas âge et est remis à sa famille à l'âge de trois ans. Si le nourrisson n'a pas de famille devant l'accueillir, l'Etat lui cherche un lieu d'accueil.

L'article 51 : Des centres spéciaux de rééducation des mineurs qui ont commis des crimes sont créés par Arrêté Présidentiel. L'organisation et le fonctionnement de ces centres sont déterminés par Arrêté du Ministre².

² Il s'agit du Ministre ayant les prisons dans ses attributions et c'est le Ministre de l'Intérieur.

L'arrêté Présidentiel n° 72/01 du 08/07/2002 portant Statut Général des militaires pris en application de la loi n° 19/2002 du 17/05/2002 instituant les Forces Rwandaises de Défense fixe à 18 ans l'âge minimum pour être admis au sein des Forces Rwandaises de Défense (article 5),

L'Arrêté Présidentiel n° 155/01 du 31/12/2002 portant Statut régissant la Police Nationale précise également en son article 5 que pour être admis au sein de la Police Nationale, il faut être âgé de dix-huit (18) ans au moins.

La loi n° 59/2008 du 10/09/2008 régit la prévention et la répression de toute forme de violence basée sur le genre.

1.2. Définition des concepts liés au travail des enfants

Selon la résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants, adoptée lors de la 18ème Conférence internationale des statisticiens du travail (décembre 2008), le concept le plus étendu utilisé dans la mesure du travail des enfants est le cadre des activités productives, c'est-à-dire toute activité relevant du domaine de la production générale du système de comptabilité nationale (SCN). Il comprend les enfants occupés économiquement et ceux dans les autres activités productives. Dans le contexte du Rwanda, le travail des enfants est mesuré en termes de leur engagement dans des activités productives du domaine de la production du SCN. Autrement dit, les autres activités productives exercées par les enfants ne sont pas prises en compte dans la mesure du travail des enfants mais seront analysées séparément. Ces autres activités productives concernent les tâches ménagères, c'est-à-dire la production de services domestiques et personnels par un membre du ménage, destinés à la consommation au sein de ce ménage.

1.2.1 Enfant

Un enfant désigne toute personne âgée de moins de 18 ans selon la Convention des Nations Unies sur le Droit des Enfants de 1989.

Etant donné qu'il est communément admis qu'un enfant de moins de 5 ans est très jeune pour travailler ou pour commencer l'école, l'analyse des données collectées portera sur les enfants âgés de 5 à 17 ans comme recommandé par la résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants.

1.2.2 Enfants occupés

Les enfants occupés économiquement (salariés, indépendants et travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale) sont ceux qui s'engagent dans toute activité dans le domaine de la production du SCN, ne serait ce qu'une heure au cours de la période de référence. Autrement dit, il s'agit de ceux qui ont un emploi.

Est considéré comme emploi du moment, toute activité effectuée pendant au moins une heure contre un revenu en espèces ou en nature pendant les 7 derniers jours. Cependant, sont classées dans cette catégorie, les personnes ayant un emploi, mais qui n'ont pas travaillé au cours de la période considérée pour cause de vacances ou congé professionnel, de congé de maladie ou d'accouchement, ou même de cessation temporaire de travail pour grève, saison morte, arrêt technique, etc. Par ailleurs, les aides familiaux, les apprentis et les stagiaires non rémunérés sont également considérés comme des enfants économiquement occupés.

Il est important de préciser que le concept d'« enfants travailleurs » basé sur l'activité économique exclut les enfants cherchant du travail ou ceux qui sont au "chômage". Raison pour laquelle, il est plus judicieux de parler d'« enfants occupés économiquement » au lieu d'"enfants économiquement actifs".

1.2.3 Travail des enfants

L'expression travail des enfants à abolir ou simplement travail des enfants³ s'entend de l'exercice par un enfant de travaux interdits, et plus généralement, de types de travail qu'il convient d'éliminer car jugés non souhaitables tant socialement que moralement selon la législation nationale, les conventions de l'OIT (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, et (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, ainsi que les recommandations (n° 146 et 190), qui les complètent.

Dans le contexte du Rwanda, le travail des enfants est une notion plus étroite que celle d'« enfants occupés économiquement » puisqu'elle exclut les enfants âgés de 14 à 15 ans qui ne sont employés que quelques heures par semaine à des travaux légers et ceux âgés de 16 à 17 ans qui accomplissent un travail non répertorié comme « dangereux ».

Pour des objectifs de mesure statistique, le travail des enfants concerne toute personne âgée de 5 à 17 ans qui au cours d'une période de temps donnée a exercé une ou plusieurs des activités suivantes :

- a) pires formes de travail des enfants, telles que décrites ci-dessous ;
- b) activité économique avant l'âge minimum d'admission à l'emploi, à savoir 16 ans au Rwanda, y exclus les enfants exerçant des travaux légers.

Il est mesuré en termes de l'engagement des enfants dans les activités productives dans le cadre du domaine de la production du SCN⁴. Une présentation schématique de la procédure d'identification statistique du travail des enfants est fournie en annexe 3.

Par contre, certaines formes de travail n'entrent pas dans la catégorie de travail des enfants. Il s'agit des tâches ménagères ou familiales, exercées dans les entreprises familiales ou les activités exercées en dehors des heures scolaires et pendant les vacances en vue de gagner de l'argent de poche. Ce type de travail contribue au développement des enfants et au bien-être de leur famille; il leur permet d'acquérir des compétences, des habitudes et de l'expérience qui renforceront leur rentabilité et leur productivité une fois adultes.

1.2.4 Pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux

Les pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux sont souvent illicites et même inacceptables pour les adultes. Elles sont absolument interdites aux enfants de moins de 18 ans car elles sont inacceptables quelles que soient les normes considérées. La présente enquête ne permet pas de saisir ces pires formes de travail des enfants en ce sens qu'elles s'appréhendent par des opérations spécifiques.

En fait, les concepts et définitions statistiques de ces formes de travail des enfants ne sont pas suffisamment développés et les méthodes statistiques de mesure sont encore au stade d'expérimentation.

1.2.5 Travaux dangereux

La définition des travaux dangereux se réfère à la Convention n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail. Ce sont les activités qui par leur nature ou les conditions dans lesquelles elles s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

Les travaux dangereux effectués par des enfants sont définis en termes de leur engagement dans des activités de nature dangereuse (secteurs d'activité et profession qualifiés de dangereux) ou dans des activités les exposant à des conditions dangereuses. Par exemple, travailler la nuit ou effectuer pendant de longues heures des activités qui en elles-mêmes peuvent ne pas être dangereuses pour les enfants.

En tenant compte du contexte national, de la branche d'activité concernée, de l'intensité du travail, des tâches et des conditions spécifiques de travail, chaque pays doit établir la liste des travaux dangereux. Dans le contexte du Rwanda, un arrêté du Ministre ayant le travail dans ses attributions détermine la liste et la nature des pires formes de travail des enfants, y compris les travaux dangereux.

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

2.1. Portée et couverture de l'enquête

L'enquête nationale sur le travail des enfants vise les enfants de 5 à 17 ans vivant dans les ménages ordinaires établis sur tout le territoire national. Les enfants de la rue, et ceux vivant dans les institutions comme les prisons, hôpitaux, les enfants vivant dans les orphelinats et autres enfants qui ne vivent pas dans des ménages ordinaires, n'ont pas été concernés par l'enquête.

Dans le cadre de la sensibilisation, un certain nombre d'actions ont été réalisées dans le but de préparer la population à cette activité. Au mois de mai 2008, une campagne de sensibilisation a été effectuée sur le terrain. En fait, les autorités administratives au niveau décentralisé ont été informées afin qu'elles répercutent l'information auprès de leur population. Des messages publicitaires ont été diffusés dans les différents médias pour informer la population.

2.2. Questionnaire

Le questionnaire est constitué de trois parties principales. La première partie concerne tous les membres du ménage et permet de collecter les informations générales sur leurs caractéristiques sociodémographiques, sur leurs activités économiques et non économiques et sur la perception des parents ou tuteurs des enfants à propos du travail des enfants. Alors que la deuxième partie traite des caractéristiques des ménages et permet de recueillir des informations sur l'habitat et le logement, la troisième ne s'intéresse qu'aux enfants uniquement et renseigne sur leur éducation et leur situation par rapport au travail. Elle fournit aussi des informations sur la santé et le bien être des enfants travailleurs, ainsi que sur leur sécurité sur le lieu du travail. Le questionnaire complet est en annexe du présent rapport.

2.3. Plan d'échantillonnage et mise en œuvre

L'échantillon de l'enquête nationale sur le travail des enfants est un échantillon stratifié à deux degrés. L'unité primaire de sondage est la grappe qui est constituée d'une zone de dénombrement (ZD) telle que définie en 2002 lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Rwanda (RGPH-2002).

Au premier degré, les ZD du RGPH-2002 ont donc servi d'échantillon maître pour le tirage d'un échantillon de 300 ZD ou grappes en raison de 10 grappes par district. Le tirage a été réalisé avec une probabilité proportionnelle à la taille de chaque grappe. La mesure de la taille a été basée sur le nombre de ménages dans chaque grappe ayant les enfants de 5 à 17 ans révolus selon le recensement de 2002. Pour trouver ces ménages, on a considéré les ménages qui avaient les enfants de moins de 13 ans en 2002. Le tableau 2.1 ci-après montre l'allocation des ZD (grappes) qui ont été sélectionnées au premier degré ainsi que la distribution de la taille de l'échantillon de l'ENTER-2008 dans les Provinces et la Ville de Kigali.

Pour le second degré où l'unité de sondage est le ménage, une mise à jour de la liste des ménages dans chaque ZD sélectionnée au premier degré a d'abord été réalisée. Par la suite un nombre constant de ménages a été sélectionné parmi les ménages ayant des enfants âgés de 5 à 17 ans révolus trouvés au cours du dénombrement des ménages dans chaque ZD.

Tableau 2. 1: Nombre de ZD et de ménages sélectionnés par province

Province	Nombre de ZD	Nombre de ZD tirés au 1 ^{er} degré	Nombre de ménages ayant des enfants 5-17 ans dans les ZD tirés	Nombre de ménages ayant des enfants de 5-17 ans tirés
Ville de Kigali	714	30	4303	900
Est	1566	70	11204	1120
Ouest	1974	70	11908	1190
Sud	1979	80	12615	1200
Nord	1495	50	8257	1100
Total	7728	300	48287	5510

2.4 Enquête pilote

Avant la réalisation de l'enquête nationale, une enquête pilote a été réalisée du 15 au 18 octobre 2007, dans le District de Karongi, Province de l'Ouest.

Cette enquête pilote avait pour objectif de :

1. Tester la cohérence des questionnaires adulte et enfant ;
2. Tester la compréhension des questionnaires par les enquêteurs et les enquêtés ;
3. Evaluer le temps nécessaire au remplissage de chaque type de questionnaire ;
4. Vérifier l'opérationnalité des instructions consignées dans le manuel des enquêteurs ;
5. Tester le dispositif général mis en place pour la collecte des données sur le terrain et leur saisie dans les ordinateurs.

Après une formation d'une durée de six jours qui a consisté à une initiation aux techniques d'entretien, une équipe technique composée de quinze personnes venant des différentes institutions partenaires a été déployée sur le terrain.

Le prétest a permis de faire le point de l'opérationnalité sur le terrain du dispositif prévu pour l'enquête principale, de reformuler éventuellement certaines questions afin de les rendre plus explicites.

Le nombre et la taille des équipes à constituer pour la collecte des données de l'enquête principale ont été réajustés sur la base de la taille de l'échantillon mais aussi en tenant compte du temps nécessaire pour le remplissage des questionnaires évalués lors de l'enquête pilote.

Plusieurs renseignements ont été tirés de cette opération :

- Des questions mal formulées ou inappropriées pour certaines situations ;
- Une formation insuffisante des agents enquêteurs révélée par la difficulté de traduire certaines questions en langue nationale et de renseigner certaines questions ;
- Des réticences par rapport aux questions relatives aux revenus et aux dépenses et des difficultés d'évaluation des revenus ;
- Des difficultés d'évaluation du temps de travail dans la mesure où dans le milieu rural l'organisation sociale repose sur le découpage de la journée en matin, midi, soir et

nuit ou sur les différentes positions du soleil au cours de la journée et non sur la notion de découpage horaire ;

- Une sous-estimation du temps réservé au traitement des données (saisie notamment).

Du 16 au 20 décembre 2007, une réunion technique composée par la même équipe ayant participé à l'enquête pilote a été organisée pour harmoniser le questionnaire et finaliser les différents outils de l'enquête.

2.5 Formation des enquêteurs et des superviseurs, et travail sur le terrain

Au total, 90 personnes dont 46 de sexe féminin et 44 de sexe masculin ont été recrutées pour participer à la collecte des données de l'enquête nationale sur le travail des enfants au Rwanda.

Les critères de sélection suivants ont été observés pendant le recrutement, à savoir le niveau d'éducation (au moins avoir un diplôme des humanités générales), la connaissance du Kinyarwanda (la langue nationale) et l'expérience dans la collecte des données des enquêtes nationales similaires. Le recrutement a été immédiatement suivi de la formation qui s'est déroulée du 21 au 25 janvier 2008.

Au total 75 enquêteurs, 15 chefs d'équipes, un contrôleur, un coordinateur et 4 superviseurs ont participé à cette formation. L'objectif de cette formation était de former le personnel de terrain sur le questionnaire et la méthodologie à utiliser une fois sur terrain. Avant l'opération de collecte des données sur le terrain qui a eu lieu du 6 au 27 juin 2008, les enquêteurs ont bénéficié d'une courte formation de rappel de deux jours.

L'organisation pratique du travail de terrain relevait d'une stratégie propre à chaque équipe en fonction des réalités du terrain. Mais pour l'essentiel, il s'agissait d'abord de prendre contact avec les autorités locales à qui les chefs d'équipes et les superviseurs devaient présenter les objectifs de l'enquête et leur demander la coopération et la sensibilisation de la population. Il était également question de la reconnaissance des ZD et la localisation des ménages sélectionnés pour les interviews.

2.6 Traitement des données

La codification des questionnaires de l'ENTER-2008 a été réalisée du 23 au 29 juillet 2008. Auparavant, un contrôle du remplissage des questionnaires a été effectué depuis la récupération des premiers questionnaires et s'est poursuivi pendant la codification lorsque tous les questionnaires sont rentrés du terrain.

La saisie des données a été faite par le logiciel CsPro, un programme informatique développé conjointement par le bureau du recensement des Etats-Unis, le programme MEASURE DHS de Macro International et Serpro S.A. Environ 10 % des questionnaires ont fait l'objet d'une double saisie. La saisie et la vérification de la cohérence interne des réponses se sont achevées le 08 septembre 2008.

2.7. Taux de réponse et pondération

Au départ l'échantillon de l'ENTER-2008 était constitué de 5.510 ménages. Suite aux quelques cas de non réponses le nombre de ménages pour lesquels les informations ont été collectées a été inférieur à celui qui avait été prévu dans l'échantillon. Les cas de non- réponses ont été dus à plusieurs raisons notamment le manque de la localisation du ménage, le déménagement du ménage, l'absence des membres du ménage pour l'interview, etc. Au total, 5085 ménages ont été visités et interviewés au cours de l'ENTER-2008, ce qui représente un taux de réponse de 92,3%.

La pondération du ménage est donnée par l'inverse de la probabilité de la sélection de ce ménage (Produit des probabilités obtenu dans chaque étape d'échantillonnage). Etant donné que tous les résultats de l'enquête ont été saisis dans l'ordinateur, il a été très facile d'attacher la pondération au ménage correspondant.

2.8. Enseignements tirés et améliorations futures

Lors de la réforme administrative de 2006 qu'a connu le Rwanda, les limites géographiques des entités administratives ont été modifiées. Cette réforme a bouleversé la localisation et le système de codification des ZD qui avaient été définies par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002. Etant donné que la base de sondage de l'ENTER-2008 a été constituée à partir de ce recensement, l'établissement de relation entre les anciens codes et les nouveaux codes a été réalisé avec beaucoup de difficultés et a nécessité plus de temps que prévu. De même, l'identification des zones urbaines et rurales avec la nouvelle codification n'a pas été possible dans la base de données.

Dans le cas de réformes administratives, les problèmes liés à la codification et à la localisation des ZD dans les nouvelles structures administratives doivent être traités avec une attention particulière.

Par ailleurs, au Rwanda, la majorité des enfants de moins de 7 ans ne fréquente pas l'école puisque l'âge légal d'admission en première année du cycle primaire est de 7 ans. Par conséquent, la plupart de ces enfants sont timides car ils ne sont pas habitués à communiquer avec les personnes qu'ils ne connaissent pas. Au cours de l'ENTER-2008, les enfants de cette tranche d'âge ont répondu difficilement aux questions qui leur ont été posées.

L'ENTER-2008 a visé les ménages qui avaient des enfants de 5-17 ans révolus en 2008 puisque le travail des enfants ne concerne que les enfants de cette tranche d'âge uniquement. Le fait de ne pas considérer les autres ménages dans cette étude n'a pas permis d'estimer d'autres paramètres de population, tels que par exemple l'effectif total de la population rwandaise en 2008 ou la taille moyenne d'un ménage rwandais pour la même année.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DES MENAGES ENQUETES

Ce chapitre présente les résultats concernant les principales caractéristiques de la population des ménages enquêtés. Il comprend deux parties.

Une première partie qui porte sur la composition de la population des ménages enquêtés et consacrée aux caractéristiques démographiques des enfants de moins de 18 ans.

Une seconde partie qui examine les résultats de l'enquête ménage, notamment les caractéristiques socio-économiques. Ces caractéristiques comportent plusieurs dimensions dont la taille du ménage, le niveau de bien être du ménage et les caractéristiques du chef de ménage.

3.1. Composition de la population des ménages enquêtés

Selon les résultats de l'ENTER-2008, la population totale des ménages enquêtés est estimée à environ 6 861 416 habitants¹. Le tableau 3.1 ci-après montre que la population rwandaise est très jeune. En effet, les personnes âgées de moins de 10 ans représentent le tiers de la population enquêtée (32,2%) et celles qui ont moins de 16 ans près de la moitié (48,5%).

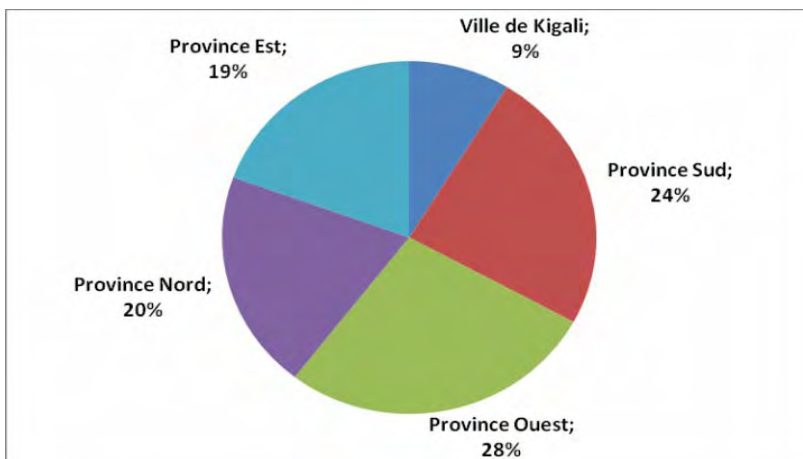
La répartition de la population selon le sexe montre une prédominance du sexe masculin entre 5 et 14 ans, mais au-delà de 15 ans l'effectif des hommes est inférieur à celui des femmes.

Tableau 3. 1. Répartition de la population enquêtée par sexe et groupe d'âge

Sexe		Groupe d'âge					Total
		0-4 ans	5-9 ans	10-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	
Homme	Effectif	492173	618325	559742	265077	1321071	3256388
	%	15,1	19,0	17,2	8,1	40,6	100,0
Femme	Effectif	498777	601346	557743	273752	1673409	3605027
	%	13,8	16,7	15,5	7,6	46,4	100,0
Total	Effectif	990950	1219671	1117485	538829	2994480	6861415
	%	14,4	17,8	16,3	7,9	43,6	100,0

Le graphique 1 ci-après montre que la population enquêtée habite principalement dans les provinces. La population de la ville de Kigali est estimée à 600911 habitants, soit environ 9% de la population totale. Les provinces de l'Ouest et du Sud abritent plus de la moitié de la population.

Graphique 1: Répartition de la population par province de résidence



Selon l'enquête, la population des enfants de moins de 18 ans représente 3 866 936, soit 56,4 % de la population totale (tableau 3.2). Parmi eux, 25,6 % sont âgés de moins de 5 ans, ce qui traduit une forte fécondité de la population rwandaise.

Les enfants âgés de 5 à 17 ans sont estimés à 2 875 986 avec une répartition assez équilibrée entre les garçons et les filles. Parmi eux, les adolescents de 13 à 17 ans représentent 33 % de ce groupe d'âge. Quant aux plus jeunes, âgés de 5 à 7 ans, ils représentent le quart de la population des enfants de 5 à 17 ans.

Tableau 3. 2: Répartition de la population enquêtée de moins de 18 ans par sexe et âge

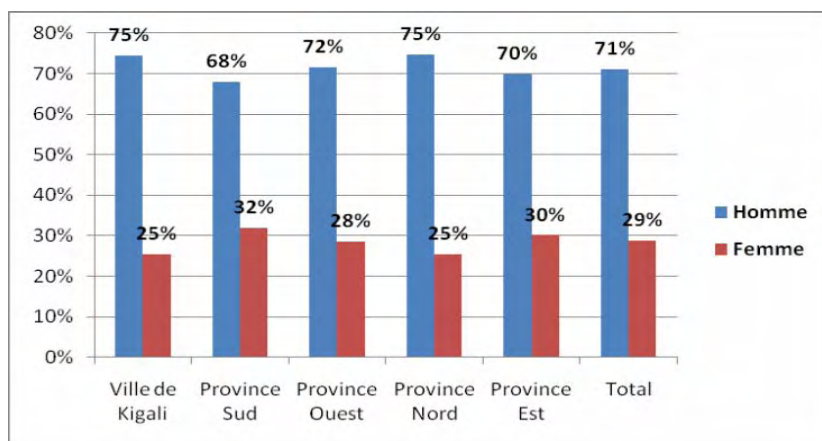
Age	Sexe						Total		
	Garçons			Filles					
	Effectif	%	% cumulé	Effectif	%	% cumulé	Effectif	%	% cumulé
0	60 872	3,1	3,1	63 915	3,3	3,3	124 787	3,2	3,2
1	82 629	4,3	7,4	87 056	4,5	7,8	169 685	4,4	7,6
2	105 297	5,4	12,8	103 483	5,4	13,2	208 780	5,4	13,0
3	113 809	5,9	18,7	111 150	5,8	19,0	224 960	5,8	18,8
4	129 566	6,7	25,4	133 173	6,9	25,9	262 738	6,8	25,6
5	118 636	6,1	31,5	106 980	5,5	31,4	225 616	5,8	31,4
6	129 349	6,7	38,2	134 681	7,0	38,3	264 030	6,8	38,2
7	121 380	6,3	44,5	109 483	5,7	44,1	230 862	6,0	44,2
8	140 214	7,2	51,7	139 999	7,2	51,3	280 213	7,2	51,4
9	108 746	5,6	57,3	110 204	5,7	57,0	218 950	5,7	57,1
10	110 042	5,7	63,0	108 604	5,6	62,6	218 645	5,7	62,8
11	105 780	5,5	68,5	107 359	5,6	68,2	213 139	5,5	68,3
12	130 717	6,8	75,3	138 639	7,2	75,4	269 356	7,0	75,3
13	101 306	5,2	80,5	102 822	5,3	80,6	204 128	5,3	80,6
14	111 898	5,8	86,3	100 320	5,2	85,8	212 217	5,5	86,1
15	87 748	4,5	90,8	92 121	4,8	90,6	179 869	4,7	90,8
16	103 661	5,4	96,2	105 321	5,4	96,0	208 982	5,4	96,1
17	73 668	3,8	100,0	76 310	4,0	100,0	149 979	3,9	100,0
Total	1935 318	100,0		1 931 618	100,0		3 866 936	100,0	

3.2. Caractéristiques socio- économiques des ménages enquêtés

Le sexe des chefs de ménage

Selon les résultats de l'enquête, les chefs de ménage sont en majorité des hommes (71 %). Le graphique 2 montre que la province du sud a la plus forte proportion de ménages dirigés par des femmes, avec 32 % alors que dans la province du Nord et la ville de Kigali, cette proportion est de 25 %.

Graphique 2: Répartition des ménages enquêtés selon le sexe du chef de ménage



Taille des ménages

Les résultats de l'enquête montrent qu'un ménage sur trois (33%) est composé de 6 à 7 personnes et plus de 70% des ménages ont entre 4 et 7 personnes. La taille moyenne des ménages est de 5,5 personnes. Cette taille moyenne est un peu plus élevée dans la ville de Kigali que dans les autres provinces. Les ménages de petite taille (moins de 4 personnes) ne représentent que 13,9%.

Tableau 3. 3: Répartition des ménages (en %) par province selon la taille du ménage

Province	Taille du ménage						Total	Taille moyenne
	1	2-3	4-5	6-7	8-9	10 et +		
Ville de Kigali	0,0	11,9	35,6	32,1	14,9	5,5	100	5,9
Province Sud	0,0	16,3	39,1	32,7	10,1	1,8	100	5,3
Province Ouest	0,1	12,5	37,4	34,6	12,5	2,9	100	5,6
Province Nord	0,0	12,4	39,3	31,7	13,9	2,7	100	5,6
Province Est	0,0	14,9	40,0	32,8	11,2	1,1	100	5,3
Ensemble	0,0	13,9	38,6	33,0	12,1	2,4	100	5,5

Situation matrimoniale et niveau d'instruction des chefs de ménages

La majorité des chefs de ménages sont mariés (57,2%), alors que 23,7% vivent en union libre, 4,4% sont veufs, 12,1% sont séparés ou divorcés, et 2,5% célibataires (tableau1 en annexe).

De manière générale, le niveau d'instruction des chefs de ménage est faible, plus de 85% ont un niveau d'instruction primaire. Les résultats selon les provinces font apparaître un écart important entre la ville de Kigali et les autres provinces. En effet, la proportion de chefs de ménage ayant un niveau d'instruction primaire est plus faible dans la ville de Kigali (57,5%) alors qu'il est d'environ 90% dans les autres provinces (Tableau 2 en annexe).

Secteur d'activités des chefs de ménages

S'agissant de l'occupation des chefs de ménage, la plupart d'entre eux (90%) ont des activités économiques. Le tableau 3.4 montre leur répartition selon la branche d'activité. Il ressort que 80,3% des chefs de ménage ayant une activité travaillent dans le domaine de l'agriculture.

Le secteur des services dominé principalement par le commerce et le transport occupe 13,3% des chefs de ménages. Le secteur industriel national, encore peu développé, n'emploie que 6,5% des chefs de ménage. La ville de Kigali se distingue des autres provinces par le fait que les services constituent la principale activité des chefs de ménage : l'agriculture ne venant qu'en deuxième position.

Notons que parmi les femmes chefs de ménage, 91,2% travaillent dans les activités agricoles contre 76,1% chez les hommes (tableau 3 en annexe). Presque dans leur totalité (98,9%), ces agriculteurs chefs de ménage ne cultivent que des produits vivriers (Tableau 4 en annexe).

Tableau 3. 4: Répartition des ménages suivant les branches d'activité des chefs de ménage

Province		Branches d'activité			Total
		Agriculture	Industrie	Services	
Ville de Kigali	Effectif	25592	14340	47401	87333
	%	29,3	16,4	54,3	100,0
Province Sud	Effectif	255964	8631	17740	282335
	%	90,7	3,1	6,3	100,0
Province Ouest	Effectif	235457	23553	39593	298603
	%	78,9	7,9	13,3	100,0
Province Nord	Effectif	191595	14397	24412	230404
	%	83,2	6,2	10,6	100,0
Province Est	Effectif	197467	11952	20445	229864
	%	85,9	5,2	8,9	100,0
Total	Effectif	906075	72873	149591	1128539
	%	80,3	6,5	13,3	100,0

Indice de richesse du ménage

Afin d'apprécier le niveau de richesse des ménages, un indice composite de richesse basé sur l'approche de possession de biens par le ménage et certaines caractéristiques du logement du ménage a été appliqué sur les données issues de l'enquête.

En effet, l'enquête ménage s'est intéressée à certaines caractéristiques du logement telles que le type d'habitat, le nombre de pièces, la superficie de l'habitat, le type de cuisine, de toilette et de salle de bain, la principale source d'eau, d'énergie, etc. L'enquête a également recueilli des informations sur la possession de bétail (vache, chèvre, porc, mouton, volaille, etc...) et la possession d'un certain nombre d'équipements parmi lesquels la radio, la télévision, le réfrigérateur, la bicyclette, la motocyclette, la voiture, etc. Ces caractéristiques ont permis d'évaluer les niveaux de richesse ou de bien-être économique des ménages. Cette méthode de l'indice de richesse présente un grand intérêt car les informations sur le revenu collectées par le

biais des enquêtes auprès des ménages manquent souvent de fiabilité pour diverses raisons. Les données sur les dépenses pourraient constituer une approximation acceptable de la situation socio-économique des ménages, mais dans ce cas, les informations sur les prix et la part de l'autoconsommation dans la production des ménages seraient nécessaires pour compléter l'information.

La méthode utilisée est l'analyse en composante principale qui a permis de récapituler ces informations en un facteur unique (voir résultat en annexe 2). Cette analyse a permis de faire une classification des ménages selon leur niveau de richesse, c'est-à-dire des plus pauvres aux plus riches.

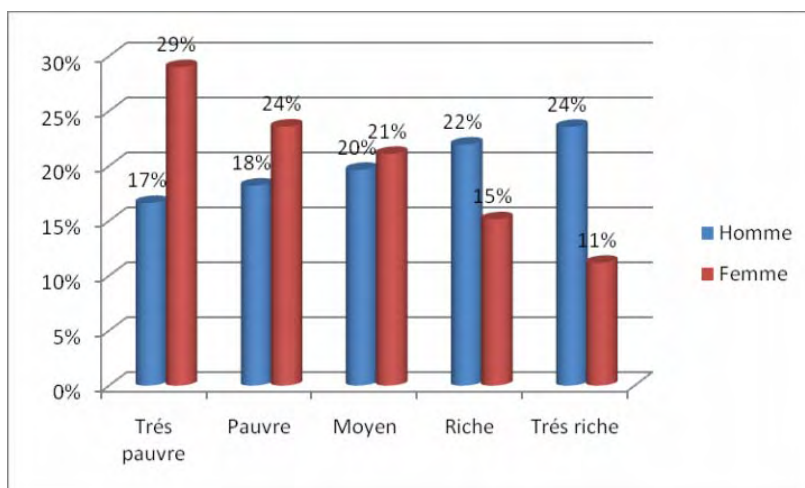
Le tableau 3.5 présente la répartition des ménages par province selon le quintile de bien être économique dans lequel ils sont placés. La proportion des ménages appartenant aux deux quintiles les plus pauvres est plus importante dans les provinces du Nord et du Sud où elle est respectivement de 47,8% et 43,9%.

Tableau 3. 5: Répartition des ménages par province selon le quintile de bien être

Province		Quintile du bien-être					Total
		Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	
Ville de Kigali	Effectif	20437	20463	20498	20370	20490	102258
	%	20,0	20,0	20,1	19,9	20,0	100,0
Sud	Effectif	71187	61950	63944	57039	49299	303419
	%	23,5	20,4	21,1	18,8	16,2	100,0
Ouest	Effectif	56461	66805	69358	64563	74532	331719
	%	17,0	20,1	20,9	19,5	22,5	100,0
Nord	Effectif	53130	54099	45912	43999	26925	224065
	%	23,7	24,1	20,5	19,6	12,0	100,0
Est	Effectif	42054	34713	41997	54931	69668	243363
	%	17,3	14,3	17,3	22,6	28,6	100,0
Total	Effectif	243269	238030	241709	240902	240914	1204824
	%	20,2	19,8	20,1	20,0	20,0	100,0

Comme l'illustre le graphique 3, la pauvreté touche davantage les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes. En effet, plus de la moitié des ménages dirigés par les femmes appartient aux deux quintiles les plus pauvres contre un ménage sur trois dirigés par des hommes.

Graphique 3: Répartition des ménages dans les quintiles de richesse selon le sexe du chef de ménage



C'est parmi les ménages dirigés par des agriculteurs que le taux de pauvreté est le plus élevé : la proportion de ces ménages qui appartiennent aux deux quintiles les plus pauvres étant de 43,4% (tableau 5 en annexe). Cela peut se justifier par le type d'agriculture pratiqué au Rwanda : celui-ci est d'abord une agriculture de subsistance qui ne vise pas la procuration de revenus substantiels.

Concernant les ménages dont le chef travaille dans le secteur de l'industrie, le tiers (34%) est pauvre au sens de l'indice de richesse. Les ménages dont le chef exerce dans le secteur des services apparaissent comme les plus nantis : près de la moitié d'entre eux (44,5%) se classant dans le quintile des « très riche » et environ un quart (23,5%) appartient au quintile « riches »

CHAPITRE 4 : ACTIVITES EXERCEES PAR LES ENFANTS

Ce chapitre présente les activités exercées par les enfants en mettant l'accent sur l'ampleur et les caractéristiques de l'activité économique des enfants. Les activités non économiques communément appelées tâches ménagères seront aussi abordées car elles peuvent être également nuisibles pour l'enfant.

4.1. Activités économiques des enfants

Le tableau 4.1 ci-après illustre les différentes activités exercées par les enfants durant la semaine de référence. Il ressort de ces résultats que la population d'enfants âgés de 5 à 17 ans effectuant des activités économiques est estimée à 324 659, soit 11,2% de l'ensemble des enfants de cette classe d'âge. Presque la moitié d'entre eux (5,3% des enfants de 5 à 17 ans) travaille à plein temps. Les garçons sont un peu plus concernés par les activités économiques que les filles : 11,8% contre 10,7%.

L'on note que la proportion d'enfants effectuant des activités économiques augmente avec l'âge aussi bien chez les garçons que chez les filles. Dans l'ensemble elle passe de 2,3% chez les enfants de 5 à 9 ans à 38,1% chez ceux âgés de 16 à 17 ans.

Cependant, les études restent la principale occupation des enfants. Les enfants qui ont pour seule activité les études représentent environ 74% et la proportion de l'ensemble des enfants scolarisés est proche de 80%. Cette proportion est plus importante chez les enfants de 10 à 15 ans (91,4%) qui font partie du groupe d'enfants pour lesquels la scolarité est obligatoire.

Les résultats du tableau 4.2 sur la répartition géographique des enfants occupés révèlent que la province de l'Est est la plus concernée par le recours à la main d'œuvre infantile ; 15% des enfants de 5 à 17 ans y sont économiquement occupés. La province de l'Ouest vient en seconde position avec 12,3%, puis la province du Sud avec 10,7%. La ville de Kigali est la moins concernée par les activités économiques des enfants avec une proportion de 6,7%. Cependant, c'est seulement dans cette ville que l'activité économique des filles est plus importante que celle des garçons.

Si l'on se réfère aux 12 derniers mois précédant l'enquête (tableau 6 en annexe), la proportion d'enfants de 5 à 17 ans économiquement occupés atteint 13,9%; ce qui correspond à 398 842 enfants qui effectuent habituellement des activités économiques.

Par rapport à ce référentiel, la province de l'Est avec 17,4% occupe toujours la première place en termes d'incidence des enfants économiquement occupés. En outre, parmi les enfants âgés de 16 à 17 ans, environ 4 enfants sur 10 sont concernés habituellement par les activités économiques.

Tableau 4. 1: Répartition des enfants de 5 à 17 selon les activités exercées³

Sexe		Groupe d'âge						Total	
		5-9 ans		10-15 ans		16-17 ans			
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Garçon	Travail uniquement	1 850	0,3	24 554	3,8	50 777	28,6	77 182	5,3
	Etudes uniquement	428 096	69,2	523 228	80,8	91 594	51,7	1 042 917	72,3
	Travail et études	14 705	2,4	62 658	9,7	16 343	9,2	93 705	6,5
	Inoccupé	173 674	28,1	37 051	5,7	18 615	10,5	229 339	15,9
	Total travail	16 555	2,7	87 212	13,5	67 120	37,9	170 887	11,8
	Total étude	442 801	71,6	585 886	90,5	107 937	60,9	1 136 622	78,8
Fille	Travail uniquement	1 781	0,3	22 065	3,4	52 649	29,0	76 495	5,3
	Etudes uniquement	443 235	73,7	549 627	84,6	90 011	49,6	1 082 873	75,6
	Travail et études	9 997	1,7	50 398	7,8	16 882	9,3	77 277	5,4
	inoccupé	146 332	24,3	27 774	4,3	22 090	12,2	196 196	13,7
	Total travail	11 778	2,0	72 463	11,2	69 531	38,3	153 772	10,7
	Total étude	453 232	75,0	600 025	92,3	106 893	58,9	1 160 150	81,0
Total	Travail uniquement	3 631	0,3	46 619	3,6	103 427	28,8	153 677	5,3
	Etudes uniquement	871 331	71,4	1 072 855	82,7	181 605	50,6	2 125 790	73,9
	Travail et études	24 702	2,0	113 056	8,7	33 225	9,3	170 982	5,9
	inoccupé	320 006	26,2	64 824	5,0	40 705	11,3	425 535	14,8
	Total travail	28 333	2,3	159 675	12,3	136 652	38,1	324 659	11,2
	Total étude	896 033	73,4	1 185 911	91,4	214 830	59,8	2 296 772	79,8

³ : les détails sur les caractéristiques de l'activité économique des enfants se trouvent au point 4.5.

Tableau 4. 2: Activités des enfants âgés de 5 à 17 ans par sexe et province

Sexe	Activités	Province											
		Kigali ville		Province Sud		Province Ouest		Province Nord		Province Est		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Garçons	Travail uniquement	5 013	4,2	16 270	4,8	23 593	5,8	17 731	6,1	14 574	5,2	77 182	5,3
	Etudes uniquement	99 981	82,9	239 065	69,9	279 741	68,2	224 651	77,5	199 479	71,1	1 042 918	72,3
	Travail et études	1 590	1,3	19 891	5,8	31 391	7,7	9 774	3,4	31 060	11,1	93 705	6,5
	Total travail	6 603	5,5	36 161	10,6	54 984	13,5	27 505	9,5	45 634	16,3	170 887	11,8
	Total études	101 571	84,2	258 956	75,7	311 132	75,9	234 425	80,9	230 539	82,2	1 136 623	78,8
	inoccupé	14 073	11,7	66 807	19,5	75 307	18,4	37 646	13,0	35 506	12,7	229 339	15,9
Filles	Travail uniquement	7 782	6,8	15 141	4,3	24 123	5,9	14 928	5,2	14 521	5,3	76 495	5,3
	Etudes uniquement	87 986	77,4	257 400	73,8	296 944	73,2	231 224	79,9	209 319	75,9	1 082 873	75,6
	Travail et études	1 427	1,3	22 577	6,5	21 570	5,3	8 603	3,0	23 100	8,4	77 278	5,4
	Total travail	9 209	8,1	37 718	10,8	45 693	11,3	23 531	8,1	37 621	13,7	153 773	10,7
	Total études	89 413	78,7	279 977	80,3	318 514	78,5	239 827	82,9	232 419	84,3	1 160 151	81,0
	inoccupé	16 434	14,5	53 540	15,4	62 969	15,5	34 523	11,9	28 730	10,4	196 196	13,7
Total	Travail uniquement	12 795	5,5	31 411	4,5	47 716	5,9	32 659	5,6	29 095	5,2	153 677	5,3
	Etudes uniquement	187 967	80,2	496 465	71,9	576 685	70,7	455 875	78,7	408 798	73,5	2 125 791	73,9
	Travail et études	3 017	1,3	42 468	6,1	52 961	6,5	18 377	3,2	54 160	9,7	170 983	5,9
	Total travail	15 812	6,7	73 879	10,7	100 677	12,4	51 036	8,8	83 255	15,0	324 660	11,2
	Total études	190 984	81,5	538 933	78,0	629 646	77,2	474 252	81,9	462 958	83,2	2 296 774	79,8
	inoccupé	30 507	13,0	120 347	17,4	138 276	17,0	72 169	12,5	64 236	11,5	425 535	14,8

4.2. Situation des enfants inoccupés

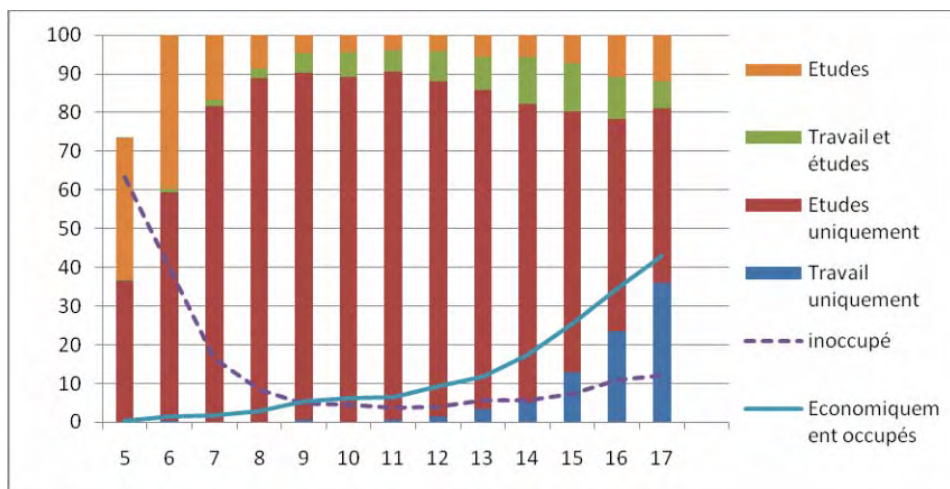
Au Rwanda, 14,8% des enfants âgés de 5 à 17 ans apparaissent inoccupés, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni économiquement occupés, ni scolarisés. Ce phénomène présente des disparités selon l'âge, le sexe et la province.

La répartition des enfants inoccupés selon l'âge (graphique 4) révèle que l'inoccupation touche en général les plus jeunes qui sont âgés de 5 à 9 ans. Dans cette catégorie, on enregistre 320 006 enfants inoccupés, soit environ 1 enfant sur 4 (26,2%) contre 11,3% chez ceux âgés de 16 à 17 ans. Cette baisse considérable de l'inactivité des enfants avec l'âge pourrait s'expliquer par une participation accrue des enfants aux activités économiques à partir de 10 ans et aux études à partir de 7 ans.

En effet, au Rwanda l'âge officiel d'entrée à l'école primaire étant de 7 ans, les enfants de 5 à 6 ans qui ne vont pas à l'école restent inoccupés. En tenant compte des provinces, on observe que celles du Nord et de l'Est sont les zones où les proportions d'enfants inoccupés sont les plus faibles respectivement 12,5% et 11,5%. Par contre, les provinces du Sud et de l'Ouest se singularisent par un taux assez élevé d'inactivité 17,4% et 17% respectivement.

Au regard du sexe de l'enfant, de façon générale, on compte plus de garçons inoccupés que de filles sauf dans la ville de Kigali où environ 15 filles contre 12 garçons sont inoccupés sur 100 enfants de même sexe.

Graphique 4: Evolution des activités des enfants selon l'âge



4.3. Scolarisation des enfants

A titre de rappel, au Rwanda, l'âge officiel d'entrée à l'école primaire est de 7 ans et l'âge de la scolarisation obligatoire est fixé entre 7 et 13 ans.

Dans l'ensemble, environ 86,2% des enfants âgés de 7 à 17 ans ont fréquenté une école au cours de l'année scolaire 2007-2008. Les filles et les garçons ont à peu près la même chance de fréquenter une école. Près de 9 enfants sur 10 en âge de fréquenter ont été effectivement à l'école (85,5% chez les garçons et 86,9% chez les filles).

La répartition par province permet de remarquer que la fréquentation scolaire dans toutes les provinces varie entre 84% et 89%. Par contre l'on note une grande différence de scolarisation selon les différentes catégories d'âge. Les enfants âgés de 7 à 9 ans et ceux âgés de 10 à 15 ans enregistrent les taux les plus élevés. Ils sont respectivement de l'ordre de 89,8% et 91,4%. Ceux âgés de 16 à 17 ans ont un taux de fréquentation scolaire bas à 59,8%.

Les raisons les plus évoquées pour expliquer la non fréquentation scolaire des enfants âgés de 16 à 17 ans ont été :

- l'incapacité et les maladies (19,8%)
- le manque de moyens financiers (18,5%)
- le manque d'intérêt pour l'école (17,5%)
- Manque de consentement de la famille (12,2%)

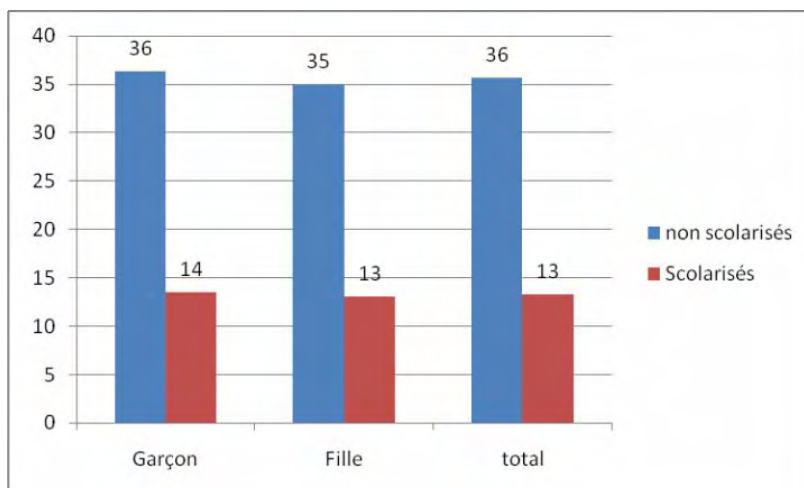
Les activités économiques des enfants ont une influence négative sur leur fréquentation scolaire. Chez les enfants économiquement occupés, seuls 52,6% sont scolarisés contre 91,3% chez ceux n'ayant pas d'activité économique. Ce constat est valable quelque soit la province considérée. Les écarts sont plus importants dans la ville de Kigali et dans la province du Nord où la proportion d'enfants non économiquement occupés scolarisés est presque trois à cinq fois plus importante que celle des enfants économiquement occupés scolarisés. Ceci montre que la scolarisation est un passage obligé de la protection des enfants contre les diverses formes d'exploitation au Rwanda.

Tableau 4. 3: Nombre et pourcentage d'enfants scolarisés âgés de 7 à 17 ans selon qu'ils soient occupés ou non occupés, par âge et province

Age	Non occupés économiquement		Occupés économiquement		Total	
	Effectif scolarisé	%	Effectif scolarisé	%	Effectif total scolarisé	% par rapport à l'ensemble des enfants de 7 à 17ans
7-9 ans	633 599	89,7	21 945	92	655 544	89,8
10-15 ans	1 072 855	94,3	113 056	70,8	1 185 911	91,4
16 -17 ans	181 605	81,7	33 225	24,3	214 829	59,8
Provinces						
Ville de Kigali	165 422	92,4	3 017	19,1	168 439	86,4
Province Sud	449 273	88,4	41 835	57,4	491 108	84,5
Province Ouest	520 261	91,2	52 651	52,7	572 912	85,4
Province Nord	396 827	93	18 148	35,9	414 975	86,9
Province Est	356 276	93,4	52 574	64,9	408 850	88,4
Total	1 888 059	91,3	168 225	52,6	2 056 284	86,2

Également, le graphique 5 prouve que les enfants non scolarisés travaillent en moyenne 36 heures chaque semaine : quasiment trois fois plus longtemps que ceux scolarisés (13 heures par semaine).

Graphique 5: Nombre d'heures de travail des enfants scolarisés et non scolarisés



4.4. Tâches ménagères (services non rémunérés aux ménages)

Les enfants au sein des ménages participent souvent à des tâches ménagères. Au cours de cette enquête, l'on a voulu savoir si les enfants âgés de 5 à 17 ans ont effectué des tâches ménagères pendant les 7 jours précédant l'enquête et le nombre d'heures consacrées à ces travaux. Il faut entendre par tâches ménagères les activités telles que faire la cuisine, balayer, faire la lessive ou la vaisselle, prendre soin des enfants, des personnes malades ou âgées ou encore les petites commissions effectuées par l'enfant.

Le tableau 4.4 montre que près de 8 enfants sur 10 (83,6%) ont effectué des tâches ménagères au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête. Les provinces du Nord et du Sud enregistrent les taux les plus élevés d'enfants impliqués dans les tâches ménagères (87,9% et 84,2% respectivement).

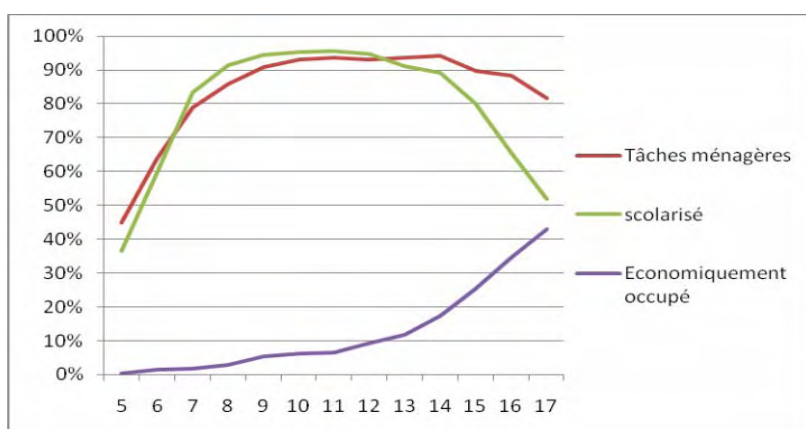
Tableau 4. 4: Pourcentage d'enfants effectuant des tâches ménagères par âge, sexe et province

Age	Sexe		Total
	Garçons	Fille	
5	44,8	45,0	44,9
6	63,5	63,9	63,7
7	75,1	83,1	78,9
8	84,5	87,0	85,7
9	90,7	90,8	90,8
10	90,6	95,7	93,1
11	92,9	94,1	93,5
12	92,6	93,7	93,2
13	92,6	94,5	93,6
14	95,1	93,2	94,2
15	89,6	89,9	89,7
16	87,7	89,1	88,4
17	83,4	79,7	81,5
Province			
Ville de Kigali	72,9	69,8	71,4
Province Sud	83,2	85,3	84,2
Province Ouest	81,8	85,2	83,5
Province Nord	86,9	89,0	87,9
Province Est	83,4	83,7	83,6
Total	82,7	84,4	83,6

En outre, le graphique 6 montre que l'implication des enfants dans les tâches ménagères prend de l'ampleur à mesure que l'enfant grandit. En effet, ce taux d'implication passe de 44,9% pour les enfants de 5 ans et croît régulièrement avec l'âge, atteignant 94,2% chez les enfants de 14 ans. Mais à partir de 15 ans, ce pourcentage amorce une baisse et avoisine les 80% chez les enfants de 17 ans.

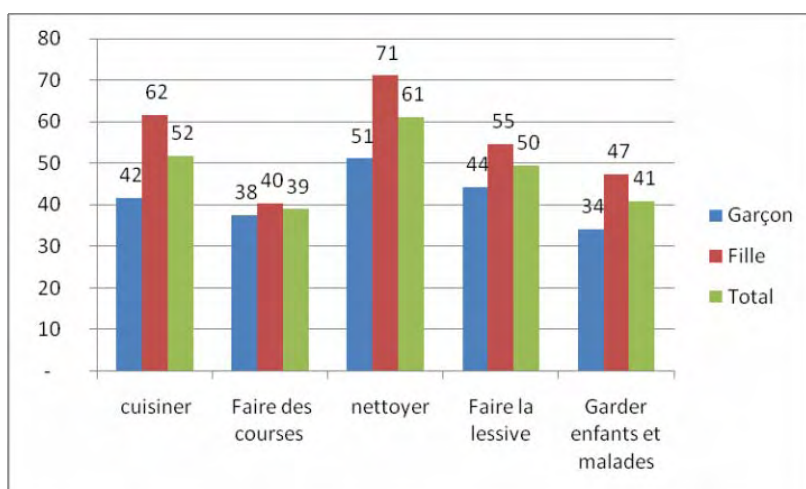
Quant à l'évolution du taux de fréquentation scolaire, elle est semblable à celle du taux d'implication des enfants dans les tâches ménagères à la différence que la fréquentation scolaire commence à diminuer plus tôt (12 ans) et plus vite pour s'établir à près de 50% pour les enfants de 17 ans, probablement sous l'influence entre autres de l'implication dans les activités économiques qui augmente très rapidement à partir de 12 ans.

Graphique 6: Evolution du taux de scolarisation et du taux d'implication des enfants dans les tâches ménagères en fonction de l'âge



D'après le graphique 7, la principale tâche ménagère exercée par les enfants est le nettoyage de la maison et des ustensiles de cuisine suivie de la préparation des repas. Par ailleurs quelque soit la nature de l'activité ménagère considérée, les filles sont plus impliquées que les garçons.

Graphique 7: Tâches ménagères effectuées par les enfants selon le sexe



Il ressort également de l'enquête que 18% d'enfants consacrent 21 heures ou plus par semaine aux tâches ménagères, c'est-à-dire en moyenne 3 heures par jour (tableau 8 en annexe). Ce pourcentage est de 24% dans la province de l'Est. Le temps moyen mis pour effectuer les tâches ménagères en semaine par l'ensemble des enfants est d'environ 13 heures. Les enfants les plus âgés (16-17 ans) consacrent en moyenne 17 heures à ces travaux contre 10 heures pour ceux âgés de 7 à 9 ans.

Dans l'ensemble, les enfants scolarisés consacrent moins de temps aux tâches ménagères que ceux qui ne sont pas scolarisés (13 heures contre 20 heures par semaine). Cette disparité est plus marquée chez les enfants les plus âgés (16 à 17 ans). Dans ce groupe d'âge, ceux qui ne sont pas scolarisés consacrent 23 heures par semaine aux tâches ménagères contre 14 heures pour ceux qui sont scolarisés.

Par ailleurs, en considérant le sexe, les filles participent davantage aux tâches ménagères que les garçons. Cette discrimination est plus marquée chez les enfants non scolarisés (17 heures pour les garçons et 23 heures pour les filles).

Tableau 4. 5: Nombre moyen d'heures de travail par semaine des enfants de 7 à 17 ans astreints à des activités ménagères selon le sexe, le groupe d'âge et la scolarisation

Groupe d'âge	Scolarisation		Total
	Non scolarisés	Scolarisés	
GARÇONS			
7-9 ans	11	10	10
10-15 ans	17	13	13
16 -17 ans	19	13	16
Total	17	12	13
FILLES			
7-9 ans	14	11	12
10-15 ans	21	14	14
16 -17 ans	27	15	20
Total	23	13	14
ENSEMBLE			
7-9 ans	12	11	11
10-15 ans	19	13	14
16 -17 ans	23	14	17
Total	20	13	13

4.5. Caractéristiques de l'activité économique des enfants

4.5.1 Secteurs d'activité

Les enfants sont employés dans différents secteurs de la vie économique. Le tableau 4.6 qui donne la répartition des enfants occupés par secteurs d'activité indique qu'ils sont très majoritairement engagés dans l'agriculture (79,3%). Les services avec 12,6% des enfants occupés se rangent en seconde position. Le secteur industriel encore peu développé au Rwanda n'occupe que 3,5% des enfants occupés économiquement. Il n'y'a presque pas de disparité entre les garçons et les filles.

Parmi les enfants engagés dans l'agriculture, près de 75% ont pour principale activité la culture de produits vivriers (tableau 9 en annexe). Ces cultures comprennent entre autres les pommes de terre, les patates douces, le maïs, les haricots, le sorgho et les bananes. S'agissant de la culture des produits industriels de rente (thé et café) principalement destinés à l'exportation, elle apparait comme une activité économique impliquant une proportion négligeable d'enfants (0,5%).

L'élevage constitue la seconde activité la plus importante des enfants engagés dans l'agriculture.

Au niveau du secteur des services les enfants sont principalement dans les services domestiques et le commerce (tableau 10 en annexe). Les services domestiques constituent la principale activité des enfants dans la ville de Kigali : 49,5% des enfants économiquement occupés y travaillent.

Tableau 4. 6: Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans occupés économiquement selon le secteur d'activités et la province

		Secteur d'activités				Total
		Agriculture	Industrie	Services	Autres activités	
Provinces						
Ville de Kigali	Effectif	3 750	930	10 033	1 100	15 813
	% Province	23,7	5,9	63,4	7,0	100,0
Sud	Effectif	65 246	1 215	4 350	3 068	73 879
	% Province	88,3	1,6	5,9	4,2	100,0
Ouest	Effectif	78 149	2 971	12 745	6 812	100 677
	% Province	77,6	3,0	12,7	6,8	100,0
Nord	Effectif	44 286	2 233	3 902	615	51 036
	% Province	86,8	4,4	7,6	1,2	100,0
Est	Effectif	66 085	3 855	9 769	3 547	83 256
	% Province	79,4	4,6	11,7	4,3	100,0
Ensemble						
	Effectif	257 516	11 204	40 799	15 142	324 661
	% Ensemble	79,3	3,5	12,6	4,7	100,0

Le tableau 4.7 montre que quelque soit la branche d'activité des enfants occupés économiquement, l'implication des garçons est relativement plus importante que celle des filles. Toutefois, les branches des services font exception, particulièrement celle des services domestiques pour lesquels la proportion des filles est presque deux fois plus importante que celle des garçons

Tableau 4. 7: Répartition (en %) des enfants économiquement occupés par branche d'activités et sexe

Branches d'activité	Sexe		Total
	Garçon	Fille	
Agriculture	80,1	78,5	79,3
Industrie	4,1	2,7	3,5
Commerce	4,1	3,2	3,7
Services	2,6	3,0	2,8
Service domestique	4,9	8,0	6,4
Autres activités	4,2	4,6	4,4
Total	100,0	100,0	100,0

4.5.1 Statut du travail

S'agissant du statut dans la profession, les activités économiques des enfants s'exercent aux deux tiers (soit 207.864 enfants) sous le statut de « *travailleur familial non rémunéré* ». Ces « travailleurs familiaux non rémunérés », sont principalement localisés dans la province du Sud où 77,9% des enfants occupés ont ce statut. Par ailleurs, plus de 72% des enfants occupés de 5 à 9 ans ont cette étiquette. C'est dans la Ville de Kigali où la proportion de « travailleur familial non rémunéré » est la plus faible (22,9%), elle est trois fois moins importante que la moyenne nationale

Le statut de « *indépendant* » arrive en deuxième position, avec 17,1% des enfants de 5 à 17 ans, soit 55.485 enfants dont 42,5% ont entre 16 et 17 ans.

Enfin, les « *emplois occasionnels* », en majorité dans la Ville de Kigali, étaient de 49.709 au moment de l'enquête.

Tableau 4. 8: Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans occupés économiquement selon le statut du travail

		Travailleur régulier	Travailleur occasionnel	Travailleur indépendant	Membre d'une coopérative de producteurs	Travailleur familial non rémunéré	Total
Provinces							
Ville de Kigali	Effectif	3308	6511	2373	0	3621	15813
	% Province	20,9	41,2	15,0	0,0	22,9	100,0
Sud	Effectif	2470	4906	8925	0	57578	73879
	% Province	3,3	6,6	12,1	0,0	77,9	100,0
Ouest	Effectif	1278	15926	19524	474	63475	100677
	% Province	1,3	15,8	19,4	0,5	63,0	100,0
Nord	Effectif	905	8102	9790	183	32055	51035
	% Province	1,8	15,9	19,2	0,4	62,8	100,0
Est	Effectif	2985	14264	14873	0	51135	83257
	% Province	3,6	17,1	17,9	0,0	61,4	100,0
Age							
5 - 9 ans	Effectif	808	2678	4323	0	20524	28333
	% Province	2,9	9,5	15,3	0,0	72,4	100
10 - 15 ans	Effectif	2195	21640	27534	163	108143	159675
	% Province	1,4	13,6	17,2	0,1	67,7	100,0
16 - 17 ans	Effectif	7941	25391	23627	495	79198	136652
	% Province	5,8	18,6	17,3	0,4	58,0	100,0
Total	Effectif	10946	49709	55485	657	207864	324661
	% Province	3,4	15,3	17,1	0,2	64,0	100,0

4.5.2 Lieu de travail

Le principal lieu de travail des enfants économiquement occupés est la plantation, 69,9% des enfants y travaillent (tableau 11 en annexe). Ce qui n'est pas surprenant car les activités agricoles constituent la principale activité des enfants. Les enfants occupés dans les plantations sont plus nombreux dans le groupe de 10 à 15 ans (74%).

Le second lieu de travail des enfants est le ménage. A ce niveau, soit les enfants travaillent dans leur propre ménage (8,6%), soit ils travaillent dans le ménage de l'employeur (9,1%). Dans ce dernier cas de figure, les enfants les plus âgés (16-17 ans) sont relativement plus importants (12%).

Les enfants qui n'ont pas de lieu fixe représentent environ 4,3 % de l'ensemble des enfants économiquement occupés. Ils travaillent généralement dans les rues et font le petit commerce. Environ 4,3 % des garçons de 16 à 17 ans sont dans cette catégorie.

4.5.3 Intensité du travail des enfants économiquement occupés

L'intensité de l'activité économique des enfants est saisie à travers le nombre d'heures de travail par semaine. Les résultats du tableau 4.9 indiquent une durée hebdomadaire de travail de 19 heures pour les 7-9 ans contre 30 heures pour les 16-17 ans, alors que la moyenne, tous âges confondus, est de 24 heures. Dans le groupe des plus âgés, la différence entre ceux qui travaillent uniquement et ceux qui allient travail et étude en même temps est importante. Elle est respectivement 37 heures contre 11 heures. Si l'on considère le sexe, dans l'ensemble, il n'y a pas de différence significative entre le nombre d'heures de travail hebdomadaire des garçons et celui des filles.

Tableau 4. 9: Nombre d'heures de travail par semaine des enfants occupés économiquement selon l'activité exercée et le sexe, par le groupe d'âge et la province

	Travail uniquement			Travail et études			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Age									
7 - 9 ans	51	12	32	16	20	18	19	19	19
10 - 15 ans	35	32	33	13	13	13	19	17	19
16 - 17 ans	36	37	37	11	10	11	30	30	30
Provinces									
Ville de Kigali	30	43	56	14	19	13	19	19	48
Sud	18	22	28	13	14	15	17	17	20
Ouest	20	26	37	12	13	12	29	29	24
Nord	16	20	32	14	16	13	19	19	25
Est	19	29	38	14	16	13	17	17	22
Total	36	35	36	3	13	13	29	29	24

CHAPITRE 5. AMPLEUR ET CARACTERISTIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS A ABOLIR

Tout travail n'est pas en soi préjudiciable aux enfants. Un travail rentre dans la catégorie de travail à abolir ou travail prohibé pour les enfants, lorsque par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, il est préjudiciable à leur santé ou à leur développement physique et mental.

Le présent chapitre vise, d'une part, à cerner l'ampleur du travail des enfants à abolir et, d'autre part, à présenter les caractéristiques de ce travail (dangerosité, statut du travail, branches d'activité, moment et durée du travail, etc.).

5.1. Travail des enfants à abolir

5.1.1 Ampleur du travail des enfants à abolir

Selon les résultats de l'enquête, 6,6% des enfants rwandais âgés de 5 à 17 ans sont astreints au travail des enfants à abolir en 2008 (190 395). Rapporté aux enfants occupés économiquement, cette proportion est d'environ six enfants sur dix (58,6%).

Au niveau provincial, en termes de proportion et d'effectif, le phénomène est plus marqué à l'Est ainsi qu'à l'Ouest où près d'un enfant sur dix âgés de 5 à 17 ans est astreint au travail des enfants à abolir. A Kigali, la plupart des enfants occupés économiquement (83,1%) effectuent des travaux à abolir. Par ailleurs, l'on y observe une certaine féminisation de ce phénomène : en effet, la proportion de filles effectuant un travail à abolir y est supérieur à celle des garçons de la tranche d'âge concernée (6,7% contre 4,6%), contrairement à la tendance prévalant en province. Le tableau 5.1 ci-après synthétise l'incidence du travail des enfants à abolir.

Tableau 5. 1: Effectif et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux à abolir selon le sexe, le groupe d'âge et la province

Caractéristiques sociodémographiques	Sexe						Total		
	Garçons			Filles			Effectif	% par rapport à l'ensemble des enfants	% par rapport aux enfants occupés économiquement
	Effectif	% par rapport à l'ensemble des enfants	% par rapport aux enfants occupés économiquement	Effectif	% par rapport à l'ensemble des enfants	% par rapport aux enfants occupés économiquement			
Groupes d'âge									
5 - 9 ans	16.555	2,7	100,0	11.778	2,0	100,0	28.333	2,3	100,0
10 - 15 ans	66683	10,3	76,5	54982	8,5	75,9	121664	9,4	76,2
16 - 17 ans	21546	12,2	32,1	18852	10,4	27,1	40398	11,3	29,6
Provinces									
Ville de Kigali	5.512	4,6	83,5	7.625	6,7	82,8	13.137	5,6	83,1
Sud	18.372	5,4	50,8	17.928	5,1	47,5	36.300	5,3	49,1
Ouest	35.113	8,6	63,9	26.108	6,4	57,1	61.221	7,5	60,8
Nord	14.455	5,0	52,6	9.867	3,4	41,9	24.322	4,2	47,7
Est	31.331	11,2	68,7	24.085	8,7	64,0	55.416	10,0	66,6
Ensemble	104.783	7,3	61,3	85.612	6,0	55,7	190.395	6,6	58,6

5.1.2. Travail dangereux

Selon les résultats de l'enquête, environ 2,3% des enfants rwandais âgés de 5 à 17 ans effectuent des travaux dangereux (65 628 enfants), soit l'équivalent d'un enfant sur cinq (20,2%) parmi ceux économiquement occupés de la même tranche d'âge.

Ce phénomène est plus marqué à Kigali où 60,4% des enfants âgés de 5 à 17 ans économiquement occupés sont concernés. Il est à noter que les provinces de l'Ouest et de l'Est apparaissent comme les plus touchées, en termes d'effectif (respectivement 20 112 et 15993 enfants).

Le tableau 5.2 ci-après synthétise l'incidence du travail dangereux effectué par des enfants.

Tableau 5. 2: Effectif et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux dangereux selon le sexe, le groupe d'âge et la province

Caractéristiques sociodémographiques	Sexe						Total		
	Garçons			Filles			Effectif	% par rapport à l'ensemble des enfants	% par rapport aux enfants occupés économiquement
	Effectif	% par rapport à l'ensemble des enfants	% par rapport aux enfants occupés économiquement	Effectif	% par rapport à l'ensemble des enfants	% par rapport aux enfants occupés économiquement			
Groupes d'âge									
5 - 9 ans	2.644	0,4	16,0	947	0,2	8,2	3.591	0,3	12,7
10 - 15 ans	12388	1,9	14,2	11141	1,7	15,4	23529	1,8	14,7
16 - 17 ans	20806	11,7	31,0	17702	9,7	25,5	38508	10,7	28,2
Provinces									
Ville de Kigali	3.315	2,7	50,2	6.232	5,5	67,7	9.547	4,1	60,4
Sud	6.374	1,9	17,6	3.572	1,0	9,5	9.946	1,4	13,5
Ouest	11.989	2,9	21,8	8.123	2,0	17,8	20.112	2,5	20,0
Nord	5.983	2,1	21,8	4.047	1,4	17,2	10.030	1,7	19,7
Est	8.177	2,9	17,9	7.816	2,8	20,8	15.993	2,9	19,2
Ensemble	35.838	2,5	21,0	29.790	2,1	19,4	65.628	2,3	20,2

5.2. Caractéristiques du travail des enfants à abolir

Les caractéristiques du travail des enfants à abolir concernent les branches d'activités dans lesquelles ils exercent, leur statut du travail, le lieu, le moment ainsi que la durée de leur travail.

5.2.1. Branches d'activité

Au Rwanda, l'agriculture est le principal secteur d'activité concerné par le travail des enfants à abolir. En effet, au niveau national, cette branche d'activité regroupe près de trois quart (70,9%) des enfants astreints à ce type de travail – principalement les enfants ayant entre 10 et 15 ans. Vient ensuite le secteur des services domestiques qui concentre plus de vingt milles enfants – surtout les 16-17 ans. Quant au secteur de l'industrie, il occupe plus de dix milles enfants, tout comme le commerce.

Le secteur des services, surtout celui des services domestiques, est l'apanage des filles – essentiellement de la tranche d'âge 16-17 ans. Par contre, les autres secteurs tels l'industrie ou le commerce sont dominés par les garçons – essentiellement de la tranche d'âge 10-17 ans.

Le tableau 5.3 ci-après présente la distribution des enfants en tenant compte du secteur d'activité.

Tableau 5. 3: Effectif et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux à abolir selon la branche d'activités, le groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âge	Branche d'activités													
	Agriculture		Industrie		Commerce		Services domestiques		Autres Services		Autres activités		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
GARÇONS														
5 - 9 ans	12880	77,8	625	3,8	619	3,7	735	4,4	664	4,0	1031	6,2	16555	100
10 - 15 ans	51922	77,9	2644	4,0	3193	4,8	3672	5,5	2068	3,1	3183	4,8	66682	100
16 - 17 ans	11473	53,2	3360	15,6	1567	7,3	3941	18,3	919	4,3	287	1,3	21547	100
Total	76276	72,8	6629	6,3	5379	5,1	8348	8,0	3651	3,5	4501	4,3	104783	100
FILLES														
5 - 9 ans	7208	61,2	510	4,3	2107	17,9	0	0,0	345	2,9	1608	13,7	11778	100
10 - 15 ans	44131	80,3	2346	4,3	1171	2,1	3832	7,0	2193	4,0	1308	2,4	54981	100
16 - 17 ans	7308	38,8	1181	6,3	506	2,7	8454	44,8	1230	6,5	174	,9	18853	100
Total	58647	68,5	4036	4,7	3784	4,4	12286	14,4	3767	4,4	3091	3,6	85612	100
ENSEMBLES														
5 - 9 ans	20089	70,9	1135	4,0	2726	9,6	735	2,6	1009	3,6	2639	9,3	28333	100
10 - 15 ans	96053	78,9	4990	4,1	4365	3,6	7505	6,2	4261	3,5	4491	3,7	121665	100
16 - 17 ans	18781	46,5	4540	11,2	2073	5,1	12395	30,7	2148	5,3	461	1,1	40398	100
Total	134923	70,9	10666	5,6	9164	4,8	20634	10,8	7418	3,9	7591	4,0	190396	100

Au Rwanda, 65.628 enfants de 5 à 17 ans exercent un travail dangereux, ce qui représente le tiers (34,5%) des enfants effectuant un travail à abolir. Il est à noter que plus l'enfant grandit, plus grande est la probabilité qu'on lui confie des travaux dangereux : plus de la moitié des enfants concernés par l'exercice de travaux dangereux ont entre 16 et 17 ans.

Comme l'illustre le tableau 5.4, le secteur de l'agriculture occupe la moitié (49,5%) des enfants concernés, celui des services domestiques un cinquième (22,4%). Il s'agit principalement des enfants âgés entre 16 et 17 ans. Le secteur de l'industrie où 10.175 des enfants y effectuent des travaux à abolir arrive en troisième position en termes d'effectif.

Tableau 5. 4: Effectif et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux dangereux selon la branche d'activités, le groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âge	Branche d'activités													
	Agriculture		Industrie		Commerce		Services domestiques		Autres Services		Autres activités		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
GARÇONS														
5 - 9 ans	1467	55,5	625	23,7	0	0,0	178	6,7	374	14,1	0	0,0	2644	100
10 - 15 ans	7082	57,2	2154	17,4	1472	11,9	635	5,1	1046	8,4	0	0,0	12389	100
16 - 17 ans	11473	55,1	3360	16,1	1567	7,5	919	4,4	3201	15,4	287	1,4	20807	100
Total	20022	55,9	6139	17,1	3039	8,5	1731	4,8	4620	12,9	287	0,8	35838	100
FILLES														
5 - 9 ans	0	0,0	510	53,9	0	0,0	178	18,8	0	0,0	259	27,4	947	100
10 - 15 ans	5175	46,5	2346	21,1	0	0,0	856	7,7	2764	24,8	0	0,0	11141	100
16 - 17 ans	7308	41,3	1181	6,7	506	2,9	1230	6,9	7303	41,3	174	1,0	17702	100
Total	12483	41,9	4036	13,5	506	1,7	2264	7,6	10067	33,8	433	1,5	29790	100
ENSEMBLES														
5 - 9 ans	1467	40,9	1.135	31,6	0	0,0	356	9,9	374	10,4	259	7,2	3591	100
10 - 15 ans	12257	52,1	4500	19,1	1472	6,3	1491	6,3	3810	16,2	0	0,0	23530	100
16 - 17 ans	18781	48,8	4540	11,8	2073	5,4	2148	5,6	10505	27,3	461	1,2	38508	100
Total	32.505	49,5	10175	15,5	3545	5,4	3995	6,1	14688	22,4	720	1,1	65.628	100

Le secteur de l'industrie apparaît comme le plus « dommageable ». En effet, le travail qu'exercent quasiment tous les enfants (95,4%) dans ce secteur est à abolir. Viennent ensuite l'exercice de services domestiques (71,2%), celui des autres services (53,9%), le commerce (38,7%) et l'agriculture (24,1%). Les autres activités se révélant dangereuses que pour 9,5% des enfants y exerçant (tableau 12 en annexe).

5.2.2. Statut du travail des enfants astreints au travail à abolir

Selon les résultats de l'enquête, le statut du travail de près de six enfants sur 10, de 5 à 17 ans, exerçant un travail à abolir (57,3%) est celui d'un travailleur familial non rémunéré. Quasiment tous les enfants (93,8%) ayant ce statut exercent dans le secteur de l'agriculture. Le travail occasionnel concerne un cinquième de ces enfants (21,4%). Il constitue le statut du travail de plus de deux tiers des enfants qui exercent un travail à abolir dans le secteur de l'industrie (tableau 13 en annexe).

Par ailleurs, le nombre d'enfants effectuant un travail à abolir à titre indépendant est supérieur à 30.000: la moitié d'entre eux exerce dans l'agriculture, environ le sixième dans le secteur du commerce et près d'un dixième dans celui des services (tableau 13 en annexe).

Le travail familial non rémunéré est surtout répandu dans les provinces, principalement celle du Sud et de l'Est. Il concerne davantage les enfants de 5 à 14 ans. Ceux âgés de 16 à 17 ans se partageant essentiellement entre travail occasionnel et travail familial non rémunéré. A Kigali, c'est le travail occasionnel qui prédomine.

Tableau 5. 5: Effectif et pourcentage d'enfants effectuant un travail à abolir selon le statut du travail

Caractéristiques sociodémographiques	Statut du travail											
	Travailleur régulier		Travailleur occasionnel		Travailleur indépendant		Membre d'une coopérative de producteurs		Travailleur familial non rémunéré		Total	
Province	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ville de Kigali	3.096	23,6	6.388	48,6	1.467	11,2	0	0,0	2.185	16,6	13.136	100,0
Province Sud	1.233	3,4	3.329	9,2	5.150	14,2	0	0,0	26.588	73,2	36.300	100,0
Province Ouest	1.064	1,7	13.672	22,3	12.071	19,7	163	0,3	34.252	55,9	61.222	100,0
Province Nord	905	3,7	6.089	25,0	4.293	17,7	183	0,8	12.852	52,8	24.322	100,0
Province Est	2.607	4,7	11.229	20,3	8.313	15,0	0	0,0	33.267	60,0	55.416	100,0
Groupe d'âge												
5 - 9 ans	808	2,9	2.678	9,5	4.323	15,3	0	0,0	20.524	72,4	28.333	100,0
10 - 15 ans	2195	1,8	20465	16,8	19821	16,3	163	0,1	79021	64,9	121665	100,0
16 - 17 ans	5901	14,6	17564	43,5	7149	17,7	183	0,5	9601	23,8	40398	100,0
Ensemble	8.904	4,7	40.707	21,4	31.293	16,4	346	0,2	109.145	57,3	190.395	100,0

5.2. 3. Lieu du travail

Les plantations apparaissent comme le principal lieu de travail des enfants de 5 à 17 ans effectuant un travail à abolir. En effet, ce lieu concentre, au Rwanda, 61,5% des enfants concernés – davantage ceux ayant entre 10 et 15 ans.

Vient ensuite la maison avec 22,3% : les enfants effectuant des travaux à abolir y travaillent surtout comme employé de maison (14,4%). Il est à noter que cela concerne davantage les filles que les garçons et que cela touche plus les enfants ayant entre 10 et 17 ans.

Les marchés, kiosques et autres places sont le lieu de travail de 8,7% de ces enfants. Les marchés et les kiosques sont privilégiés par les garçons de 16 à 17 ans et, dans une moindre mesure, ceux de 10 à 15 ans ainsi que les filles de 5 à 9 ans. Quant aux autres places, on y rencontre plus les garçons de 10 à 17 ans ainsi que les filles de 10 à 15 ans.

S'agissant des sites de construction, des mines et carrières, ils concentrent 4,2% des enfants effectuant un travail à abolir. Les sites de construction sont fréquentés par les garçons de 10 à 17 ans et les filles de 10 à 14 ans, tandis que l'on retrouve surtout les garçons de 15 à 17 ans dans les mines et les carrières.

Tableau 5. 6: Lieu de travail des enfants effectuant des travaux à abolir selon le sexe et le groupe d'âge

Lieu de travail	Groupe d'âge							
	5-9 ans		10-14 ans		15-17 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
GARÇONS								
A la maison	1.944	11,7	5253	7,9	719*	3,3	7.915	7,6
Maison de l'employeur	993	6,0	5790	8,7	6261	29,1	13.044	12,4
Bureau	0	0,0	0*	,0	267*	1,2	267*	0,3
Atelier	377*	2,3	0*	,0	0*	,0	377*	0,4
Plantations	10.696	64,6	46577	69,8	8801	40,8	66.073	63,1
Sites de construction	0	0,0	1214	1,8	1556	7,2	2.770	2,6
Mines/Carrières	248*	1,5	378*	0,6	1179	5,5	1.805	1,7
Marché/Kiosque	299*	1,8	2124	3,2	1469	6,8	3.891	3,7
Places différentes	833*	5,0	3354	5,0	793*	3,7	4.980	4,8
Rivière	649*	3,9	1031	1,5	0*	,0	1.681	1,6
Place fixe dans la rue	0	0,0	343*	0,5	334*	1,6	677*	0,6
Autres	516*	3,1	619*	0,9	167*	,8	1.301	1,2
Total	16.555	100,0	66683	100,0	21546	100,0	104.781	100,0
FILLES								
A la maison	2.188	18,6	3360	6,1	1492	7,9	7.040	8,2
Maison de l'employeur	510*	4,3	5499	10,0	8371	44,4	14.380	16,8
Bureau	0*	0,0	199*	,4	88*	,5	287*	0,3
Atelier	0*	0,0	0*	0,0	0*	0,0	0*	0,0
Plantations	5.950	50,5	39026	71,0	6070	32,2	51.045	59,6
Sites de construction	0*	0,0	1372	2,5	577*	3,1	1.949	2,3
Mines/Carrières	248*	2,1	733*	1,3	399*	2,1	1.380	1,6
Marché/Kiosque	1.055	9,0	963*	1,8	188*	1,0	2.206	2,6
Places différentes	163*	1,4	2350	4,3	270*	1,4	2.783	3,3
Rivière	261*	2,2	261*	,5	349*	1,9	871*	1,0
Place fixe dans la rue	858*	7,3	447*	,8	710*	3,8	2.015	2,4
Autres	545*	4,6	772*	1,4	338*	1,8	1.655	1,9
Total	11.778	100,0	54982	100,0	18852	100,0	85.611	100,0
ENSEMBLE								
A la maison	4.132	14,6	8613	7,1	2210	5,5	14.955	7,9
Maison de l'employeur	1.503	5,3	11289	9,3	14632	36,2	27.424	14,4
Bureau	0*	0,0	199*	,2	355*	,9	554*	0,3
Atelier	377*	1,3	0*	,0	0*	,0	377*	0,2
Plantations	16.646	58,8	85602	70,4	14871	36,8	117.118	61,5
Sites de construction	0*	0,0	2587	2,1	2133	5,3	4.719	2,5
Mines/Carrières	496*	1,8	1111	,9	1578	3,9	3.185	1,7
Marché/Kiosque	1.354	4,8	3087	2,5	1657	4,1	6.097	3,2
Places différentes	996*	3,5	5704	4,7	1063	2,6	7.763	4,1
Rivière	910*	3,2	1293	1,1	349*	,9	2.552	1,3
Place fixe dans la rue	858*	3,0	790*	,6	1045	2,6	2.692	1,4
Autres	1.061	3,7	1390	1,1	505*	1,3	2.956	1,6
Total	28.333	100,0	121665	100,0	40398	100,0	190.392	100,0

* Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence car l'effectif peut ne pas être représentatif

5.2.4. Moment consacré au travail

Pour mieux appréhender le moment consacré au travail, une distinction a été faite entre les enfants scolarisés et ceux qui ne l'étaient pas.

Pour la moitié (51,7%) des enfants non scolarisés effectuant un travail à abolir, le jour est le principal moment consacré au travail. Cependant, il est à noter que ce travail s'exerce parfois le jour, parfois la nuit pour près d'un cinquième (19,9%) de ces enfants. Le travail de jour et de nuit concerne près de 11.000 enfants âgés de 5 à 17 ans, principalement les filles de plus de 15 ans. Le travail exclusivement de nuit est effectué par près de 5.000 enfants.

Pour les enfants scolarisés effectuant les travaux à abolir, deux tiers d'entre eux (65%) les font avant et après l'école. Il s'agit essentiellement du week-end pour moins d'un cinquième (16,9%) de ces enfants.

Tableau 5. 7: Moment consacré au travail à abolir par sexe et groupe d'âge selon la scolarisation

Scolarisation	Moment consacré au travail	Groupe d'âge							
		5 - 9 ans		10 - 15 ans		16 - 17 ans		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
GARÇONS									
Enfant non scolarisé	Le jour (de 18h à 6h)	865*	46,9	6060	53,7	10734	51,8	17659	52,2
	La nuit (de 18h à 6h)	180*	9,8	1585	14,1	958*	4,6	2723	8,0
	Le jour et la nuit	0*	0,0	807*	7,2	2785	13,4	3592	10,6
	Parfois dans la journée Parfois dans la nuit	799*	43,3	2500	22,2	4359	21,0	7658	22,6
	Le week-end	0*	0,0	324*	2,9	1877	9,1	2201	6,5
	Total	1844	100	11276	100	20713	100	33833	100
Enfant scolarisé	Après l'école	1272	11,7	4358	12,4	565*	7,6	6195	11,6
	Avant l'école	425*	3,9	1876	5,3	464*	6,3	2765	5,2
	Avant et après l'école	8319	76,6	21396	60,6	4802	64,7	34517	64,4
	Le week-end	842*	7,8	7655	21,7	1586	21,4	10083	18,8
	Total	10858	100	35285	100	7417	100	53560	100
FILLES									
Enfant non scolarisé	Le jour (de 18h à 6h)	768*	63,2	5237	52,5	9159	49,5	15164	51,1
	La nuit (de 18h à 6h)	0*	0,0	656*	6,6	1596	8,6	2252	7,6
	Le jour et la nuit	0*	0,0	2253	22,6	4879	26,4	7132	24,0
	Parfois dans la journée Parfois dans la nuit	447*	36,8	1825	18,3	2703	14,6	4974	16,8
	Le week-end	0*	0,0	0*	0,0	148*	0,8	148*	0,5
	Total	1215	100	9971	100	18485	100	29670	100
Enfant scolarisé	Après l'école	1202	14,2	3202	10,9	636*	19,0	5041	12,3
	Avant l'école	539*	6,4	2620	8,9	0*	0,0	3160	7,7
	Avant et après l'école	5711	67,6	19155	65,4	2127	63,6	26993	65,7
	Le week-end	995*	11,8	4318	14,7	580*	17,3	5893	14,3
	Total	8447	100	29295	100	3343	100	41087	100
ENSEMBLE									
Enfant non scolarisé	Le jour (de 18h à 6h)	1633	53,4	11297	53,2	19893	50,8	32823	51,7
	La nuit (de 18h à 6h)	180*	5,9	2241	10,5	2554	6,5	4975	7,8
	Le jour et la nuit	0*	0,0	3060	14,4	7663	19,6	10724	16,9
	Parfois dans la journée Parfois dans la nuit	1246	40,7	4325	20,4	7061	18,0	12632	19,9
	Le week-end	0*	0,0	324*	1,5	2025	5,2	2349	3,7
	Total	3059	100	21247	100	39196	100	63503	100
Enfant scolarisé	Après l'école	2475	12,8	7560	11,7	1202	11,2	11236	11,9
	Avant l'école	964*	5,0	4496	7,0	464	4,3	5925	6,3
	Avant et après l'école	14029	72,7	40551	62,8	6930	64,4	61510	65,0
	Le week-end	1837	9,5	11973	18,5	2166	20,1	15976	16,9
	Total	19305	100	64580	100	10762	100	94647	100

* Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence car l'effectif peut ne pas être représentatif

5.2.5. Durée du travail

Selon les résultats de l'enquête, les travaux à abolir effectués par les enfants âgés de 5-17 ans durent en moyenne 30 heures par semaine, soit 6 heures par jour : une durée assez proche de celle des adultes (8 heures par jour). Le travail de ces enfants apparaît donc pénible au regard du temps qu'ils y consacrent par semaine.

Dans le secteur des services, le travail des enfants dure tout autant que celui des adultes (42 heures par semaine) et atteint quasiment les 12 heures par jour (59 heures par semaine) si l'on fait référence aux services domestiques. Les filles sont les plus durement concernées, de même que les enfants des tranches d'âges 5-9 ans et 16-17 ans.

Il est à noter que la durée du travail des enfants de 5-9 ans, en tenant compte des banches d'activité, est en moyenne plus élevée que celle de leurs aînés ayant entre 10 et 15 ans.

C'est à Kigali que la durée moyenne du travail des enfants est la plus élevée : 53 heures par semaine - soit près du double de la moyenne nationale.

Tableau 5. 8: Durée moyenne en heures du travail des enfants à abolir par branche d'activité, selon la province, le sexe et le groupe d'âge

	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Service domestique	Autres activités	Total
Provinces							
Ville de	33	48	36	61	60	ND	53
Sud	24	38	35	80	52	ND	28
Ouest	26	14	29	44	60	11	29
Nord	29	24	91	18	39	ND	31
Est	22	21	15	26	63	32	25
Sexe							
Garçons	26	25	42	40	48	22	29
Fille	24	23	21	45	66	21	31
Groupe d'âge							
5- 9 ans	17	24	12	81	48	17	20
10 - 15	21	16	36	24	40	11	21
16- 17	53	33	57	60	71	55	53
Total	25	24	34	42	59	21	30

CHAPITRE 6 : IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SCOLARITE ET LA SANTE DES ENFANTS

De manière générale, les enfants dont le travail est à abolir exercent parfois dans des conditions pouvant faire obstacle à leur scolarisation ou pouvant les exposer à des risques professionnels qui peuvent nuire à leur santé, et causer des dommages à leur développement physiologique et psychologique, d'autant plus qu'ils sont encore très jeunes pour comprendre les dangers qu'ils courent et la nécessité de se protéger. De ce fait, ce chapitre s'intéresse aux conséquences du travail des enfants sur leur fréquentation scolaire et leur santé.

6.1. Travail des enfants à abolir et fréquentation scolaire

Comme l'illustre le tableau 6.1, le taux de fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir est beaucoup plus faible que celui des autres enfants non concernés (57,1% vs 88,6%). Cela se vérifie principalement auprès de ceux ayant entre 10 et 17 ans. Il est à noter que le taux de fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir diminue à mesure qu'augmente leur âge : il passe ainsi de plus de 90% chez les enfants de 7 à 9 ans à moins de 5% chez ceux de 16 à 17 ans. Ce qui suggère que le travail des enfants a une influence négative sur leur scolarisation. Il est probable qu'entre 7 et 15 ans, les enfants effectuant un travail à abolir n'assimilent pas les bases de l'enseignement général; ils accumulent ainsi au fil du temps des handicaps qui les empêchent, à partir de 16 ans, de poursuivre avec succès leur scolarité et les poussent à abandonner l'école pour se consacrer au travail.

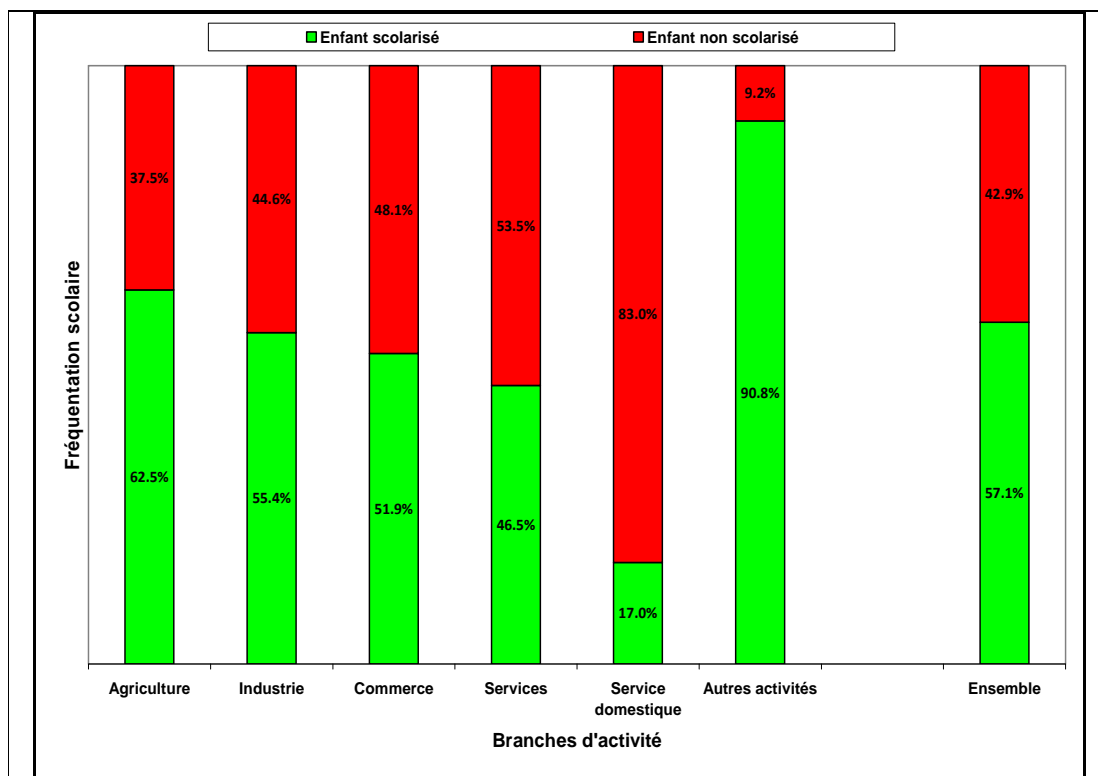
Tableau 6. 1: Fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir par rapport aux autres enfants selon le sexe, l'âge et la province

Caractéristiques sociodémographiques	Enfant effectuant un travail à abolir			Autres enfants		
	Effectif total	Fréquentation scolaire		Effectif total	Fréquentation scolaire	
		Effectif	%		Effectif	%
Groupes d'âge						
GARÇONS						
7 - 9 ans	13.435	12.448	92,6	356.904	315.358	88,4
10 - 15 ans	66683	45863	68,8	580808	540022	93,0
16 - 17 ans	21546	917	4,3	155783	107020	68,7
Total	101.663	59.228	58,3	1.093.495	962.401	88,0
FILLES						
7 - 9 ans	10.407	9.498	84,9	349.278	318.242	91,1
10 - 15 ans	54982	36980	67,3	594882	563045	94,6
16 - 17 ans	18852	511	2,7	162779	106381	65,4
Total	84.241	46.990	55,8	1.106.940	987.668	89,2
ENSEMBLE						
7 - 9 ans	23.843	21.945	92,0	706.182	633.599	89,7
10 - 15 ans	121664	82844	68,1	1175690	1103067	93,8
16 - 17 ans	40398	1428	3,5	318563	213401	67,0
Total	185905	106217	57,1	2200435	1950067	88,6
Province						
Ville de Kigali	13.136	2.258	17,2	181.713	166.181	91,5
Province Sud	35.294	22.932	65,0	545.723	468.176	85,8
Province Ouest	60.488	32.262	53,3	610.088	540.651	88,6
Province Nord	23.838	10.193	42,8	453.516	404.783	89,3
Province Est	53.149	38.572	72,6	409.395	370.278	90,4
Total	185.905	106.217	57,1	2.200.435	1.950.069	88,6

Les résultats du tableau 6.1 révèlent que c'est surtout à Kigali que le taux de fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir est le plus faible (17,2%) alors que dans le même temps celui des autres enfants est le plus élevé (91,5%). Si les provinces du Nord et de l'Ouest se retrouvent dans une situation assez proche de celle de la capitale, le travail des enfants semble avoir une négative incidence relativement moins forte sur leur taux de fréquentation dans les provinces de l'Est et du Sud.

A la lueur du graphique 9, il apparaît très clairement que les enfants effectuant un travail à abolir dans le secteur des services domestiques sont très désavantagés : moins d'un cinquième (17%) d'entre eux sont scolarisés. Comparant les taux de fréquentation scolaire par secteur d'activités économiques, hormis la branche regroupant les autres types d'activités, l'agriculture est la seule branche où le taux de fréquentation (62,5%), bien qu'insatisfaisant, est supérieur à la moyenne. En effet, la proportion d'enfants scolarisés dans les trois autres secteurs (industrie, commerce et service) avoisine les 50%. Ce qui suggère que les enfants de 7-17 ans parviennent, dans une certaine mesure, à concilier plus facilement les études avec les activités agricoles.

Graphique 8: Comparaison de la scolarité des enfants suivant les branches d'activité économique



La faiblesse du taux de fréquentation scolaire à Kigali pourrait se justifier par la prédominance du secteur des services dans cette zone qui est la plus urbanisée du pays. Par ailleurs, hormis dans le secteur industriel, les filles occupées économiquement apparaissent moins scolarisées que les garçons.

Il est à noter que le temps moyen de travail hebdomadaire des enfants scolarisés astreints aux travaux à abolir varie entre 14 et 26 heures. Ce temps est en général deux à trois fois plus faible que celui des enfants non scolarisés.

Tableau 6. 2: Durée hebdomadaire moyenne (en heures) du travail et fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir selon le sexe et l'âge

Sexe	Groupe d'âge	Enfants effectuant des travaux à abolir		
		Pour l'ensemble des enfants	Pour l'enfant scolarisé	Pour l'enfant non scolarisé
Garçons	7 - 9 ans	19	16	51
	10 - 15 ans	23	15	39
	16 - 17 ans	52	19	54
	Total	29	15	47
Filles	7 - 9 ans	19	20	12
	10 - 15 ans	22	15	37
	16 - 17 ans	62	27	63
	Total	31	16	49
Ensemble	7 - 9 ans	19	18	32
	10 - 15 ans	23	15	38
	16 - 17 ans	57	22	58
	Total	30	16	48

6.2. Travail à abolir, tâches ménagères et fréquentation scolaire

A la lecture du tableau 6.3, il apparaît que globalement l'exécution des tâches ménagères semble ne pas influencer négativement la scolarisation des enfants effectuant un travail à abolir. En effet, le taux de fréquentation scolaire chez les enfants effectuant des tâches ménagères (62,1%) est trois fois plus élevé que celui des enfants qui n'en effectuent pas (18,1%). Par ailleurs, il est à souligner que chez les enfants effectuant un travail à abolir, le taux de fréquentation scolaire diminue à mesure qu'augmente leur âge, qu'ils effectuent des tâches ménagères ou non. Chez ceux astreints aux tâches ménagères, il passe de plus de 90% chez les 7 à 9 ans à moins de 5% chez les 16 à 17 ans.

Le taux de fréquentation scolaire n'est pas significativement différent entre les filles et les garçons, surtout chez ceux n'effectuant pas de tâches ménagères (17,6% chez les garçons et 18,1% chez les filles). Dans le cas où ils sont astreints aux tâches ménagères, le taux de fréquentation des garçons est légèrement supérieur à celui des filles (63,0% contre 60,9%).

Tableau 6. 3: Taux de fréquentation scolaire (TFS) des enfants effectuant un travail à abolir ainsi que des tâches ménagères par rapport aux autres enfants selon le sexe, l'âge et la province

Caractéristiques sociodémographiques	Enfant effectuant un travail à abolir			
	Enfant effectuant des tâches ménagères		Autres enfants	
	Effectif	TFS (%)	Effectif	TFS (%)
Groupe d'âge				
GARÇONS				
7 - 9 ans	12642	94,5	794	62,3
10 - 15 ans	61662	72,1	5020	27,6
16 - 17 ans	16656	5,5	4890	,0
Total	90960	63,0	10704	17,6
FILLES				
7 - 9 ans	9564	90,5	844	100,0
10 - 15 ans	50254	71,6	4729	21,2
16 - 17 ans	14159	3,1	4693	1,4
Total	73977	60,9	10266	18,6
ENSEMBLES				
7 - 9 ans	22206	92,8	1.637	81,8
10 - 15 ans	111916	71,9	9749	24,5
16 - 17 ans	30816	4,4	9583	,7
Total	164938	62,1	20.968	18,1
Province				
Ville de Kigali	8.371	26,2	4.766	1,4
Province Sud	30.947	69,6	4.347	31,8
Province Ouest	54.608	57,9	5.880	10,7
Province Nord	21.824	46,7	2.014	0
Est	48.928	74,9	3.962	43,2
Total	164938	62,1	20.968	18,1

6.3. Raisons évoquées pour expliquer le manque de fréquentation scolaire

L'absence de moyens financiers constitue l'une des principales raisons avancées pour justifier la non scolarisation des enfants effectuant un travail à abolir. Le manque d'argent apparaît ainsi comme un important facteur d'entrave à la scolarisation, surtout chez les enfants de 10-15 ans : les garçons étant un peu plus privilégiés que les filles. Au niveau géographique, ce sont surtout les enfants de la province du Sud qui voient leur droit à la scolarisation limité par le manque de moyens financiers.

Le fait que la famille ne favorise pas la scolarisation apparaît comme la deuxième raison justifiant le manque de fréquentation scolaire des enfants effectuant un travail à abolir. Cela concerne plus les filles (25 ,0%), que les garçons (16,3%). Les enfants de la ville de Kigali

étant les plus concernés ainsi que ceux des provinces de l'Est et du Nord, dans une moindre mesure.

Par contre, la situation est inversée s'il l'on fait référence au manque d'intérêt pour l'école, troisième raison la plus évoquée pour justifier la non scolarisation. En effet, cette raison concerne plus les garçons (24,3%) que les filles (9,1%). Les enfants de la province du Nord étant les plus concernés et, dans une moindre mesure, ceux de l'Est.

Parmi les autres raisons de la non scolarisation évoquées, l'on peut citer :

- le fait que l'enfant soit trop jeune, cela concerne surtout les enfants de moins de 7 ans, l'âge officiel pour aller à l'école au Rwanda. Les enfants de la province de l'Est étant les plus concernés ;
- le fait que l'enfant aide à la maison avec les travaux ménagers, cela concerne exclusivement les enfants de moins de 16-17 ans – surtout les filles. Les enfants de la ville de Kigali étant les plus concernés ;
- le fait que l'école soit trop loin, cela concerne surtout les garçons de 16-17 ans ainsi que les filles de 5-9 ans. Les enfants de la province de l'Ouest sont les plus concernés.

En résumé, il apparaît que les enfants de 5-9 ans ne vont pas à l'école parce qu'ils sont trop jeunes. La scolarisation des enfants entre 10 et 15 ans est entravée par le manque de moyens financiers. Ce qui semble conduire, au fil du temps, la famille à ne pas favoriser la scolarisation de ces enfants – principalement celle des filles qui se voit contraintes d'aider à la maison avec les tâches ménagères.

Tableau 6. 4: Principales raisons avancées pour justifier la non scolarisation des enfants effectuant un travail à abolir

Caractéristiques sociodémographiques	Principales raisons évoquées (en %)								Total	
	Trop jeune	Handicapé Malade	Ecole trop loin	Absence de moyens (financiers)	La famille ne favorise pas la scolarisation	Manque d'intérêt pour l'école	Aide à la maison avec les travaux ménagers	Autres raisons	%	Effectif
GARÇONS										
5 - 9 ans	77.2	0.0	0.0	22.8	0.0	0.0	0.0	0.0	100	634
10 - 15 ans	,0	7.2	12.1	32.9	14.2	23.2	4.0	6.3	100	5645
16 - 17 ans	,0	15.4	0.0	13.2	23.2	31.2	9.8	7.3	100	3190
Total	5.2	9.5	7.2	25.6	16.3	24.3	5.7	6.2	100	9469
FILLES										
5 - 9 ans	60.5	0.0	15.0	0.0	0.0	0.0	0.0	24.4	100	1903
10 - 15 ans	,0	5.1	2.8	28.9	42.7	7.4	13.2	0.0	100	3919
16 - 17 ans	,0	0.0	0.0	0.0	4.1	32.1	18.2	45.6	100	1042
Total	16.8	2.9	5.8	16.5	25.0	9.1	10.3	13.7	100	6864
ENSEMBLE										
5 - 9 ans	64.7	0.0	11.3	5.7	0.0	0.0	0.0	18.3	100	2537
10 - 15 ans	,0	6.3	8.3	31.2	25.9	16.7	7.8	3.7	100	9565
16 - 17 ans	,0	11.6	0.0	10.0	18.5	31.4	11.9	16.7	100	4231
Total	10.0	6.7	6.6	21.8	19.9	17.9	7.6	9.4	100	16333
Province										
Ville de Kigali	0.0	0.0	0.0	12.8	28.9	0.0	23.1	35.2	100	1351
Sud	0.0	8.0	4.4	40.8	19.0	0.0	9.0	18.7	100	2480
Ouest	7.6	8.8	13.9	24.0	14.1	12.3	8.7	10.6	100	5581
Nord	8.2	0.0	6.1	10.7	22.3	45.4	7.3	0.0	100	3131
Est	25.3	10.8	0.0	18.3	24.0	21.7	0.0	0.0	100	3790
Total	10.0	6.7	6.6	21.8	19.9	17.9	7.6	9.4	100	16333

6.4. Travail et santé des enfants.

Les enfants économiquement occupés en général et ceux astreints à des travaux à abolir en particulier sont parfois exposés aux risques de maladies et de lésions. Selon l'ENTE-2008, au Rwanda, 31.000 enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux à abolir (soit 16,3 %) ont été malades ou blessés au cours des douze derniers mois du fait de ces activités économiques. Parmi ces enfants qui ont été malades ou blessés, un peu plus de la moitié (51,9%) exercent une activité économique à plein temps, tandis que le reste combine le travail avec l'école. Les garçons représentent près des deux-tiers (62,7%) de ces enfants malades ou blessés.

S'agissant de la fréquence des injures, elle varie le plus souvent entre 3 et 10 fois pour un peu plus de la moitié de ces enfants (55,1%). Pour les enfants exerçant une activité économique à plein temps, cette fréquence est supérieure à 10 dans près d'un cas sur 5 (18,7%) contre 2,5% chez les enfants combinant le travail et l'école : la moyenne étant à 9,9%.

Les enfants malades souffrent de maux de tête (61,1%), d'extrême fatigue (47,9%), de maladies musculaires (33,6%) et de fièvre (21,5%). Les maladies musculaires et la fièvre touchent surtout les enfants qui exercent une activité économique à plein temps. Pour ce qui est des blessures, il s'agit le plus souvent des plaies ouvertes (47,5%).

Tableau 6. 5: Pourcentage des enfants de 5 à 17 ans ayant souffert d'une maladie ou blessure selon le statut d'activité

Maladies et de blessures	Statut d'activité		
	Travail uniquement	Travail et études	Ensemble
Maladie musculaire	40,6	26,0	33,6
Maux de tête	61,3	60,8	61,1
Plaie ouverte	47,1	48,0	47,5
Problèmes respiratoires	14,7	4,4	9,7
Problèmes des yeux	5,9	8,6	7,2
Problèmes de peau	12,6	12,1	12,4
Maux de ventre	3,3	8,2	5,7
Fièvre	24,8	18,0	21,5
Extrême fatigue	56,6	38,6	47,9
Autre maladie	11,1	11,3	11,2

Pour ce qui est de la gravité de la maladie, dans près de quatre cas sur dix (41,6%), elle a abouti à un arrêt du travail ou de l'école : cette proportion étant d'un peu moins d'un cas sur deux (48,4%) chez les enfants exerçant une activité économique à temps plein contre un tiers des cas (34,2%) chez ceux combinant le travail et l'école.

Cependant, il convient de préciser que ces analyses devraient être nuancées en ce sens qu'elles sont basées sur les déclarations des enfants lors de l'ENTE et non sur des examens médicaux. Par ailleurs, il est important de souligner que certaines conséquences néfastes du travail des enfants pourraient se manifester tardivement. En d'autres termes, certains enfants qui au cours de l'enquête ont déclaré que le travail n'a pas de conséquence négative sur leur santé pourraient subir les conséquences néfastes plusieurs mois, voire plusieurs années après l'enquête.

CHAPITRE 7 : FACTEURS EXPLICATIFS DU TRAVAIL DES ENFANTS AU RWANDA

Le travail des enfants est, le plus souvent, essentiellement lié à la pauvreté des familles. La pauvreté pousse les enfants à travailler pour gagner de l'argent et à contribuer ainsi à l'accroissement du revenu familial. Toutefois, la pauvreté ne saurait constituer, à elle toute seule, une explication suffisante pour justifier l'emploi précoce des enfants dans les activités économiques. Il existe certainement d'autres facteurs qui, conjugués à la pauvreté, favorisent la mise au travail des enfants. Pour apprécier ces facteurs, certaines caractéristiques liées à l'environnement familial de l'enfant ont été analysées. Il s'agit essentiellement :

- d'une part, des caractéristiques du ménage telles que sa taille, son niveau de vie ou la présence d'un des parents biologiques de l'enfant dans le ménage ;
- D'autre part, les caractéristiques liées au chef de ménage à l'instar de son sexe, son statut matrimonial ou son secteur d'activité.

7.1. Les caractéristiques du ménage

Le tableau 7.1 présente la taille moyenne des ménages des enfants selon leur occupation (scolarisé ou non, économiquement occupé ou non). D'après les résultats, la taille du ménage ne semble pas être un facteur important dans la scolarisation ou la mise au travail des enfants. En fait, elle varie très peu suivant les activités des enfants.

Tableau 7. 1: Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon les activités des enfants

Province	Activités des enfants durant la semaine de référence			
	Non occupés	Occupés	Scolarisés	Non scolarisés
Ville de Kigali	6,8	6,2	6,2	6,8
Province du Sud	6,0	5,8	6,0	6,0
Province de l'Ouest	6,4	6,0	6,2	6,4
Province du Nord	6,4	6,2	6,4	6,3
Province de l'Est	6,1	5,6	5,8	6,0
Total	6,3	5,9	6,1	6,3

S'agissant du niveau de vie du ménage, le tableau 7.2 met en relief le lien entre la pauvreté des ménages et les activités des enfants. La proportion d'enfants occupés est plus importante dans le groupe d'enfants appartenant aux ménages pauvres (12,7%). Cette proportion étant de 10,4% chez les enfants des ménages riches et 10,6% chez les enfants des ménages de niveau moyen. Inversement, environ trois quart des enfants des ménages pauvres (74%) sont scolarisés, tandis que cette proportion dépasse 80% chez les enfants des ménages riches. Par ailleurs, l'on peut constater que le pourcentage d'enfants scolarisés s'accroît à mesure que

s'améliore le niveau de vie du ménage alors que, dans le même temps, celui des enfants occupés diminue. Ces résultats montrent que la pauvreté favorise le travail des enfants au détriment de leur scolarisation. En effet, les coûts de l'éducation peuvent influencer la décision des parents, surtout les plus pauvres, d'envoyer leur progéniture à l'école ou sur le marché du travail. Les ménages pauvres étant plus vulnérables, une de leurs stratégies de survie est d'inciter leurs enfants à travailler afin d'accroître les revenus du ménage.

Tableau 7. 2: Répartition (en %) des enfants par province selon leurs activités et le niveau de vie des ménages

Province	% d'enfants économiquement occupés			% d'enfants scolarisés		
	Niveau de vie du ménage			Niveau de vie du ménage		
	Pauvre	Moyen	Riche	Pauvre	Moyen	Riche
Ville de Kigali	7,4	5,2	6,8	75,4	85,7	84,5
Sud	13,2	8,7	9,0	72,7	80,4	82,8
l'Ouest	14,0	11,5	10,9	70,7	79,0	81,3
Nord	9,6	9,6	7,0	75,8	83,4	87,8
Est	16,9	15,8	14,1	79,0	84,1	84,9
Ensemble	12,7	10,6	10,4	74,0	81,7	83,8

Quant à la présence d'un des parents biologiques de l'enfant dans le ménage, elle a une influence sur l'occupation des enfants. En effet, 19,3% des enfants ne vivant avec aucun de leurs parents biologiques exercent des activités économiques. Cette proportion est deux fois moindre (10,0%) chez ceux qui vivent avec au moins un des parents biologiques dans le ménage. Ce constat est plus accentué dans la ville de Kigali où la proportion d'enfants occupés est sept fois plus importante chez ceux qui ne vivent avec aucun de leurs parents biologiques. Ces derniers ont aussi un taux de scolarisation plus faible que les enfants vivant avec un des parents biologiques. Il est fort probable que la plupart de ces enfants n'ayant aucun de leurs parents biologiques dans le ménage soient des enfants confiés qui en général sont souvent exploités économiquement au lieu d'être scolarisés.

Tableau 7. 3: Répartition (en %) des enfants par province selon leurs activités et la présence d'un des parents biologiques dans le ménage

Province	% Economiquement occupés		% Scolarisés	
	Avoir un parent biologique dans le ménage		Avoir un parent biologique dans le ménage	
	non	oui	non	oui
Ville de Kigali	22,6	3,1	65,3	85,2
Province du Sud	15,7	9,8	76,4	78,3
Province de l'Ouest	19,1	11,4	70,8	78,1
Province du Nord	16,1	7,9	78,8	82,3

Province de l'Est	25,5	13,3	76,9	84,2
Ensemble	19,3	10,0	74,2	80,8

7.2. Les caractéristiques du chef de ménage

Pour ce qui est du sexe du chef de ménage, nous remarquons que le taux de participation des enfants dans les activités économiques est le plus élevé lorsqu'ils appartiennent à des ménages dont le chef est de sexe féminin : 14,4% contre 10,2% chez les enfants des ménages dirigés par des hommes. A l'inverse, on observe une proportion légèrement plus importante d'enfants scolarisés dans les ménages dirigés par des hommes que dans ceux dirigés par des femmes à l'exception de la ville de Kigali et la province du Sud. On pourrait être tenté de conclure que les enfants vivant dans des ménages dirigés par des hommes ont plus de chance d'être scolarisés et de ne pas travailler que ceux dirigés par des femmes.

Tableau 7. 4: Répartition (en %) des enfants par province selon leurs activités et le sexe du chef de ménage

Province	% Economiquement occupés		% Scolarisés	
	Sexe du chef de ménage		Sexe du chef de ménage	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Ville de Kigali	6,6	6,9	80,0	86,7
Province du Sud	10,0	12,6	77,9	78,3
Province de l'Ouest	10,9	15,7	78,0	75,1
Province du Nord	7,8	12,1	81,6	81,4
Province de l'Est	13,6	19,4	84,1	80,3
Ensemble	10,2	14,4	80,0	78,9

En ce qui concerne le statut matrimonial du chef de ménage, les enfants issus des ménages dirigés par un chef marié semblent avoir plus de chances d'être scolarisés. En effet, 81,8% des enfants appartenant à des ménages dont le chef est marié sont scolarisés alors que chez les enfants des ménages dont le chef est séparé ou célibataire ce pourcentage est respectivement de 72,0% et 75,3%. Par ailleurs, concernant les activités économiques, elles sont plus exercées par les enfants dont le chef est célibataire (19,5%) et les enfants des veuves (19,2%). Il apparaît que l'instabilité de l'union et surtout sa rupture peuvent influencer les choix en matière de scolarisation ou d'emploi des enfants.

Tableau 7. 5: Répartition (en %) des enfants par province selon leurs activités et l'état matrimonial du chef de ménage

Province		Etat matrimonial du chef de ménage					
		Célibataire jamais marié	Marié	Séparé	Divorcé	Veuve	Concubinage
Ville de Kigali	% d'enfants économiquement occupés	10,8	6,4	7,5	19,6	,0	6,5
Province du Sud		16,7	9,4	11,5	,0	19,4	11,8
Province de l'Ouest		13,8	10,9	12,1	34,5	12,2	15,8
Province du Nord		25,9	6,9	9,9	,0	21,2	11,2
Province de l'Est		32,6	11,2	20,0	,0	28,5	17,6
Ensemble		19,5	9,4	13,2	12,4	19,2	13,5
Ville de Kigali	% d'enfants scolarisés	78,9	81,2	75,0	80,4	89,5	87,0
Province du Sud		69,4	79,3	70,1	100,0	79,5	78,4
Province de l'Ouest		85,6	79,5	70,3	65,5	64,0	76,3
Province du Nord		72,8	83,2	76,1	100,0	74,7	80,1
Province de l'Est		67,4	87,4	71,7	81,1	76,0	83,2
Ensemble		75,3	81,8	72,0	79,8	74,3	79,7

L'analyse suivant le secteur d'activité du chef de ménage révèle que 11,5% des enfants appartenant à des ménages dont le chef exerce dans l'agriculture sont impliqués dans les activités économiques contre respectivement 9,1% pour ceux du secteur industriel et 9,4% pour le secteur des services. Dans toutes les provinces, les enfants des agriculteurs ont une proportion plus importante d'enfants occupés à l'exception de celles de l'Est et du Sud où respectivement les enfants des chefs de ménage du secteur industriel et des services travaillent davantage comparés aux autres enfants.

Concernant la fréquentation scolaire, les enfants des chefs de ménage dans le secteur des services ont des taux sensiblement plus élevés que les enfants des chefs de ménage dans les autres secteurs. Dans toutes les provinces, les enfants des agriculteurs semblent être les moins disponibles pour la scolarisation, à l'exception de la province de l'Est où les enfants des chefs de ménage du secteur de l'industrie enregistrent les taux de scolarisation les plus faibles.

Tableau 7. 6: Répartition (en %) des enfants par province selon leurs activités et le secteur d'activité du chef de ménage

Province	% Economiquement occupés secteur d'activité du chef de ménage			% Scolarisés secteur d'activité du chef de ménage		
	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
Ville de Kigali	8,4	4,2	6,4	78,7	79,4	83,9
Province du Sud	10,1	4,8	13,7	77,3	80,7	83,4
Province de l'Ouest	12,3	10,4	11,0	76,4	80,1	82,3
Province du Nord	9,3	7,0	6,1	80,9	83,3	88,3
Province de l'Est	15,1	17,8	13,3	82,9	79,0	85,0
Ensemble	11,5	9,1	9,4	79,1	80,6	84,3

En somme, on peut déduire de l'analyse bivariée que, de manière générale, l'environnement socio-économique a une influence sur le travail des enfants et leur scolarisation. Ces conclusions peuvent être approfondies à l'aide d'une analyse multidimensionnelle qui prendrait en compte les interrelations entre les caractéristiques individuelles et celles des ménages.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

L'élimination du travail des enfants constitue l'une des préoccupations majeures des autorités du Rwanda. L'engagement de l'Etat s'est traduit par la ratification des conventions internationales, l'adoption des textes nationaux, ainsi que les différentes politiques qui ont été mises en place dans le but de lutter contre le travail des enfants.

Malgré ces efforts, la situation du travail des enfants demeure préoccupante dans le pays. En fait, les résultats de l'enquête nationale sur le travail des enfants révèlent que 324 659 enfants de 5 à 17 ans sont occupés économiquement, soit 11,2% des enfants de ce groupe d'âge.

Parmi les enfants occupés économiquement (EOE), 190 395 enfants, soit 58,6% effectuent des travaux prohibés et 65 628 enfants, soit 20,2% exercent des travaux dangereux.

L'économie du Rwanda étant une économie majoritairement agricole, le travail des enfants est plus important dans le secteur agricole qui concerne environ 79,3% des enfants occupés économiquement. Au niveau du secteur des services, les enfants sont principalement dans les services domestiques et le commerce. Le nombre moyen d'heures de travail des enfants occupés économiquement est de 24 heures par semaine.

Les résultats de cette enquête montrent également que le travail des enfants a un impact négatif sur la santé et le développement physique et mental des enfants. Selon l'ENTE, 31 000 enfants de 5 à 17 ans effectuant des travaux à abolir ont été malades ou blessés au cours des douze derniers mois du fait de ces activités économiques. En d'autres termes 16,2% des enfants effectuant les travaux à abolir ont souffert d'une blessure ou d'une maladie liée à leur activité au cours des 12 derniers mois.

En outre, le travail des enfants affecte négativement leur scolarisation. En effet, les enfants sont souvent contraints aux meilleurs des cas à combiner l'école et le travail et au pire cas à travailler exclusivement. A ce sujet, les données de l'ENTE révèlent que 5,9% des enfants combinent l'école et le travail et environ 5,3% des enfants effectuent exclusivement une activité économique.

Quant aux tâches ménagères, elles sont quasi universelles au Rwanda. 8 enfants sur 10 (83,6%) ont effectué des tâches ménagères selon les données de l'ENTE.

Cette étude a également permis de mettre en évidence quelques facteurs explicatifs du travail des enfants. Parmi ces facteurs, les plus déterminants sont le lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage, la non scolarisation des enfants, le niveau d'éducation du chef de ménage,

l'état matrimonial du chef de ménage, le secteur d'activité du chef de ménages, et le niveau de vie du ménage où vit l'enfant.

Recommandations

A la lumière des résultats de l'enquête, les recommandations suivantes ont été formulées.

1. Organiser périodiquement des enquêtes de suivi sur le travail des enfants en intégrant quelques variables clés du travail des enfants dans les enquêtes ménages d'envergure nationale. En effet, les enquêtes de suivi fournissent des données actualisées sur le travail des enfants. Elles permettent également d'identifier l'évolution ou les tendances du travail des enfants et les conditions de travail auxquelles sont astreints les enfants.
2. La scolarisation étant un facteur très important dans la réduction du travail des enfants, il est nécessaire de poursuivre les efforts entrepris dans le cadre de l'éducation de base de 9 ans afin d'assurer une scolarisation au plus grand nombre d'enfants et les maintenir le plus longtemps possible dans le système éducatif.
3. Il importe d'intensifier la sensibilisation des populations, en mettant l'accent sur les dangers encourus par les enfants exerçant des travaux à abolir qui sont parfois exposés à des formes extrêmement « pénibles » de travail.
4. Le faible niveau de vie des ménages constituant un des principaux facteurs explicatifs du travail des enfants, il est important de tenir davantage compte de la lutte contre le travail des enfants dans le cadre de la stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté (EDPRS).
5. Certaines formes de travail des enfants ne pouvant être saisies au travers d'une enquête classique auprès des ménages sur le travail des enfants, il est souhaitable d'élaborer des instruments destinés à cerner les pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux.
6. La coopération entre les institutions nationales et le programme SIMPOC d'IPEC mérite d'être renforcée pour la mise en place d'un observatoire de suivi du phénomène. A cet égard, l'effort doit être poursuivi pour renforcer la capacité du Rwanda à collecter des informations quantitatives et qualitatives essentielles à la planification des actions de lutte contre le travail des enfants par l'adoption des méthodes d'enquête du BIT.

Références bibliographiques

Comment: A compléter.

Diallo, Y., Hagemann, F., Etienne, A., Gurbuzer, Y. and Mehran, F., *Global child labour developments: Measuring trends from 2004 to 2008* (Geneva, ILO, 2010)

ANNEXES

ANNEXE I : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES RESULTATS STATISTIQUES

Tableau 1 : Répartition des ménages par province selon le statut matrimonial du chef de ménage

Province		Situation matrimoniale						Total
		Célibataire	Marié	Séparé	Divorcé	Veuf	Union libre	
Ville de Kigali	Effectif	5534	57147	14169	851	2668	21889	102258
	% Province	5,4	55,9	13,9	0,8	2,6	21,4	100,0
Province Sud	Effectif	7153	172581	32622	639	15440	83579	312014
	% Province	2,3	55,3	10,5	0,2	4,9	26,8	100,0
Province Ouest	Effectif	7880	198533	38711	1014	14350	75797	336285
	% Province	2,3	59,0	11,5	0,3	4,3	22,5	100,0
Province Nord	Effectif	5957	154139	23553	430	6889	54961	245929
	% Province	2,4	62,7	9,6	0,2	2,8	22,3	100,0
Province Est	Effectif	5133	129844	37726	1178	16085	59308	249274
	% Province	2,1	52,1	15,1	0,5	6,5	23,8	100,0
Total	Effectif	31657	712244	146781	4112	55432	295534	1245760
	% Province	2,5	57,2	11,8	0,3	4,4	23,7	100,0

Tableau 2: Niveau d'éducation des chefs de ménage par province

Province		Situation matrimoniale							Total
		Pré-scolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Universitaire ou plus	curriculum non standard	NSP	
Ville de Kigali	Effectif	72	46832	7097	14561	6554	6309	0	81425
	% Province	0,1	57,5	8,7	17,9	8,0	7,7	0,0	100,0
Province Sud	Effectif	2227	194637	8443	3512	285	8916	0	218020
	% Province	1,0	89,3	3,9	1,6	0,1	4,1	0,0	100,0
Province Ouest	Effectif	0	198929	9249	10167	3326	6670	607	228948
	% Province	0,0	86,9	4,0	4,4	1,5	2,9	0,3	100,0
Province Nord	Effectif	791	148727	5087	4608	321	4915	594	165043
	% Province	0,5	90,1	3,1	2,8	0,2	3,0	0,4	100,0
Province Est	Effectif	856	149200	7061	5967	247	5892	836	170059
	% Province	0,5	87,7	4,2	3,5	0,1	3,5	0,5	100,0
Total	Effectif	3946	738325	36937	38815	10733	32702	2037	863495
	% Province	0,5	85,5	4,3	4,5	1,2	3,8	0,2	100,0

Tableau 3: Secteurs d'activité des chefs de ménage selon le sexe

Sexe		Secteurs d'activités du chef de ménage			
		Agriculture	Industrie	Services	Total
Homme	Effectif	619337	67814	126833	813984
	% sexe	76,1	8,3	15,6	100,0
Femme	Effectif	286738	5058	22758	314554
	% sexe	91,2	1,6	7,2	100,0
Total	Effectif	906075	72872	149591	1128538
	% sexe	80,3	6,5	13,3	100,0

Tableau 4: Principaux produits et services des ménages agriculteurs par sexe

Sexe		Produits et services						Total
		Cultures vivrières	Cultures industrielles	Elevage	Pisciculture (poissons)	Sylviculture	Exploitation forestière	
Homme	Effectif	610082	2097	5918	638	199	402	619336
	% sexe	98,5	,3	1,0	,1	,0	,1	100,0
Femme	Effectif	285761	436	541	0	0	0	286738
	% sexe	99,7	,2	,2	,0	,0	,0	100,0
Total	Effectif	895843	2533	6459	638	199	402	906074
	% sexe	98,9	,3	,7	,1	,0	,0	100,0

Tableau 5: Niveau de richesse du ménage selon le secteur d'activité des chefs de ménage

Secteur d'activité du C M		Quintile de bien-être économique du chef de ménage (CM)					Total
		Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	
Agriculture	Effectif	192456	187790	187142	172637	136673	876698
	% Secteurs d'activité	22,0	21,4	21,3	19,7	15,6	100,0
Industrie	Effectif	12390	12219	12824	15318	19723	72474
	% Secteurs d'activité	17,1	16,9	17,7	21,1	27,2	100,0
Services	Effectif	11572	14954	18841	33365	63114	141846
	% Secteurs d'activité	8,2	10,5	13,3	23,5	44,5	100,0
Total	Effectif	216418	214963	218807	221320	219510	1091018
	% Secteurs d'activité	19,8	19,7	20,1	20,3	20,1	100,0

Tableau 6: Nombre et pourcentage d'enfants économiquement occupés âgés de 5 à 17 ans par sexe et province (12 derniers mois)

Province		Sexe		Total
		Garçons	Fille	
Ville de Kigali	Effectif	9114	11342	20456
	%	7,6	10,0	8,7
Province Sud	Effectif	43226	45361	88587
	%	12,6	13,0	12,8
Province Ouest	Effectif	69100	60126	129226
	%	16,9	14,8	15,8
Province Nord	Effectif	33376	30480	63856
	%	11,5	10,5	11,0
Province Est	Effectif	52737	43979	96716
	%	18,8	16,0	17,4
Total	Effectif	207553	82625	398842
	%	14,3	13,3	13,9

Tableau 7: Nombre et pourcentage d'enfants économiquement occupés âgés de 5 à 17 ans par sexe et groupe d'âge (12 derniers mois)

Sexe	Age					
	5-9 ans		10 – 15 ans		16 – 17 ans	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Garçons	24306	3,9	36189	5,6	16933	9,5
Filles	14409	2,4	81652	12,6	23721	13,4
Total	38715	3,2	145366	13,0	214763	39,9

Tableau 8: Nombre d'heures de travail des enfants de 5 à 17 ans dans les tâches ménagères

		Nombre d'heures de tâches ménagères						Total
		7H ou moins	8H-14H	15H-20H	21H-27H	28H-34H	Plus de 34 H	
Ville de Kigali	Effectif	69131	46882	22792	17111	4543	6291	166750
	%	41	28	14	10	3	4	100
	% cumulé	100	59	30	17	6	4	
Province du Sud	Effectif	213497	204127	68732	55023	19818	19871	581068
	%	37	35	12	9	3	3	100
	% cumulé	100	63	28	16	7	3	
Province de l'Ouest	Effectif	266935	193682	98001	76586	22428	23282	680914
	%	39	28	14	11	3	3	100
	% cumulé	100	61	32	18	7	3	
Province du Nord	Effectif	192224	170996	69466	56976	13198	6148	509008
	%	38	34	14	11	3	1	100
	% cumulé	100	62	29	15	4	1	
Province de l'Est	Effectif	162844	145253	45932	61352	30700	17646	463727
	%	35	31	10	13	7	4	100
	% cumulé	100	65	34	24	10	4	
Total	Effectif	904631	760940	304923	267048	90687	73238	2401467
	%	38	32	13	11	4	3	100
	% cumulé	100	62	31	18	7	3	

Tableau 9: Principales activités des enfants occupés dans l'agriculture

		Principales activités et services rendus			
		Culture vivrières	Cultures industrielles	Elevage	Total
Ville de Kigali	Effectif	2861	0	888	3749
	% Province	76,3	,0	23,7	100,0
Province du Sud	Effectif	46857	0	18389	65246
	% Province	71,8	,0	28,2	100,0
Province de l'Ouest	Effectif	55585	1197	21367	78149
	% Province	71,1	1,5	27,3	100,0
Province du Nord	Effectif	42951	0	1334	44285
	% Province	97,0	,0	3,0	100,0
Province de l'Est	Effectif	43593	0	22492	66085
	% Province	66,0	,0	34,0	100,0
Total	Effectif	191847	1197	64470	257514
	% Province	74,5	,5	25,0	100,0

Tableau 10 : Branches d'activité des enfants occupés

Provinces		Branches d'activité						Total
		Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Service domestique	Autres activités	
Ville de Kigali	Effectif	3750	930	1226	974	7833	1100	15813
	% Province	23,7	5,9	7,8	6,2	49,5	7,0	100,0
Province du Sud	Effectif	65246	1215	2250	1185	1484	2499	73879
	% Province	88,3	1,6	3,0	1,6	2,0	3,4	100,0
Province de l'Ouest	Effectif	78149	2971	5059	1957	6012	6530	100678
	% Province	77,6	3,0	5,0	1,9	6,0	6,5	100,0
Province du Nord	Effectif	44286	2233	1306	1181	1415	615	51036
	% Province	86,8	4,4	2,6	2,3	2,8	1,2	100,0
Province de l'Est	Effectif	66085	3855	2116	3763	3889	3547	83255
	% Province	79,4	4,6	2,5	4,5	4,7	4,3	100,0
Total	Effectif	257516	11204	11957	9060	20633	14291	324661
	% Province	79,3	3,5	3,7	2,8	6,4	4,4	100,0

Tableau 11: Lieu de travail des enfants occupés économiquement

Sexe		Lieu de travail		Enfants occupés économiquement de 5 à 17 ans							
				5 – 9 ans		10 – 15 ans		16 – 17 ans		Ensemble	
				Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Garçons	A la maison	1944	11,7	9170	10,5	2849	4,2	13963	8,2		
	Employé de Bureau	993	6,0	5790	6,6	8365	12,5	15147	8,9		
	atelier	377	2,3	0	,0	267	,4	267	0,2		
	Plantations	10696	64,6	60809	69,7	46137	68,7	117641	68,8		
	Sites de Construction			1214	1,4	1556	2,3	2771	1,6		
	Mines/carrières	248	1,5	378	,4	1179	1,8	1806	1,1		
	marché/kiosque	299	1,8	2828	3,2	2006	3,0	5133	3,0		
	Places différentes	833	5,0	5029	5,8	4142	6,2	10004	5,9		
	Rivière	649	3,9	1031	1,2	0	,0	1681	1,0		
	Place fixe dans la			343	,4	453	,7	796	0,5		
	Autres	516	3,1	619	,7	167	,2	1302	0,8		
	Total	16555	100,	87211	100,0	67121	100,0	170888	100,0		
	Filles	A la maison	2188	18,6	5208	7,2	6640	9,5	14037	9,1	
Employé de Bureau		510	4,3	5499	7,6	8371	12,0	14380	9,4		
atelier				199	,3	88	,1	287	0,2		
Plantations		5950	50,5	53654	74,0	49532	71,2	109137	71,0		
Sites de Construction				1372	1,9	577	,8	1949	1,3		
Mines/carrières/		248	2,1	733	1,0	658	,9	1639	1,1		
marché/kiosque		1055	9,0	1325	1,8	409	,6	2788	1,8		
Places différentes		163	1,4	2992	4,1	840	1,2	3995	2,6		
Rivière		261	2,2	261	,4	349	,5	872	0,6		
Place fixe dans la		858	7,3	447	,6	829	1,2	2134	1,4		
Autres		545	4,6	772	1,1	1057	1,5	2374	1,5		
Total		11778	100,	72462	100,0	69530	100,0	153772	100,0		
Ensemble		A la maison	4132	14,6	5208	7,2	6640	9,5	28000	8,6	
	Employé de Bureau	1502	5,3	5499	7,6	8371	12,0	29527	9,1		
	atelier	0	,0	199	,3	88	,1	554	,2		
	Plantations	377	1,3	0	,0	180	,3	557	,2		
	Plantations	16645	58,7	53654	74,0	49532	71,2	226777	69,9		
	Sites de Construction	0	,0	1372	1,9	577	,8	4720	1,5		
	Mines/carrières/	497	1,8	733	1,0	658	,9	3445	1,1		
	marché/kiosque	1354	4,8	1325	1,8	409	,6	7922	2,4		
	Places différentes	996	3,5	2992	4,1	840	1,2	13999	4,3		
	Rivière	911	3,2	261	,4	349	,5	2553	,8		
	Place fixe dans la	858	3,0	447	,6	829	1,2	2929	,9		
	Autres	1061	3,7	772	1,1	1057	1,5	3675	1,1		
	Total	28333	100,	72462	100,0	69530	100,0	324658	100,0		

Tableau 12: Branches d'activité des enfants effectuant un travail à abolir

		Branches d'activité détail						Total
		Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Service domestique	Autres activités	
Travail acceptable	Effectif	102418	491	5618	3423	5947	6871	124768
	% Branches d'activité détail	75,9	4,6	61,3	46,1	28,8	90,5	65,5
Travail à abolir	Effectif	32505	10175	3545	3995	14688	720	65628
	% Branches d'activité détail	24,1	95,4	38,7	53,9	71,2	9,5	34,5
Total	Effectif	134923	10666	9163	7418	20635	7591	190396
	% Branches d'activité détail	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0%	100,0	100,0

Tableau 13: Statut du travail des enfants 5-17 ans selon les branches d'activité

Statut du travail		Branches d'activité						Total
		Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Service domestique	Autres activités	
Travailleur régulier	Effectif	2147	199	349	418	5643	149	8905
	%	24,1	2,2	3,9	4,7	63,4	1,7	100,0
Travailleur occasionnel	Effectif	14141	8528	2158	3533	11647	699	40706
	%	34,7	21,0	5,3	8,7	28,6	1,7	100,0
Travailleur indépendant	Effectif	15920	1827	4580	2601	1377	4989	31294
	%	50,9	5,8	14,6	8,3	4,4	15,9	100,0
Membre d'une coopérative de producteurs	Effectif	346	0	0	0	0	0	346
	%	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
Travailleur familial non rémunéré	Effectif	102368	112	2077	866	1967	1754	109144
	%	93,8	,1	1,9	,8	1,8	1,6	100,0
Total	Effectif	134922	10666	9164	7418	20634	7591	190395
	%	70,9	5,6	4,8	3,9	10,8	4,0	100,0

Tableau 14: Effectifs et pourcentages des enfants ayant déclaré une maladie parmi ceux effectuant un travail à abolir selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	Sexe						% aux enfants effectuant un travail à abolir
	Garçons		Fille		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
7 - 9 ans	3007	73,0	1114	27,0	4121	100	14,5
10 - 15 ans	11022	65,3	5860	34,7	16882	100	13,9
16 - 17 ans	5426	54,3	4573	45,7	9999	100	24,7
Total	19454	62,7	11547	37,3	31001	100	16,3

Tableau 15: Effectifs et pourcentages des enfants ayant déclaré une maladie parmi ceux effectuant un travail à abolir selon l'activité et le sexe

Activités exercées	Sexe					
	Garçons		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travail uniquement	9501	48,8	6603	57,2	16104	51,9
Travail et étude	9953	51,2	4944	42,8	14897	48,1
Total	194454	100	11547	100	31001	100

Tableau 16: Fréquences des injures parmi les enfants ayant eu une maladie et effectuant un travail à abolir

Activités exercées	Enfant effectuant un travail à abolir ayant été malade ou blessé							
	1 à 2 fois		3 à 10 fois		Plus de 10 fois		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travail uniquement	1508	26,9	3048	54,4	1047	18,7	5602	100
Travail et études	2771	41,9	3681	55,7	163	2,5	6614	100
Effectif	4278	35,0	6729	55,1	1209	9,9	12216	100

ANNEXE II : RESULTATS DE L'ANALYSE FACTORIELLE

Tableau 1 : Résultats du test de Bartlett (Tests de KMO et de Bartlett)

Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,919
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	803763,96
	df	190
	Sig.	,000

Tableau 2: Variance totale expliquée

Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	7,037	35,183	35,183	7,037	35,183	35,183
2	1,544	7,721	42,904	1,544	7,721	42,904
3	1,306	6,532	49,436	1,306	6,532	49,436
4	1,116	5,582	55,018	1,116	5,582	55,018
5	,991	4,955	59,973			
6	,929	4,645	64,618			
7	,851	4,255	68,873			
8	,764	3,821	72,694			
9	,684	3,422	76,116			
10	,640	3,199	79,315			
11	,596	2,981	82,296			
12	,537	2,686	84,982			
13	,502	2,508	87,490			
14	,460	2,298	89,788			
15	,453	2,263	92,050			
16	,408	2,039	94,090			
17	,368	1,838	95,928			
18	,334	1,669	97,597			
19	,288	1,439	99,036			
20	,193	,964	100,000			

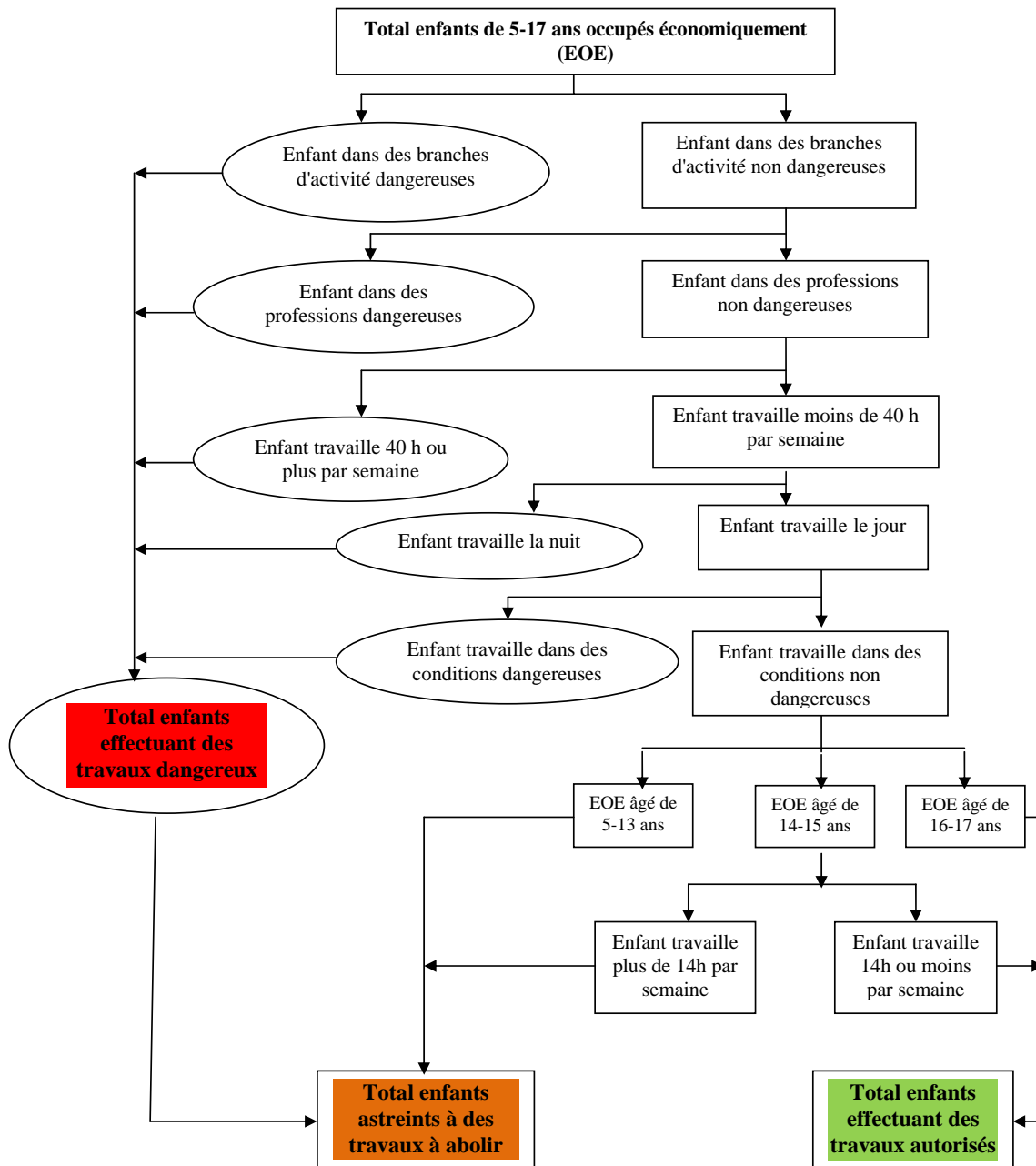
Méthode d'extraction: Analyse en composantes principales

Tableau 3: Matrice des composantes(a)

	Component			
	1	2	3	4
tele	,809	-,084	-,248	-,165
dvd	,773	-,032	-,261	-,169
machine_laver	,768	-,263	-,035	-,153
sall_bain	,767	,068	,156	,152
four	,737	-,194	-,099	-,119
fer_repasser	,736	-,241	,030	-,166
refrigerateur	,621	,207	-,338	,003
telephone_portable	,619	-,333	,171	-,140
automobile	,609	,332	-,203	,120
nbre_chambre	,607	,411	,330	-,085
superf_habitat	,591	,231	,286	,142
toilette	,589	,366	,265	,295
cuisine	,519	,396	,282	-,100
source_eau_boisson	,476	-,331	-,173	,394
ordinateur	,466	,293	-,373	,014
tracteur	,400	-,458	,328	,062
radio	,263	,107	-,437	-,117
source_energie	,389	-,378	-,052	,560
lave_vaisselle	,408	-,156	,362	-,412
machine_coudre	,241	,073	,116	,397

Extraction Method: Principal Component Analysis.
a 4 components extracted.

**ANNEXE III : SCHEMA DE LA PROCEDURE
D'IDENTIFICATION STATISTIQUE
DU TRAVAIL DES ENFANTS**



ANNEXE IV : PERSONNEL DE L'ENQUETE

Coordinateurs du projet

MURANGWA Yussuf
RUTERANA Baudouin Abdon

Membres du comité technique

MURANGWA Yusuf	RUTERANA Baudouin Abdon
MUKANYONGA Apolline	TWAGIRUMUKIZA Augustin
MVULIRWENANDE Silas	NTAMBARA Juvénal
NKUNDIMANA Hobess	MUSABEYEZU B. Nancy
KALISA Jean De Dieuin	MUSABYIMANA Berthe
KAMUKAMA Julie	UMURUNGI Julie
NKUSI Sulait	NTEZIMANA Julian

Appui technique du BIT/IPEC

DIALLO Yacouba
NDIAYE Marie
NAMBAJIMANA Lamech

Coordinateurs régionaux

MUKANYONGA Apolline
NTAMBARA Juvénal

Superviseurs

KABAYIZA François Xavier
TURAYISHIMIYE Léandre
MUSABEYEZU B. Nancy
MUSABYIMANA Berthe
RUSHAKU Jean Paul

Chefs d'équipes

NGAMIJUMUKIZA Benjamin	NDIKUBWIMANA André
MUKAMPAZIMAKA Odette	UWIMBABAZI Florance
MUKANGENDO Immaculée	RUBANGISA Parfait
IHIGABATWARE André	MUSONI Sylvestre
UDAHEMUKA Serge	KAJABIKA André
UWASE R. Mediatrice	MINE Frank
MINANI Epimaque	

Enquêteurs

ABISHIMWE Vestine	AHIMBISIBWE Deus
BAMURANGE Alphonsine	BASIIME Grâce
BATAMURIZA Marlene	BAYISABE salomon
BIZIMUNGU Louis	BUGABO A. K. Musisi
BUTERA d' Arc	DUSHIMAYEZU Bertrand
GASASIRA Jacques	GASILIMU Adolphe
GWIZIMPUNDU Hyacinthe	HABIMANA Didier
HABUMUGISHA Albert	HABYARIMANA Jean de Dieu
HABYARIMANA Olivier	HAKIZIMANA Gilbert
IMANZI Clarisse	IRIBAGIZA Liliane
KABANYANA Antoinette	KANAMUGIRE Nicolas
MANZI Christian	MBABAZI Allen
MUGABO Robert	MUGARUKA Jean Pierre
MUGIRANEZA Léandre	MUKABAGWIZA Alphonsine
MUKABAREZI J, Françoise	MUKAKARANGWA Clotilde
MUKAKIBIBI Salama	MUKANDAMAGE Evelyne
MUKANGAMIJE Clémentine	MUKARUTAMU Patricie
MUKARWEGO Jeanne d'Arc	MUKUNDABANTU M. Ally
MUNYABURANGA Régine	MUNYANEZA Tatien
MUREKATETE Alphonsine	MUREKEYISONI Jeanne d'Arc
MUSENGIMANA Marie Louise	MUSOMANDERA Elise Rida
MUTESI Daria	MUTIMUKUNDA Alexis
NAKAYO Espoir Moise	NDABARUTA Emma
NDABUNGANIYE Eliel	NDIKUBWIMANA Eliezer
NGENDAKUMANA Caritas	NIWEMUTO Antoinette
NSENGIMANA Ignace	NSENGUMUREMYI Athanase
NTWARI Janvier	NYIRAMINANI M Josée
NYIRANSABIMANA Espérance	NYIRASAFARI Mariam
RWEMARIKA Donat	SAYINZOGA Jean Bosco
SHYIRIBURYO Cyrille	UMUTESI Sada
UMUTONI Alice	UMUTONI NKUSI Diane
UWERA Yvonne	UWIMANA Vicky

Saisie et traitement des données

TWAGIRUMUKIZA Augustin

Rédaction du rapport

RUTERANA Baudouin Abdon

TURAYISHIMIYE Léandre

BYIRINGIRO James

UMURUNGI Julie

Membres de l'équipe de lecture

NGOBOKA François

MUGABO François

ANNEXE V: QUESTIONNAIRE

NATIONAL CHILD LABOUR SURVEY
 MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMIC PLANNING IN COLABORATION WITH THE MINISTRY OF PUBLIC SERVICE
 AND LABOUR

NATIONAL INSTITUTE OF STATISTICS OF RWANDA

CONFIDENTIAL: All information collected in this survey is strictly confidential and will be used for statistical purpose only.				
GENERAL INFORMATION				
PROVINCE.....CODE.....			TELEPHONE	ENUMERATION AREA CODE
DISTRICT.....CODE.....			PROVINCE/DISTRICT/ SECTOR/CELL/VILLAGE
SECTOR.....CODE.....				□□□□□□□□
ZD.....CODE.....				
House Hold.....CODE.....				
INTERVIEWER VISITS			FINAL VISIT	
	1	2	3	DATE/MONTH/YEAR
DATE				□□-□□-□□□□
				RESULT *
				□
				(*) RESULT CODES
INTERVIEWER'S NAME				Completed Number of household members at home or no competent respondent Entire Household absent for extended period of time 4. Postponed
				5. Refused Dwelling vacant or address not a dwelling Dwelling destroyed Dwelling not found 9. Other (Specify).....
SUPERVISOR'S NAME				ELIGIBILITY
				Number of persons in the household..... □□□ Number of children (5-17) □□
NEXT VISIT				Starting Time: :.....,..... :.....,..... :.....
				Ending Time: :.....,..... :.....,..... :.....
				If Additional Questionnaires used indicate Number?

PART I: ADULT QUESTIONNAIRE

Addressed to the most knowledgeable member of household

Section I: Household Composition and Characteristics for All Household Members

Person's serial number in household	Can you please provide full names of all persons who are part of this household, beginning with the Head of the Household? <i>(A Household is defined as a person or group of persons who live together in the same house or compound, share the same housekeeping arrangements and are catered for as one unit. Members of a household are not necessarily related (by blood or marriage) and not all those related in the same house or compound are necessarily of the same household)</i>	Which household member provided information of the individual (write serial number from A1)	What is (NAME)'s relationship to head of the household 1. Household Head 2. Spouse 3. Son/ Daughter 4. Brother/Sister 5. Daughter-in-law/son-in-law 6. Grandchild 7. Niece/Nephew 8. Step child 9. Aged parent/parent-in-law 10. Servant (live-in) 11. Other relative 12. Non-relative	What is the sex of each of these individual household members? 1. Male 2. Female	How old was (NAME) at (his/her) last birthday? <i>(In completed years)</i>	Indicate With "1" if person is between 5-17 years old, "0" otherwise	What is (NAME)'s marital status (for persons 12 years or above) 1. Single and never married 2. Married 3. Separated 4. Divorced 5. Widowed 6. Co-habiting	For all household members		
								Please indicate the serial number of (NAME)'s ...		
								Spouse <i>(if applicable and s/he is among the household members)</i>	Natural Mother <i>(if she is among the household members)</i>	Natural Father <i>(if he is among the household members)</i>
A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										

Section II:		Educational Attainment for <u>All Household Members</u> aged 5 and above															
		Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question							
Name of household member	→																
Age of household member	→	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□								
A12. Can (NAME) read and write in any language?																	
1. Yes.....		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. No.....		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
A13. Is (NAME) currently attending school?																	
1. Yes.....		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→A14
2. No.....		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	→A17
A14. What is the level /type of school and grade that (NAME) is currently attending?		L	G	L	G	L	G	L	G	L	G	L	G	L	G	L	G
Level: (L) Grade: (G)																	
1. Pre-school.....		1	□	1	□	1	□	1	□	1	□	1	□	1	□	1	□
2. Primary.....		2	□	2	□	2	□	2	□	2	□	2	□	2	□	2	□
3. Secondary.....		3	□	3	□	3	□	3	□	3	□	3	□	3	□	3	□
4. High school.....		4	□	4	□	4	□	4	□	4	□	4	□	4	□	4	□
5. University or higher.....		5	□	5	□	5	□	5	□	5	□	5	□	5	□	5	□
6. Non standard curriculum...		6	□	6	□	6	□	6	□	6	□	6	□	6	□	6	□
7. Don't know.....		7	□	7	□	7	□	7	□	7	□	7	□	7	□	7	□
A15. What is the distance to school which (NAME) is currently attending?																	
Less than 1 km.....																	
1 - 3 km.....		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
3 - 5 km.....		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
6-10 km.....		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
More than 10km.....		4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
A16. How does (NAME) get to school? (Multiple answers allowed)																	
1. Walking.....		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2. Bicycle.....		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3. Motorbike.....		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4. Bus/car.....		4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5. Other.....		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Other (specify)																	

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question		
Name of household member →											
Age of household member →	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□			
A17. Has (NAME) ever attended school? 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	→A18 →A19		
A18. What is the highest level/type of school and grade that (NAME) has attended? <i>Level: (L) Grade: (G)</i> 1. Pre-school..... 2. Primary..... 3. Secondary..... 4. High school..... 5. University or higher..... 6. Non standard curriculum..... 7. Don't know.....	L 1 2 3 4 5 6 7	G □ □ □ □ □ □ □	L 1 2 3 4 5 6 7	G □ □ □ □ □ □ □	L 1 2 3 4 5 6 7	G □ □ □ □ □ □ □	L 1 2 3 4 5 6 7	G □ □ □ □ □ □ □	L 1 2 3 4 5 6 7	G □ □ □ □ □ □ □	} →A20
A19. What is/was the main reason why (NAME) has never attended school? (Read each of the following options and circle the most appropriate option) Too young Disabled/ illness..... School too far..... Cannot afford schooling..... Family did not allow schooling... Not interested in school..... Education not considered valuable. School not safe..... To learn a job..... To work for pay as employee or (as paid/unpaid worker) in family business or farm Help at home with household chores. Other	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	} →A20		
Other (specify)											

Section III: Current Activity Status of All Household Members (5 and above) during the reference week

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question								
Name of household member →																	
Age of household member →	__	__	__	__	__	__	__	__									
A. Employment																	
A20. Did (NAME) engage in any work at least one hour during the past week? (As regular or casual employee, self employed, employer or unpaid family worker)																	
1. Yes.....	1	1	1	1	1	1	1	1	→A23								
2. No.....	2	2	2	2	2	2	2	2	→A21								
A21. During the past week did (NAME) undertake any of the following activities? (Read each of the following questions until the first affirmative response is obtained.)	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	
Help in a family business	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Cultivate or harvest agricultural products for sale/own consumption	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Work as a domestic servant in someone else's home.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	If any
Catch or gather fish or seafood for sale/own consumption	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	“YES”
Mining activities.	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	→A23
Prepare food, clothes or handicrafts for sale	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
Sell articles, newspapers, drinks, food or agricultural products.	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
Wash, clean clothes for someone else for payment in cash or in-kind.	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
Repair tools or equipment for someone else for payment in cash or in-kind.....	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	Otherwise
Cleaning cars and shining shoes for someone else for payment in cash or in-kind....	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	→A22
Transportation of goods to market or for storage or other activities related to the transport of goods for sale.	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
Construction, maintenance of buildings, homes for someone else...	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
Fetching firewood/water.....	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	
Serve food/drinks in eatery/bar.....	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	
Any other economic activity (specify)	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	
Other (specify)																	

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question
Name of household member →									
Age of household member →	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	
A22. Even if (NAME) was not working since last (day of the week), did (NAME) have a job, business, or enterprise from which (NAME) was temporarily absent and (NAME) will return?									
1. Yes.....	1	1	1	1	1	1	1	1	→A23 →A32
2. No.....	2	2	2	2	2	2	2	2	
A23. Describe the main job/task (NAME) was performing e.g. carrying bricks; mixing baking flour; harvesting maize; etc. "Main" refers to the work on which (NAME) spent most of the time of the week.									
Job/Task									
CODE For official use	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
A24. Describe briefly the main activity i.e. goods produced and services rendered where (NAME) is working.									
Activity/Type									
CODE For official use	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
A25. Where did (NAME) carry out his/her main work during the past week?									
At (his/her) family dwelling...	1	1	1	1	1	1	1	1	
Employer's house.....	2	2	2	2	2	2	2	2	
Formal office	3	3	3	3	3	3	3	3	
Factory/ Atelier	4	4	4	4	4	4	4	4	
Plantations/farm/garden.....	5	5	5	5	5	5	5	5	
Construction sites.....	6	6	6	6	6	6	6	6	
Mines/ or quarrying sites.....	7	7	7	7	7	7	7	7	
Shop/market/kiosk/coffee house....	8	8	8	8	8	8	8	8	
Different places (mobile).....	9	9	9	9	9	9	9	9	
Pond/lake/river.....	10	10	10	10	10	10	10	10	
On the street (fixed place)	11	11	11	11	11	11	11	11	
Other.....	12	12	12	12	12	12	12	12	
Other (specify)									

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question
Name of household member →									
Age of household member →									
A26. During the past week, which of the following best describe (NAME)'s work situation at his/her main work? (Read out responses below)									
Regular employee.....	1	1	1	1	1	1	1	1	} A27
Casual employee.....	2	2	2	2	2	2	2	2	
Own account worker (His/her own business without employees)	3	3	3	3	3	3	3	3	} A28
Employer (His/her own business with employees).	4	4	4	4	4	4	4	4	
Member of producers' cooperatives	5	5	5	5	5	5	5	5	→A27
Unpaid family worker.....	6	6	6	6	6	6	6	6	→A30
A27. Which one of the following best describes (NAME)'s employment contract type?									
No contract.....	1	1	1	1	1	1	1	1	
Oral contract of unlimited duration.....	2	2	2	2	2	2	2	2	
Oral contract of limited duration between 12-36 months.....	3	3	3	3	3	3	3	3	
Oral contract of limited duration under 12 months.....	4	4	4	4	4	4	4	4	
Written contract of unlimited duration	5	5	5	5	5	5	5	5	
Written contract of limited duration between 12-36 months.....	6	6	6	6	6	6	6	6	
Written contract of limited duration under 12 months.....	7	7	7	7	7	7	7	7	
Don't know.....	8	8	8	8	8	8	8	8	
A28. What is (Name's) average monthly cash income from the main work? (in local currency)									
A29. What other benefits does (NAME) usually receive in his/her main work? (Read each of the following questions and circle answers)									
Not applicable if A26= 3, 4 or 6.	1	1	1	1	1	1	1	1	
Weekly rest days....	2	2	2	2	2	2	2	2	
Medical expenses.....	3	3	3	3	3	3	3	3	
Assistance with schooling ...	4	4	4	4	4	4	4	4	
5. Free accommodation.....	5	5	5	5	5	5	5	5	
6. Food/meal.....	6	6	6	6	6	6	6	6	
7. Paid leave	7	7	7	7	7	7	7	7	
8. Clothing.....	8	8	8	8	8	8	8	8	
9. Transportation	9	9	9	9	9	9	9	9	
10. Other	10	10	10	10	10	10	10	10	
11. Nothing.....	11	11	11	11	11	11	11	11	
Other (specify)									

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question
Name of household member →									
Age of household member →	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	
A30. In addition to (NAME)'s main work, did (NAME) do other work during the past week?									
1. Yes.....	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. No.....	2	2	2	2	2	2	2	2	
A31. For each day worked during the past week how many hours did (NAME) actually work? <i>Main: (M) Other: (O)</i>	M O	M O	M O	M O	M O	M O	M O	M O	
1. Monday.....	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	
2. Tuesday.....	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	
3. Wednesday.....	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	
4. Thursday.....	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	
5. Friday.....	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	
6. Saturday.....	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	
7. Sunday.....	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	□□ □□	
TOTAL	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	
A32. At what age (NAME) started to work for the first time in his/her life (As regular or casual employee, self employed, employer or unpaid family worker)?	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	→A 33 if A22 = 2 →A 40 if A22 =1

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question
Name of household member →									
Age of household member →									
B. Unemployment									Aged 5-9 years
A33. Was (NAME) seeking work during the past week? (As a regular employee, casual employee, employer or self employed to establish his/her own business) 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	} A37 →A34 →A35
A34. What steps did (NAME) take to seek work during the last four weeks? (Mark at most 4 boxes)	1	1	1	1	1	1	1	1	} A37
Asked friend or relatives to find a job for him/her.	2	2	2	2	2	2	2	2	
Applied to the employment office/mediator	3	3	3	3	3	3	3	3	
Placed/answered job advertisements in newspaper	4	4	4	4	4	4	4	4	
Submitted job application	5	5	5	5	5	5	5	5	
Tried to obtain equipment, credit and a work place to establish is/her own business	6	6	6	6	6	6	6	6	
Other	7	7	7	7	7	7	7	7	
Nothing.....									→A35
Other (specify)									
A35. Did (NAME) want to work during the past week?	1	1	1	1	1	1	1	1	→A36 →A39
1. Yes..... 2. No.....	2	2	2	2	2	2	2	2	
A36. What is the main reason why (NAME) did not seek work during the last week? (Indicate the most important reason)	1	1	1	1	1	1	1	1	
Found a job but waiting to start	2	2	2	2	2	2	2	2	
Works seasonally	3	3	3	3	3	3	3	3	
Tired of looking for work, believes no suitable work is available....	4	4	4	4	4	4	4	4	
Lacks of employers' requirement (training, experience, qualification)	5	5	5	5	5	5	5	5	
Does not know where to search for a job..	6	6	6	6	6	6	6	6	
Student (studying).....	7	7	7	7	7	7	7	7	
Family/parents/spouse does not allow.....	8	8	8	8	8	8	8	8	
Engaged in household chores (keeping house)	9	9	9	9	9	9	9	9	
On retirement, no need to work	10	10	10	10	10	10	10	10	
Unable to work (illness, disability)	11	11	11	11	11	11	11	11	
Other.....									
Other (specify)									

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question	
Name of household member →									Aged 5-9 years	Aged 10 years and over
Age of household member →	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _		
A37. If opportunity to work had existed, would (NAME) have been able to start work? 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	} A41	→A38 →A39
A38. How long has (NAME) been out of work and seeking work? 1. Less than one month.... 2. 1 to 3 month..... 3. 4 to 6 month..... 4. 7 to 12 month..... 5. 13 to 24 months..... 6. More than 2 years....	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6		
A39. Why was (NAME) not available or did not want work? (Indicate the most important reason) Found a job but waiting to start Works seasonally Tired of looking for work, believes no suitable work is available.... Lacks of employers' requirement (training, experience, qualification) Does not know where to search for a job.. Student (studying)..... Family/parents/spouse does not allow..... Engaged in household chores (keeping house) On retirement, no need to work Unable to work (illness, disability) Other..... Other (specify)	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	} A41	} A41

Section IV: Usual Economic Activity Status of All Household Members (5 and above) during the last 12 months

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question
Name of household member →									
Age of household member →									
A40. During the last 12 months did (NAME) engage for a substantial period of time in any other work which is different than (NAME) did during the past week reported in A23 or A24? (As regular or casual employee, self employed, employer or unpaid family worker) Yes..... No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	→A43 →A44
A41. Did (NAME) engage in any work at any time during the last 12 months? (As regular or casual employee, self employed, employer or unpaid family worker) 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	→A43 →A42
A42. At any time during the last 12 months did (NAME) undertake any of the following activities ? (Read each of the following questions and circle answers until the first affirmative response is obtained)	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	
Help in a family business	1	1	1	1	1	1	1	1	
Cultivate or harvest agricultural products for sale/own consumption	2	2	2	2	2	2	2	2	
Work as a domestic servant in someone else's home.....	3	3	3	3	3	3	3	3	
Catch or gather fish or seafood for sale/own consumption	4	4	4	4	4	4	4	4	
Mining activities.	5	5	5	5	5	5	5	5	
Prepare food, clothes or handicrafts for sale	6	6	6	6	6	6	6	6	
Sell articles, newspapers, drinks, food or agricultural products.	7	7	7	7	7	7	7	7	
Wash, clean clothes for someone else for payment in cash or in-kind.	8	8	8	8	8	8	8	8	
Repair tools or equipment for someone else for payment in cash or in-kind.....	9	9	9	9	9	9	9	9	
Cleaning cars and shining shoes for someone else for payment in cash or in-kind....	10	10	10	10	10	10	10	10	
Transportation of goods to market or for storage or other activities related to the transport of goods for sale.	11	11	11	11	11	11	11	11	
Construction, maintenance of buildings, homes for someone else...	12	12	12	12	12	12	12	12	
Fetching firewood/water.....	13	13	13	13	13	13	13	13	
Serve food/drinks in eatery/bar.....	14	14	14	14	14	14	14	14	
Any other economic activity (specify)	15	15	15	15	15	15	15	15	

If any
"YES" →A43

Otherwise
If Age <18 →A46

If Age ≥18 →END
for this HH member.
Go to the next HH member in Section II

Other (specify)									
	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question
Name of household member →									
Age of household member →									
A43. Describe the main job/task (NAME) was performing during the last 12 months e.g. carrying bricks; mixing baking flour; harvesting maize; etc. "Main" refers to the work on which (NAME) spent most of the time of the year.									
Job/Task									
CODE For official use									
A44. Describe briefly the main activity i.e. goods produced and services rendered where (NAME) worked most of the time.									
Activity/Type									
CODE For official use									
A45. Which of the following best describe (NAME)'s work situation at his/her main work in the last 12 months? (Read out responses below)									
1. Regular employee.....	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. Casual employee	2	2	2	2	2	2	2	2	
3. Own account worker (His/her own business without employees)...	3	3	3	3	3	3	3	3	
4. Employer (His/her own business with employees).....	4	4	4	4	4	4	4	4	
5. Member of producers' co-operatives.....	5	5	5	5	5	5	5	5	
6. Unpaid family worker.....	6	6	6	6	6	6	6	6	

A46. In each month during the last year did (NAME) work or have a job A) the whole month, B) part of the month, C) not at all?		A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
		1. January.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2. February.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3. March.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4. April.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5. May.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6. June.....	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7. July.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8. August.....	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9. September.....	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10. October.....	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11. November.....	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12. December.....	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
TOTAL																						

If Age <18→A47

Otherwise
 END
 for this HH member
 Go to the next HH
 member in Section II

Section V:

Household Chores: About Children (5-17) ONLY

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question								
Name of household member →																	
Age of household member →																	
A47. During the past week did you do any of the chores indicated below in your own home? (Read all options)	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	If any "YES" →A48 If all "NO" & Working (*)→A49 Otherwise END for this HH Member Go to the next HH member in Secion II
1. Cooking.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. Shopping for household.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
3. Cleaning utensils/house.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
4. Washing clothes.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
5. Caring for children/old/sick.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
6. Other similar household chores.....	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
Other (specify)																	
A48. For each day engaged during the past week how many hours did (NAME) do unpaid household chores? (Record for each day separately)																	If Working (*) →A49 Otherwise END for this HH Member. Go to the next HH member in Secion II
1. Monday.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Tuesday.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Wednesday.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Thursday.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Friday.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Saturday.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. Sunday.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TOTAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

(*)WORKING = IF A20=1 or A21≠NO or A22=1

Attention: Section VI applies ONLY to those working (A20=YES or A21=NO or A22=YES) children age 5-17 (A7=1).

Section VI

Perceptions of Parents/Guardians about working children (5-17)

These questions are intended to solicit views from parents or guardians about children's work.. Therefore reference should only be made about children who were reported to be working.

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question
Name of household member →									
Age of household member →									
A49. What do you prefer (NAME) to be doing at this time? (Read the options)									
Work for income only.....	1	1	1	1	1	1	1	1	
Assist family business.....	2	2	2	2	2	2	2	2	
Assist with household chores	3	3	3	3	3	3	3	3	
Attend school only.....	4	4	4	4	4	4	4	4	
Attend school and assist with family business	5	5	5	5	5	5	5	5	
Attend school and assist with household chores...	6	6	6	6	6	6	6	6	
Combine work for income and schooling	7	7	7	7	7	7	7	7	
Other	8	8	8	8	8	8	8	8	
Other (specify)									
A50. What problems does (NAME) have on account of his/her work? (Read the options and circle all the appropriate ones.)									
	1	1	1	1	1	1	1	1	
	2	2	2	2	2	2	2	2	
Injuries, illnesses or poor health.....	3	3	3	3	3	3	3	3	
Poor grades in school.....	4	4	4	4	4	4	4	4	
Emotional harassment (intimidation, scolding, insulting).....	5	5	5	5	5	5	5	5	
Physical harassment (beating)...	6	6	6	6	6	6	6	6	
Sexual abuse.....	7	7	7	7	7	7	7	7	
Extreme fatigue.....	8	8	8	8	8	8	8	8	
No play time.....	9	9	9	9	9	9	9	9	
No time to go to school.....									
None.....									

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip To Question
Name of household member →									
Age of household member →	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	
A51. What are the main the reasons for letting (NAME) work? (Indicate the most important problem)									Go to the next HH member in Secion II
Supplement family income.....	1	1	1	1	1	1	1	1	
Help pay family debt.....	2	2	2	2	2	2	2	2	
Help in household enterprise...	3	3	3	3	3	3	3	3	
Learn skills.....	4	4	4	4	4	4	4	4	
Schooling not useful for future...	5	5	5	5	5	5	5	5	
School too far.....	6	6	6	6	6	6	6	6	
Cannot afford school fees.....	7	7	7	7	7	7	7	7	
Child not interested in school.....	8	8	8	8	8	8	8	8	
Temporarily replace someone unable to work.	9	9	9	9	9	9	9	9	
Prevent from making bad friends and/or being led astray/ Other.....	10	10	10	10	10	10	10	10	
Other (specify)	11	11	11	11	11	11	11	11	

Go to the 2nd part of the Questionnaire to ask questions on the household characteristics

PART II : HOUSEHOLD CHARACTERISTICS
SECTION I : Housing and Household Characteristics

B1. In what type of dwelling does the household live?		Skip to question		1. Wood..... 1 2. Coal..... 2 3. Kerosene..... 3 4. Gas..... 4 5. Electricity..... 5 6. Solar..... 6 7. Other... 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
Apartment/flat..... 1 Private house..... 2 Part of a private house..... 3 Mobile home (e.g. tent, caravan). 4 Shelter not meant for living purposes 5 Shanty..... 6 Other..... 7				Other (Specify)			
B2. What is the ownership status of this dwelling?		Skip to question		B7. What is the main source of drinking water? 1. Pipe-borne inside house..... 1 2. Pipe-borne outside house.... 2 3. Pipe else where..... 3 4. Tanker service..... 4 5. River/stream..... 5 6. Bore-hole/tubewell 6 7. Well..... 7 8. Dug out/pond..... 8 9. Rain water..... 9 10. Other..... 10			
1. Owned by any household member..... 1 2. Co-owner..... 2 3. Provided free 3 4. Subsidised by employer (lodging) 4 5. Rented 5 6. Other..... 6				Other (Specify)			
B3. How many rooms are there in this dwelling?				B8. Has the household ever changed the place of residence? 1. Yes..... 1 2. No..... 2			→B9 →B12
B4. What is the size of dwelling in square metres?		Skip to question		B9. In which district/locality was the last place of residence? Name of the Locality (For official use) Use District/Locality Code as applicable			
1. Less than 20 square metres... 1 2. 20 to 39 square metres..... 2 3. 40 to 69 square metres..... 3 4. 70 to 99 square metres..... 4 5. 100 square metres or more..... 5				B10. In which year did you move to the present place of residence? 			
B5. Are there any of these facilities available to the household? (Enter appropriate code for each facility)		KITCHEN	BATHROOM	TOILET	Skip to question		
1. Inside house and exclusive..... 1 2. Inside house and shared..... 2 3. Outside house and exclusive... 3 4. Outside house and shared.... 4 5. Not available..... 5					B11. What was the main reason for coming or changing to the present place of residence? 1. Job transfer..... 1 2. Found a job..... 2 3. Looking for job..... 3 4. Looking for better agricultural land... 4 5. Looking for better grazing land 5 6. Schooling/training..... 6 7. Other 7		
B6. What is the main source of energy?		COOKING	HEATING	LIGHTING	Skip to question		
				Other (Specify)			

SECTION II : Household Socio-Economic Status

B12. Does the household own any of the following? (Indicate several responses)		Yes	No
1. Automobile.....		1	1
2. Tractor.....		2	2
3. Motor-bike.....		3	3
4. Bicycle.....		4	4
5. Animal drawn-cart...		5	5
6. Television.....		6	6
7. Iron.....		7	7
8. VCD/DVD player.....		8	8
9. Washing machine.....		9	9
10. Oven.....		10	10
11. Dishwasher.....		11	11
12. Refrigerator.....		12	12
13. Computer.....		13	13
14. Sewing machine.....		14	14
15. Satellite/Cable TV.....		15	15
16. Telephone (Land line)...		16	16
17. Mobile phone.....		17	17
18. Radio.....		18	18
B13. Does the household own any livestock?			
1. Yes.....		1	→B14
2. No.....		2	→B15
B14. How many?		<i>In number</i>	
Camel.....			
Horse.....			
Cow/buffalo.....			
Sheep.....			
Goat.....			
Pig.....			
Poultry.....			
Other.....			
Other (Specify)			
B15. Does the household own any land?			
1. Yes.....		1	→B16
2. No.....		2	→B17
B16. How many hectare of land does the household own?		Hectare	
1. Agricultural (cultivable)....			
2. Other			
Other (Specify)			

B17. Has the household been adversely affected by any of the following (countrywide/communitywide) problems in the last 12 months? (Multiple Answers are allowed)		Yes	No
1. Natural disaster (drought, flood, storms, hurricane, landslides, forest fires).....		1	1
2. Epidemics.....		2	2
3. Business closing due to economic recession		3	3
4. Falling agricultural prices.		4	4
5. Price inflation		5	5
6. Public protests		6	6
7. Other		7	7
Other (Specify)			
B18. Has the household suffered a fall in income due to any of the following household specific problems in the last 12 months? (Multiple Answers are allowed)		Yes	No
Loss of employment of any member...		1	1
Bankruptcy of a family business		2	2
Illness or serious accident of a working member of the household ..		3	3
Death of a working member of the household		4	4
Abandonment by the household head		5	5
Fire in the house/business/property		6	6
Criminal act by household member		7	7
Land dispute		8	8
Loss of cash support or in-kind assistance		9	9
Fall in prices of products in the household business.		10	10
Loss of harvest.....		11	11
Loss of live stock.....		12	12
Other		13	13
Other (Specify)			
B19. How was it possible for the household to overcome this hardship? (Multiple answers)			
Not applicable (if B17=1 and B18=1)		1	
Assistance from government agencies		2	
Assistance from NGOs/ religious organisations/local		3	

community organisations		
Assistance from relatives/friends.....	4	
Took children out of school as could not afford...	5	
Additional work hours by children....	6	
Sold property/used savings.....	7	
Reduced household expenditures.....	8	
No serious impact	9	
Other	10	
Other (Specify)		
B20. Did your household members obtain a loan during the last 12 months?		
1. Yes.....	1	→B21
2. No.....	2	→B27
B21. What was the main reason for obtaining a loan?		
1. To meet essential household expenditures (buying food, child education etc).	1	
2. To buy vehicles (bike, motorbike, car) for household members	2	
3. To purchase/remodel/repair/construct a house.	3	
4. To meet health related expenditures for household members (medicine, doctor or hospital fees) ...	4	
5. To meet the following ritual expenditures: birth, funeral, and wedding	5	
6. To open/increase business	6	
7. To pay previous loan....	7	
8. Other.....	8	
Other (Specify)		

B22. Where did the household obtain the loan from?		
1. Bank.....	1	
2. Micro-credit/finance groups.	2	
3. Employer/landowner.....	3	
4. A friend/relative of employer/landowner...	4	
5. Individual money lender.....	5	
6. A friend/relative of borrower	6	
7. Other.....	7	
Other (Specify)		
23. Was the debt paid back?		
Yes	1	
No	2	
If B23 = 1 Ask the options A in B24 and B25 If B23 = 2 Ask the options B in B24 and B25		
B24. A) How was the debt paid back? B) How will it be paid back? (Read all the options and circle all the appropriate ones)		
1. Cash, by borrowing money from someone else...	1	
2. Cash, by selling some assets..	2	
3. Cash, by getting income from work...	3	
4. Provide direct labour to the creditor by adult household member	4	
5. Provide direct labour to the creditor by child household member...	5	
6. In kind.....	6	
B25. A) Was any child be withdrawn from school? B) Will any child be withdrawn from school to pay the debt back?		
Yes.....	1	} B26 →B27
No not yet, but we are thinking of it	2	
No need to withdraw.....	3	
B26. Will the withdrawn child/children be sent back to school after the debt situation improves?		
Yes, the child has already been sent to school	1	
No not yet but we are thinking of it	2	
No....	3	
B27. What is the household's average monthly expenditure?		

<p><i>(in local currency)</i></p> <p><i>(This question is to be recorded as expenditure incurred at the household level.)</i></p>	<p>□□□□□□</p>	<p style="background-color: #cccccc;"></p>
<p>B28. What is the household's average monthly income?</p> <p><i>(in local currency)</i></p>	<p>□□□□□□</p>	<p style="background-color: #cccccc;"></p>

Go to the 3rd part of the Questionnaire to interview each child (5-17)

PART III : CHILD QUESTIONNAIRE

Ask every child (5-17) in the household

08 MAY 2007

SECTION I

Educational Attainment of All Children (5-17)

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question	
Name of household member →										
Age of household member →									Children Aged 5-9 years	Children Aged 10-17 years
C1. Can you read and write in any language? 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2		
C2. Are you currently attending school? 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	→C3 →C8	→C3 →C8
C3. What is the level/type of school and grade that you are currently attending? Level: (L) Grade (G) 1. Pre-school..... 2. Primary..... 3. Secondary..... 4. High school..... 5. Non standard curriculum.....	L G 1 2 3 4 5	L G 1 2 3 4 5	L G 1 2 3 4 5	L G 1 2 3 4 5	L G 1 2 3 4 5	L G 1 2 3 4 5	L G 1 2 3 4 5	L G 1 2 3 4 5	L G 1 2 3 4 5	→C10
C4. At what age did you begin school? (Age in completed years.).....										
C5. Did you miss any school day during the past week? 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	→C6 →C16	→C6 →C14
C6. HOW MANY SCHOOL DAYS DID YOU MISS DURING THE PAST WEEK? (WRITE THE NUMBER OF DAYS).....										

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question	
Name of household member →										
Age of household member →	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	Children Aged 5-9 years	Children Aged 10-17 years
C7. Why didn't you attend school during the past week ? (Read each of the following options and circle two most appropriate option)									} C16	} C14
School vacation period.....	1	1	1	1	1	1	1	1		
Teacher was absent	2	2	2	2	2	2	2	2		
Bad weather conditions.....	3	3	3	3	3	3	3	3		
To help family business.....	4	4	4	4	4	4	4	4		
To help at home with household chores	5	5	5	5	5	5	5	5		
Working outside family business....	6	6	6	6	6	6	6	6		
Illness/ Injury/disablement	7	7	7	7	7	7	7	7		
Other (Specify).....	8	8	8	8	8	8	8	8		
Other (Specify).....										
C8. Have you ever attended school?										
1. Yes.....	1	1	1	1	1	1	1	1	→C10	→C10
2. No.....	2	2	2	2	2	2	2	2	→C9	→C9

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question							
Name of household member →																
Age of household member →	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	Children Aged 5-9 years	Children Aged 10-17 years						
C9. WHY DIDN'T YOU ATTEND SCHOOL? (READ EACH OF THE FOLLOWING OPTIONS AND CIRCLE THE MOST APPROPRIATE OPTION)									C16	C14						
1. Too young for school.....	1	1	1	1	1	1	1	1								
2. Disabled/ illness.....	2	2	2	2	2	2	2	2								
3. School too far.....	3	3	3	3	3	3	3	3								
4. Cannot afford schooling.....	4	4	4	4	4	4	4	4								
5. Family did not allow schooling.....	5	5	5	5	5	5	5	5								
6. Not interested in school.....	6	6	6	6	6	6	6	6								
7. Education not considered valuable	7	7	7	7	7	7	7	7								
8. School not safe.....	8	8	8	8	8	8	8	8								
9. To learn a job.....	9	9	9	9	9	9	9	9								
10. To work for pay as employee or (as paid/ unpaidworker) in family business or farm	10	10	10	10	10	10	10	10								
11. To help at home with household chores. 12. Other (Specify).....	11 12	11 12	11 12	11 12	11 12	11 12	11 12	11 12								
Other(Specify)																
C10. What is the highest level/type of school and grade you have attended?	L	G	L	G	L	G	L	G	L	G	L	G	L	G		
Leve (L) Grade (G)	1	□	1	□	1	□	1	□	1	□	1	□	1	□		
1. Pre-school.....	2	□	2	□	2	□	2	□	2	□	2	□	2	□		
2. Primary.....	3	□	3	□	3	□	3	□	3	□	3	□	3	□		
3. Secondary.....	4	□	4	□	4	□	4	□	4	□	4	□	4	□		
4. High school.....	5	□	5	□	5	□	5	□	5	□	5	□	5	□		
5. Non standard curriculum.....																
C11. At what age did you begin school? (Age in completed years).....	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□		
C12. At what age did you leave school? (Age in completed years).....	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□		

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question	
Name of household member →										
Age of household member →	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	Children Aged 5-9 years	Children Aged 10-17 years
C13. Why did you leave school? (READ EACH OF THE FOLLOWING OPTIONS AND CIRCLE THE MOST APPROPRIATE OPTION)									} C16	
COMPLETED HIS/HER COMPULSORY SCHOOLING (IF C10=X)	1	1	1	1	1	1	1	1		
Too old for school.....	2	2	2	2	2	2	2	2		
Disabled/ illness.....	3	3	3	3	3	3	3	3		
School too far.....	4	4	4	4	4	4	4	4		
Cannot afford schooling...	5	5	5	5	5	5	5	5		
Family did not allow schooling.	6	6	6	6	6	6	6	6		
Poor in studies/not interested in school.	7	7	7	7	7	7	7	7		
Education not considered valuable	8	8	8	8	8	8	8	8		
School not safe.....	9	9	9	9	9	9	9	9		
To learn a job.....	10	10	10	10	10	10	10	10		
To work for pay as employee or (as paid/ unpaid worker) in family business or farm	11	11	11	11	11	11	11	11		
Help at home with household chores.	12	12	12	12	12	12	12	12		
Other (Specify).....	13	13	13	13	13	13	13	13		
Other(Specify)										
C14. Have you ever received/are you receiving any vocational/ skill training from which you obtained/will obtain a certificate?									} →C15 →C16	
Yes	1	1	1	1	1	1	1	1		
No.....	2	2	2	2	2	2	2	2		
C15. Describe subject of vocational training received/being received. (e.g Carpentry, Car repair, Nursing,etc) (If more than one choice then indicate the most important)										
For official use (Check list of training courses)	□□□□□	□□□□□	□□□□□	□□□□□	□□□□□	□□□□□	□□□□□	□□□□□		

SECTION II		Current Activity Status of All Children (5-17)																	
		Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question									
Name of household member	→																		
Age of household member	→																		
A. Economic Activity																			
C16. Did you engage in any work at least one hour during the past week? (As regular or casual employee, self employed, employer or unpaid family worker) Yes..... No.....		1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	→C19 →C17	→C19 →C17	
C17. During the past week did you undertake any of the following activities ? (Read each of the following questions until the first affirmative response is obtained.)		Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	If any "YES" →C19 Otherwise →C18	If any "YES" →C19 Otherwise →C18
Help in a family business		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Cultivate or harvest agricultural products for sale/own consumption		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Work as a domestic servant in someone else's home.....		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3		
Catch or gather fish or seafood for sale/own consumption		4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Mining activities.		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5		
Prepare food, clothes or handicrafts for sale		6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6		
Sell articles, newspapers, drinks, food or agricultural products.		7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7		
Wash, clean clothes for someone else for payment in cash or in-kind.		8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8		
Repair tools or equipment for someone else for payment in cash or in-kind.....		9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9		
Cleaning cars and shining shoes for someone else for payment in cash or in-kind....		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10		
Transportation of goods to market or for storage or other activities related to the transport of goods for sale.		11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11		
Construction, maintenance of buildings, homes for someone else...		12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12		
Fetching firewood/water.....		13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13		
Serve food/drinks in eatery/bar.....		14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14		
Any other economic activity (specify)		15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15		
Other (specify)																			

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question	
Name of household member →										
Age of household member →	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	Children Aged 5-9 years	Children Aged 10-17 years
C18. Even if you were not working during the past week, did you have a job, business, or enterprise from which you were temporarily absent and you will return?										
1. Yes.....	1	1	1	1	1	1	1	1	→C19	→C19
2. No.....	2	2	2	2	2	2	2	2	→C32	→C32
C19. Describe the main job/task you were performing e.g. carrying bricks; mixing baking flour; harvesting maize; etc. "Main" refers to the work on which you spent most of the time of the week.										
Job/Task										
CODE For official use	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		
C20. Describe briefly the main activity i.e. goods produced and services rendered where you are doing this job or task										
Activity / Type										
CODE For official use	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question	
Name of household member										
Age of household member									Children Aged 5-9 years	Children Aged 10-17 years
C21. In addition to your main work, did you do other work during the past week? 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2		
C22. For each day worked during the past week how many hours did you actually work? Main (M) Other (O)	M O	M O	M O	M O	M O	M O	M O	M O		
1. Monday.....										
2. Tuesday.....										
3. Wednesday.....										
4. Thursday.....										
5. Friday.....										
6. Saturday.....										
7. Sunday.....										
TOTAL										
C23. During the past week when did you mostly carry out these activities? <i>For ALL children:</i> During the day (between 6 a.m. and 6 p.m.)..... During the evening or night (after 6 p.m.)..... Day and evening (all day). Week-end..... Sometimes during the day, sometimes during the evening <i>For school going children ONLY (If C2=YES):</i> After school..... Before school..... Before and after school..... Week-end.....	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9		

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question	
Name of household member →										
Age of household member →	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	Children Aged 5-9 years	Children Aged 10-17 years
C24. Where did you carry out your main work during the past week?										
At (his/her) family dwelling...	1	1	1	1	1	1	1	1		
Employer's house.....	2	2	2	2	2	2	2	2		
Formal office	3	3	3	3	3	3	3	3		
Factory/ atelier	4	4	4	4	4	4	4	4		
Plantations/farm/garden.....	5	5	5	5	5	5	5	5		
Construction sites.....	6	6	6	6	6	6	6	6		
Mines/ or quarrying sites.....	7	7	7	7	7	7	7	7		
Shop/market/kiosk/coffee house....	8	8	8	8	8	8	8	8		
Different places (<i>mobile</i>).....	9	9	9	9	9	9	9	9		
On the street (<i>fixed place</i>)	10	10	10	10	10	10	10	10		
Pond/lake/river.....	11	11	11	11	11	11	11	11		
Other.....	12	12	12	12	12	12	12	12		
Other (specify)										
C25. For your main job/work were you a....?										
1. Regular employee.....	1	1	1	1	1	1	1	1	}	C26
2. Casual employee.....	2	2	2	2	2	2	2	2		
3. Own account worker(His/her own business without employees)	3	3	3	3	3	3	3	3	}	C29
4. Employer (His/her own business with employees)	4	4	4	4	4	4	4	4		
5. Member of producers' cooperatives	5	5	5	5	5	5	5	5		
6. Unpaid family worker....	6	6	6	6	6	6	6	6		→C31
C26. What is the mode of payment for the last payment period?										
1. Piece rate.....	1	1	1	1	1	1	1	1		
2. Hourly.....	2	2	2	2	2	2	2	2		
3. Daily.....	3	3	3	3	3	3	3	3		
4. Weekly.....	4	4	4	4	4	4	4	4		
5. Monthly.....	5	5	5	5	5	5	5	5		
6. Other (specify).....	6	6	6	6	6	6	6	6		
Other (specify)										

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question									
Name of household member →																		
Age of household member →	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	Children Aged 5-9 years	Children Aged 10-17 years								
C27. What was the amount paid to you for the last payment period? (Please link to C26) (in local currency)	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _										
C28. What other benefits do you usually receive in your main work? (Read each of the following questions and circle answers)	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No		
Nothing.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Weekly rest days....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Medical expenses (Such as payment for medicine, doctor etc.).....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3		
School expenses (Such as school uniforms, school supplies, books etc.) ...	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
5. Free accommodation.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5		
6. Food/meal.....	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6		
7. Paid vacation leave	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7		
8. Clothing.....	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8		
9. Transportation	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9		
10. Others	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10		
11. Not applicable IF C25=3,4 or 6	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11		
Other (specify)																		
C29. What is your average monthly income from the main work? (in local currency)	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		
C30. What do you usually do with your earnings? (Multiple answers are allowed)																		
1. Employer gives all/part of money to my parents/guardians...	1		1		1		1		1		1		1		1			
2. Pay my school fees.....	2		2		2		2		2		2		2		2			
3. Buy things for school	3		3		3		3		3		3		3		3			
4. Buy things for household	4		4		4		4		4		4		4		4			
5. Buy things for myself	5		5		5		5		5		5		5		5			
6. Save	6		6		6		6		6		6		6		6			

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question	
Name of household member →										
Age of household member →									Children Aged 5-9 years	Children Aged 10-17 years
C31. Why do you work?										
1. Supplement family income...	1	1	1	1	1	1	1	1	}	C33
2. Help pay family debt.....	2	2	2	2	2	2	2	2		
3. Help in household enterprise...	3	3	3	3	3	3	3	3		
4. Learn skills.....	4	4	4	4	4	4	4	4		
5. Schooling not useful for future.....	5	5	5	5	5	5	5	5		
6. School too far.....	6	6	6	6	6	6	6	6		
7. Cannot afford school fees.....	7	7	7	7	7	7	7	7		
8. Child not interested in school.....	8	8	8	8	8	8	8	8		
9. To temporarily replace someone unable to work.	9	9	9	9	9	9	9	9		
B Job Search										
C32. Were you seeking work in the last week?										
1. Yes.....	1	1	1	1	1	1	1	1		
2. No.....	2	2	2	2	2	2	2	2		
C33. At any time during the last 12 months did you engage in any work?										
1. Yes.....	1	1	1	1	1	1	1	1		→C34
2. No.....	2	2	2	2	2	2	2	2		→C44

SECTION III Health and Safety Issues about working Children (5-17)

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question								
Name of household member →																	
Age of household member →	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	Children Aged 5-17 years								
C34. Have you fallen ill or been injured in the last 12 months because of the work related activities that you carried out?																	
1. Yes.....	1	1	1	1	1	1	1	1									
2. No.....	2	2	2	2	2	2	2	2									
C35. Did you have any of the following that was related to work in the last 12 months? (Read each of the following options and circle affirmative answers)	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	If all "NO" → C39
Back/muscle pains.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Headache.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Wounds/deep cuts.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Breathing problems.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Eye problems.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
Skin problems...	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
Stomach problems...	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
Fever.....	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
Extreme fatigue.....	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	
Other (specify).....	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
Other (specify)																	
C36. How did this/these affect your work/schooling?																	
Not serious- not stopped work/schooling.	1		1		1		1		1		1		1		1		
Stopped work or school for a short time	2		2		2		2		2		2		2		2		
Stopped work or school completely.	3		3		3		3		3		3		3		3		
C37. Think about your most serious illness/injury, what were you doing exactly when this happened?																	
Job/Task																	
CODE For Official use	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question								
Name of household member →																	
Age of household member →	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	Children Aged 5-17 years								
C38. Do you carry heavy loads at your main job/work? 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2									
C39. Do you operate any machinery/heavy equipment at your main job/work? 1. Yes..... 2. No.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	→ C40 → C41								
C40. What type of tools, equipment or machines do you use at your main job/work? (Write down 2 mostly used)	1..... ... 2..... ...	1..... ... 2..... ...	1..... ... 2..... ...	1..... ... 2..... ...	1..... ... 2..... ...	1..... ... 2..... ...	1..... ... 2..... ...	1..... ... 2..... ...									
C41. Are you exposed to any of the following at your main job/work? (Read each of the following options and circle answers)	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	
Dust, fumes,	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Fire, gas, flames.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Loud noise or vibration.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Extreme cold or heat	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Dangerous tools (knives etc).....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
Work underground.....	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
Work at heights.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
Work in water/lake/pond/river/pond	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
Workplace too dark or confined	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	
Insufficient ventilation.....	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
Chemicals (pesticides, glues, etc.)..	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
Explosives.....	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
Other things, process or conditions bad for your health or safety (specify).....	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	
Other (specify)																	

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question
Name of household member →									
Age of household member →									Children Aged 10-17 years
C42. Have you ever been shouted at, insulted, beaten or sexually molested (touched or done things to you did not want) by somebody at your main job/work? (Read each of the following options and circle answers)									
No	1	1	1	1	1	1	1	1	→ C44
Yes by									} C43
Employer or supervisor.....	2	2	2	2	2	2	2	2	
Other (older) worker.....	3	3	3	3	3	3	3	3	
Other child.....	4	4	4	4	4	4	4	4	
Client.....	5	5	5	5	5	5	5	5	
Stranger, passer-by.....	6	6	6	6	6	6	6	6	
Police or other authority	7	7	7	7	7	7	7	7	
Other (Specify).....	8	8	8	8	8	8	8	8	
Other (specify)									
C.43. How often did this happened in the last 12 months?									
1 or 2 times	1	1	1	1	1	1	1	1	
Between 3 – 10 times	2	2	2	2	2	2	2	2	
More than 10 times	3	3	3	3	3	3	3	3	

SECTION IV

Household Chores of Children (5-17)

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question								
Name of household member →										Children Aged 5-17 years							
Age of household member →	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□									
C44. During the past week did you do any of the chores indicated below in your own home?	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	If any "YES" →C45 Otherwise END for this HH member. Go to the next child in Section I.
1. Cooking.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. Shopping for household.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
3. Cleaning utensils/house.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
4. Washing clothes.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
5. Caring for children/old/sick.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
6. Other similar household chores	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
Other (Specify)																	
C45. For each day engaged during the past week how many hours did you do household chores? (Record for each day separately)																	
1. Monday.....	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	
2. Tuesday.....	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	
3. Wednesday.....	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	
4. Thursday.....	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	
5. Friday.....	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	
6. Saturday.....	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	
7. Sunday.....	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	
TOTAL	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	
C46. Why do you do household chores?																	
1. To help my family.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. To learn how to do household chores.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
3. I have nothing else to do.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Other (Specify)																	

	Serial No in A1 01	Serial No in A1 02	Serial No in A1 03	Serial No in A1 04	Serial No in A1 05	Serial No in A1 06	Serial No in A1 07	Serial No in A1 08	Skip to Question
Name of household member →									
Age of household member →	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	Children Aged 5-17 years
C47. During the past week when did you mostly carry out these activities? <i>For ALL children:</i> During the day (between 6:00 and 6 pm)..... During the evening or night (after 6:00 pm).. Day and evening (all day). Week-end..... Sometimes during the day, sometimes during the evening <i>For school going children ONLY (If C2=YES):</i> After school..... Before school..... Before and after school..... Week-end.....	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	
C48. Has (NAME) been interviewed in the company of an adult or an older child? Yes No	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	

END OF INTERVIEW